VOLUME XIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 20 JANVIER 1926 NUMERO 23



LA LIBERTÉ



Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - - A 1816—A 1817

Publiée par CANADIAN PUBLISHERS, LTD. 619, avenue McDermot

SAINT-NORBERT FETERA LES 27 ET 28 LE CENTENAIRE DE MGR RITCHOT

Séance dramatique au Couvent mercredi soir — Grand'messe solennelle et banquet jeudi — Discours par M. l'abbé J.-M.-A. Jolys, l'hon. L.-A. Prud'homme, M. Roger Goulet, etc.

La paroisse de Saint-Norbert s'apprête à fêter avec toute la solennité voulue le centenaire de naissance de Mgr Ritchot, l'un des prêtres de l'Ouest demeurés les plus fameux, grâce à son caractère et aux événements auxquels il se trouva mêlé. On sait le rôle important joué par le Père Ritchot dans le soulèvement des Métis de la Rivière Rouge et dans le règlement des difficultés qui suivirent. Comme digne récompense de ses services, le curé de Saint-Norbert fut créé protonotaire apostolique et vicaire général de l'archidiocèse de Saint-Boniface.

Un groupe de pensionnaires du couvent et un autre groupe d'enfants de la paroisse ont préparé une séance dramatique et musicale qui sera donnée au couvent le mercredi soir 27 janvier.

Le lendemain, jeudi, à 10 h., il y aura grand'messe chantée par un dignitaire ecclésiastique. M. l'abbé J.-M.-A. Jolys, curé de Saint-Pierre, qui a bien connu le héros de la fête, prononcera le discours de circonstance.

La messe sera suivie d'un banquet qui sera donné dans l'établissement connu sous le nom d'Académie Collégiale Ritchot. L'hon. L.-A. Prud'homme, M. Roger Goulet et quelques autres contemporains et amis personnels de Mgr Ritchot prendront la parole.

Tous les membres du clergé des deux diocèses sont respectueusement priés d'assister à cette fête sans autre invitation, de même que les anciens paroissiens de Mgr Ritchot et tous ceux qui l'ont connu.

Nous apprenons qu'il est sérieusement question de publier prochainement une vie de Mgr Ritchot. Le public ne manquera pas de faire un bon accueil à cette oeuvre depuis longtemps attendue.

UN CENTENAIRE



MGR RITCHOT,
dont Saint-Norbert fêtera le centenaire de naissance les 27 et 28 janvier

LE FEU DETRUIT UNE PARTIE DE L'HOTEL "CHATEAU FRONTENAC"

Les dégâts évalués à deux millions — On reconstruira immédiatement

Québec — Un violent incendie a détruit partiellement et désorganisé entièrement, jeudi soir, la grande hôtellerie du Pacifique Canadien à Québec, le Château Frontenac. Les dommages causés par cet incendie sont évalués à $2,000,000. Toute la partie du Château Frontenac qui s'étend du côté de la terrasse jusqu'au Cap a été détruite, c'est-à-dire la partie construite en 1893.

Jamais on n'avait vu un spectacle semblable à Québec et de toutes les parties de la ville la foule était accourue sur le théâtre de l'incendie. Il a fallu que les militaires aident aux policiers à maintenir le service d'ordre, tant la foule était considérable. Malgré le fort vent du nord-est et le froid de la soirée, la partie récemment construite a été épargnée grâce aux coupe-feux et au travail incessant des pompiers qui durent accomplir une tâche de géants pour combattre l'élément destructeur.

Au moment de l'incendie près de 400 pensionnaires étaient au Château Frontenac dont les autorités se sont dévouées pour donner logement à tous les touristes et pensionnaires. Des wagons-salons venus de Montréal ont été mis à la disposition de ces derniers.

La partie du Château Frontenac qui a été incendiée avait été construite en 1893, d'après les plans de l'architecte Bruce. Ouvert aux touristes le 23 décembre 1894, cet hôtel était considéré comme l'un des plus beaux du monde. Il occupait le site du Château Saint-Louis construit en 1694 et incendié en 1834.

L'architecture du Château Frontenac était faite sur le plan d'un castel des XVIe et XVIIe siècles. L'édifice était pour ainsi dire disposé en fer à cheval, entourant une cour de 170 pieds de longueur par 100 pieds de largeur, au centre de laquelle on voyait une superbe fontaine.

La partie du Château détruite par l'incendie sera immédiatement reconstruite.

KING CANDIDAT A PRINCE-ALBERT

La nomination aura lieu le 1er février et l'élection le 15 — Que fera l'opposition?

Ottawa — A trois heures et demie, vendredi après-midi, le premier ministre a annoncé que M. Charles MacDonald, député de Prince-Albert, Sask., a remis sa démission entre les mains du président des Communes, l'hon. Rodolphe Lemieux, et il a ajouté qu'il se porte lui-même candidat dans cette circonscription. Les brefs ont été émis le jour même et la date de la nomination est fixée au 1er février, celle de l'élection au 15 février.

Ce comté est composé en bonne partie de Canadiens français. C'est un de ceux qui nécessitent un avis de 15 jours entre la nomination et l'élection. M. King a l'intention d'y tenir prochainement une série d'assemblées publiques. Il compte bien s'y faire élire, mais il ignore s'il pourra être à la Chambre avant la conclusion du débat sur l'adresse.

Il n'y aura pas d'autres élections partielles pour le moment.

Aux dernières élections générales, Charles MacDonald a été élu dans la circonscription de Prince-Albert par 2,663 voix contre le candidat progressiste. Il y avait trois candidats et le résultat du vote a été le suivant: MacDonald, lib., 5,301; Knox, progr., 2,638; Diefenbaker, cons., 2,412.

Aura-t-il de l'opposition?

Prince-Albert, Sask. — On ignore encore quelle sera l'attitude des partis de l'opposition à l'égard de la candidature de M. King. Les conservateurs attendent une décision des chefs à Ottawa avant de se prononcer définitivement; mais l'impression générale est que le premier ministre aura à faire la lutte, soit contre un candidat du dehors, soit contre John-G. Diefenbaker, le candidat conservateur défait aux élections générales.

Il semble à peu près certain que les progressistes resteront en dehors de la lutte.

UNE INITIATIVE INTERESSANTE

Les Oblats de Saskatoon ont un service catholique de radio chaque mardi, de 5 à 6 h.

Saskatoon — Un événement bien digne d'attention est l'entreprise des Pères Oblats de l'église Saint-Paul de Saskatoon, qui viennent de se lancer dans la transmission radiophonique. Leur premier essai, le 5 janvier, a remporté un magnifique succès. De nombreux messages téléphoniques de longue distance, de nombreuses dépêches et lettres témoignent de l'intérêt causé par cette innovation. On espère qu'à mesure qu'un plus grand public saura que ces programmes se donnent tous les mardis, de 5 à 6 h. de l'après-midi, ils seront plus appréciés et exerceront une plus grande influence parmi les catholiques disséminés à travers la prairie.

Les promoteurs de cette intéressante entreprise espèrent être en mesure, par ce moyen, de combattre dans une certaine mesure l'influence pernicieuse de certaine société biblique qui possède un poste d'émission au coeur même de Saskatoon.

Afin de promouvoir le succès de l'oeuvre, les amateurs de radio devraient écrire aux Pères Oblats, église Saint-Paul, Saskatoon, et leur dire ce qu'ils pensent de ces programmes.

On ne s'est pas arrêté à considérer le soutien financier de ce nouveau service catholique de radiodiffusion, mais l'on compte que les bénéficiaires contribueront volontiers à le maintenir et que chacun voudra y aller de son obole, si modeste soit-elle.

Nouvelles Brèves

VEREGIN, Sask. — Le quartier des affaires de Veregin a été presque complètement détruit par un incendie. Les pertes sont estimées à $50,000.

YORKTON, Sask. — Le Dr Tran, chef du groupe progressiste à la législature de la Saskatchewan, voit attaquée comme illégale son élection au poste de maire de Kamsack.

OTTAWA — Fulgence Charpentier, correspondant parlementaire de la "Presse", de Montréal, a été élu président de l'association de la presse parlementaire.

QUEBEC — M. H.-R. de Saint-Victor, agent consulaire de France à Québec, vient d'être nommé Chevalier de la Légion d'Honneur par le gouvernement français.

MONTREAL — J.-Emile Poulin, ancien gérant de la Banque Provinciale à Sainte-Agathe, a été condamné à deux ans de pénitencier pour détournement de $22,000.

PORT ARTHUR, Ont. — M. Maloin, fermier du canton Dorion, attaqué par un taureau furieux, a eu trois côtes brisées et de graves contusions.

QUEBEC — Le notaire Dionne, qui s'est avoué coupable de fraude, a été condamné à cinq ans de pénitencier par le juge Choquette.

QUEBEC — Le pallium, symbole de l'autorité archiépiscopale et métropolitaine, a été remis à S. G. Mgr Roy, archevêque de Québec, à l'hôpital St-François d'Assise sous la présidence de Mgr J.-A. Langlois, administrateur du diocèse.

CHARLOTTETOWN — Mlle Roma Stewart, fille du premier ministre J.-D. Stewart, a été admise au barreau. Elle est la première femme avocat de l'Ile du Prince-Edouard.

MEXICO — Dans toutes les églises de la capitale, la campagne décidée sur l'ordre du Pape, contre les modes indécentes, a commencé.

MEXICO — Le "Courrier Franco-Mexicain" a annoncé l'arrivée à Mexico de 10,000 chevaux achetés au Canada et destinés à la cavalerie mexicaine.

PARIS — On annonce la mort de M. Stéphen-Liégeard, président de la Société d'Encouragement au Bien, ancien député, et auteur de nombreux ouvrages en vers et en prose. M. Stéphen-Liégeard avait 95 ans.

WASHINGTON — Le président Coolidge a demandé d'augmenter de $220,000 les crédits des forces aériennes de réserve de la marine pour la prochaine année fiscale.

BERLIN — Le maréchal Hindenburg n'est pas Allemand: c'est la découverte que vient de faire un collaborateur d'une revue raciste. Il serait d'origine slave.

CONVENTION DES FERMIERES-UNIES

Elles demandent l'amélioration de la vie rurale et la prohibition totale

Brandon — Les Fermières-Unies du Manitoba ont tenu ici leur convention annuelle et ont formulé plusieurs demandes de réformes dans les meilleurs intérêts de la vie domestique, de l'instruction publique, de l'immigration et autres matières.

Ces femmes se sont déclarées en faveur de la prohibition totale, de droits égaux pour les femmes comme pour les hommes dans les affaires de succession; elles ont condamné l'entraînement militaire des cadets dans les écoles, et demandé au gouvernement fédéral de mollifier les lois de naturalisation pour les rendre plus justes pour les femmes.

Mme S.-E. Gee, présidente, a demandé dans son allocution présidentielle la création de meilleures conditions dans les centres ruraux, la poursuite de meilleures conditions économiques, de meilleures solutions pour les problèmes d'ordre social au pays.

Pour la prohibition

"Il faut, a-t-elle dit, prêcher le principe de la prohibition avec autant d'ardeur que par le passé. Ce ne sont pas les attraits d'une campagne à grand fracas ni le désir d'être applaudies par des milliers de personnes qui nous poussent dans cette voie, mais le salut de nos fils et de nos filles et des générations montantes."

L'orateur a dit que dans toutes les localités de la province le commerce illégal des boissons se pratiquait sur une bien haute échelle, alcoolisant les jeunes gens des deux sexes. Notre organisation a l'honneur de travailler pour l'amélioration de nos foyers, qui sont le boulevard de la nation.

Mme Gee demande plus d'instruction chez les cultivateurs, qui ont trop souvent besoin de lumières de l'étranger pour résoudre leurs propres problèmes.

Dans la séance du matin, W.-R. Wood avait déclaré que la vente illégale des boissons se faisait dans tous les villages de la province et que la jeunesse s'adonnait de plus en plus à la boisson et aux bacchanales.

Cinq accusations

M. Wood a fait contre la province cinq accusations bien précises: la vente illégale des boissons se fait dans tous les villages de la province; chaque dépôt de bière est un foyer de "bootleggers"; tout brasseur est, comme toujours, un violateur de la loi; les danses rurales et les soirées sont en faveur chez les "bootleggers"; la justice agit mal, en laissant la boisson à ceux qu'elle condamne pour avoir violé la loi.

Il serait impossible de modifier pour le mieux la situation présente tant qu'on n'aura pas changé la mentalité des gens. Les Fermières-Unies se sont déclarées en faveur de la prohibition totale, après l'allocution de M. Wood.

Mme S.-E. Gee, de Virden, a été présidente de l'organisation et Mme Albert McGregor a été réélue vice-présidente.

UNE MAJORITE DE 3 VOIX POUR LE GOUVERNEMENT KING

Cinq progressistes votent avec les conservateurs en faveur de l'amendement Meighen — La réorganisation du cabinet est remise à plus tard — M. Henri Bourassa fait son premier discours de la session — Le débat sur le discours du trône est ouvert.

Ottawa — L'amendement Meighen, qui déclarait que la "tentative du gouvernement de se maintenir au pouvoir est une violation des principes de la pratique du gouvernement constitutionnel britannique", amendement que le gouvernement a accepté comme un vote de non confiance, a été défait vendredi matin, à une heure moins cinq, par un vote de 122 à 120, donnant au ministère libéral une majorité de trois.

Ont voté contre l'amendement: 101 libéraux; 16 progressistes; 2 indépendants (Bourassa et Neil); 2 travaillistes (Woodsworth et Heaps).

Ont voté pour l'amendement: 115 conservateurs; 5 progressistes.

Les cinq progressistes qui ont opté pour l'amendement Meighen sont: MM. William-Thomas Lucas, de Camrose, Alta; A.-M. Carmichael, Kindersley, Sask.; M.-N. Campbell, Mackenzie, Sask.; Arthur-M. Bouthillier, Vegreville, Alta, et W.-R. Fansher, Last Mountain, Sask.

Ceux qui ont sauvé le gouvernement

Les progressistes qui ont voté pour le gouvernement sont: M. Forke (le chef), Mlle McPhail, MM. Brown, Garland, Coole, Kennedy, Meller, J.-W. King, Jelliff, Evans, Bird, Spencer, Gardiner, Ward, Speakman, Beaubien, Steadman et Lovey.

Il y avait 100 libéraux en chambre, qui ont tous voté, ainsi que 115 conservateurs. Le seul absent était M. D. Chaplin, de Kent, Ont., qui est actuellement en Europe, sur les conseils de son médecin. Si ce député avait voté, la majorité libérale n'aurait été que de deux.

Il est entendu que le gouvernement ne procédera pas immédiatement à ses nominations et à la réorganisation de son Cabinet. Il ne verra à ce changement qu'après l'appui qu'il recevra de la chambre, sur le discours du trône. Afin de permettre à la députation de prendre quelque repos avant l'entreprise de la discussion du discours du trône, la séance fut ajournée jusqu'à lundi, alors que MM. J.-C. Elliott (Middlesex Ouest) et Liguori Lacombe (Laval-Deux-Montagnes) présentèrent l'adresse en réponse au discours du trône.

Nouvel amendement Meighen

M. Meighen a pris la parole immédiatement après le secondeur et a déposé un amendement regrettant que le discours du trône n'indique pas de politique pour augmenter le volume du travail au Canada, et "en particulier pour donner aux producteurs agricoles, aux producteurs de charbon et de matières premières l'avantage auquel ils ont droit sur les marchés du pays étant données les conditions mondiales actuelles".

Il semble à peu près certain qu'aucun progressiste ne votera en faveur de l'amendement Meighen.

De nombreux discours ont été prononcés au cours du débat qui a précédé le vote fameux sur l'amendement Meighen. Le plus important de beaucoup a été celui de M. Henri Bourassa qui a été très commenté par la presse des deux partis.

Résumons ce premier discours du député de Labelle.

M. Henri Bourassa

"Je dis tout de suite aux messieurs qui siègent en face de moi que je suis heureux de voir le parti conservateur avoir récupéré quelques-unes de ses forces vitales. Il me semble que pour donner au pays le bénéfice entier de ses grandes traditions et des principes qui furent posés par les Macdonald, les Cartier et les Tupper, le parti conservateur devrait s'appliquer moins à être un parti de l'Ontario, un parti de la Nouvelle-Ecosse, ou un parti impérial, et devrait plutôt entretenir l'ambition de redevenir ce qu'il fut au temps de la Confédération, un grand parti national.

"Il y a dans la province de Québec certains principes et certaines traditions qui ont été associés intimement avec la vie et l'histoire de la nation canadienne depuis sa naissance et aucun parti, aucun gouvernement, aucun homme ne peut se permettre d'enlever au Canada, la richesse des traditions morales de Québec. Les habitants de Québec sont aussi nécessaires à la prospérité et à la supériorité morale, à la croissance et au progrès du Canada que sont les habitants de la grande province d'Ontario, les citoyens pleins d'initiative des provinces de l'Ouest. Et de plus, j'ai pris la résolution, en ma qualité de Canadien, de tenter de comprendre ce que ces gens voulaient, de me mettre moi-même à leur place si possible, afin de faire dans ma vieille province de Québec tout ce que je pourais en leur faveur qui répondrait au besoin de la nation canadienne.

"Maintenant j'en viens à l'amendement. Je puis dire tout de suite que le gouvernement a une dette de reconnaissance envers le chef de l'opposition. Ce dernier, en introduisant son amendement, et en le substituant par la force à la motion du ministre de la justice, a probablement sauvé le gouvernement."

Vers l'avenir

M. Bourassa poursuit: "Il me semble qu'il est beaucoup plus important pour nous d'aller à la racine de la question et de nous demander si réellement le problème est de savoir si M. un tel sera oui ou non absent de la chambre, pendant trois semaines, ou s'il ne faut pas regarder en avant l'avenir du peuple canadien.

Les hommes d'Etat britanniques étudient toujours ces questions constitutionnelles, dans leurs aspects les plus larges, et ne pensent pas seulement au passé mais encore à l'avenir. Mais ici, à cause de la prédominance de cet étrange mélange d'américanisme et de colonialisme, qui a caractérisé ce que nous appelons le loyalisme britannique, nous envisageons toujours les affaires anglaises par leur petit côté et nous essayons toujours d'emprunter les précédents britanniques pour les interpréter de la manière dont un certain tailleur chinois interpréta les instructions d'un voyageur.

M. Bourassa raconte ici l'anecdote que nous résumons sommairement. Un voyageur commande un uniforme chez un tailleur chinois très habile mais qui n'a jamais été mis à pareille besogne. Il lui donne comme modèle un vieil uniforme, et lui dit de le copier fidèlement. Le tailleur exécute les instructions à la lettre, et prend soin de mettre des taches de graisse au collet et aux manches.

Quelques-uns de nos députés parlent constamment des fardeaux de l'empire, passés et présents, qui ont été chargés sur leurs épaules, ce qui ne les empêche pas d'être disposés à jeter le peuple canadien au nord, au sud, à l'est et à l'ouest dans une aventure pour combattre dans les guerres de l'Empire. Ils connaissent tous les précédents britanniques, mais ils sont disposés à les interpréter sans discernement, tout comme le tailleur chinois interprétait les ordres, sans songer qu'il s'agit de pays neufs et de situation neuve.

L'esprit britannique

Il y a quelque chose de bien plus important que les précédents britanniques et c'est l'esprit britannique dans l'interprétation des lois et dans l'adaptation des conditions politiques, temporaires ou permanentes à la situation temporaire ou permanente créée par de nouveaux cas. A maintes reprises j'ai combattu la politique britannique, courant plusieurs risques, pour défendre ce que je crois être les droits de mon pays contre les exigences des gouvernements anglais. Mais au cours de la guerre, j'ai écrit une phrase que je ne renierai jamais: "L'empire britannique m'est indifférent, mais les traditions britanniques me sont aussi chères, et à un certain point de vue, plus chères peut-être qu'à la plupart des Anglo-Canadiens, parce que pour moi ce n'est pas seulement un instinct transmis avec le sang, c'est une conviction acquise, renforcée par trente années d'études, des voyages en divers pays, des relations étroites avec les gouvernements des divers pays, que le maintien de l'esprit britannique, esprit de progrès, de stabilité et d'équilibre, est une des plus grandes richesses politiques, morales et sociales du Canada."

Cette grande richesse que vous, de descendance anglaise, pouvez réclamer avec orgueil, n'a pas été amoindrie parce que dans ce pays, comme dans la métropole, elle a trouvé un levain dans l'esprit acéré et plus vif des Celtes, et en ce qui regarde le Canada, dans la pénétration de l'esprit français de logique, la rectitude d'esprit et la belle tournure d'esprit moral que deux millions de Canadiens français ont préservé, non pour leur seul bénéfice, le vôtre comme le nôtre, le bénéfice du Canada tout entier. C'est dans cette association des traditions britanniques, avec la tournure d'esprit celte et la finesse française, que résident les éléments de la grandeur de ce pays.

Je suis très sûr que le très hon. député tient autant à préserver les traditions britanniques que les députés représentant la vieille province de Québec, que l'hon. député de Saint-Laurent-Saint-Georges, M. Cahan, que cet autre ami de notre race et de notre province, l'hon. député de Mont-Royal, M. White, que tous les autres députés, si ces choses leur étaient toujours présentées sous leur vraie couleur, non avec l'idée de faire appel tantôt à une race, tantôt à une autre, mais avec l'idée de préserver les meilleures richesses morales et politiques de mon pays, les meilleurs éléments des deux grandes races qui le composent. Là est notre devoir, comme Canadiens patriotes, comme législateurs et celui des hommes d'Etat qui occupent le pouvoir.

M. McQuarrie: "Alors, pourquoi l'hon. député est-il indifférent envers l'Empire britannique?"

M. Bourassa: "J'ai expliqué mon attitude à plusieurs tribunes et je présume que j'aurai d'autres occasions de l'expliquer. Je crois, avec lord Roseberry, un grand homme d'Etat, un libéral il est vrai, mais ayant de grandes tendances conservatrices, que la croissance anormale de l'Empire britannique est le plus grand danger pour les idéals britanniques, et je suis plus attaché à ces idéals qu'à l'impérialisme britannique, partout où il s'étend.

Attacherons-nous à jamais le jeune géant canadien au cordon de tablier de la vieille grand'mère, si respectable qu'elle soit?

Je ne pose pas la question de l'indépendance politique. Le maintien ou la rupture de nos liens politiques est pour moi chose secondaire. Je préfère que nous nous séparions de la Grande-Bretagne et demeurions britanniques d'esprit, que de continuer à être ce que nous sommes: britanniques de nom, mais yankees par l'esprit, la morale et les moeurs, de plus en plus, chaque jour.

Des précédents

Quel député est prêt à dire que nous devons adopter comme précédent cet acte de duplicité de cinq membres du cabinet anglais qui ont préparé et amené le traité d'alliance secret entre la France et l'Angleterre, huit jours avant la guerre, et le fait est maintenant historique, à l'insu des deux tiers ou des trois quarts du parlement et de toute la nation anglaise?

Quelqu'un est-il prêt à dire que dans ces graves questions de relations interimpériales qui, dans l'excitation du moment, peuvent précipiter l'empire entier, ou de grandes parties de l'empire dans les affaires de la guerre, nous devions adopter comme un beau précédent, par exemple, la dépêche envoyée par M. Churchill, lors de l'incident de Chanak?

Ferons-nous connaître par des expressions d'opinion que nous sommes prêts à copier, à admirer et à suivre tout ce qui vient de Londres? Quand la dépêche est arrivée, M. Meighen, le 22 décembre 1922, s'est écrié, à Toronto: "Ready, Aye Ready!" S'il avait su, comme nous l'avons appris depuis, que M. Churchill avait agi à l'insu du ministre des affaires étrangères et de la plupart de ses collègues, je suis sûr qu'il n'aurait pas été prêt à dire, au nom du peuple canadien: "Ready, Aye Ready!", au premier cri lancé par un politicien isolé d'un cabinet anglais.

Explication attendue

M. Meighen proteste que les extraits de son discours de Toronto, par leur conclusion même, ne lui rendent pas justice.

"Je crois qu'il devra s'expliquer à fond. Je veux être tout à fait équitable et ne le suis-je pas, en prétendant qu'à cette occasion, M. Meighen était d'avis que c'était le devoir du Canada de répondre à l'appel de la Grande-Bretagne, et que si le gouvernement canadien agissait ainsi, il l'appuyait?

M. Meighen: "Ce n'est pas du tout un exposé équitable".

M. Bourassa: "Si le très hon. député croit que je n'ai pas exposé son attitude sous son vrai jour, j'espère qu'il profitera, de la première occasion de s'expliquer, avec une parfaite clarté. Il lui incombe de se placer sur un terrain ferme, touchant cette question, non seulement pour le bénéfice de la province de Québec, mais du Canada tout entier. A mon sens, le courant suivi depuis vingt-cinq ans, dans les affaires impériales, a plus contribué au refroidissement d'amitié entre les races et les provinces, à la perturbation de l'esprit public et à nos difficultés économiques que n'importe quel autre de nos problèmes politiques.

(A suivre en deuxième page)

Une majorité de 3 voix pour le gouvernement King

(Suite de la 1ère page)

Devise suggérée

La représentation des groupes continuera à exister, et nous devons désirer qu'elle existe. Mais nous devons aussi adapter notre système parlementaire et notre système de gouvernement à cette nouvelle et durable condition des affaires. Si la situation est temporaire, les systèmes que nous pourrons étudier seront temporaires, mais si elle est permanente, des précédents se produiront chez nous, et nous ajouterons quelque chose à cette magnifique cohésion d'absurdité qu'est la constitution britannique, pleine d'étrangetés, de silences significatifs qui peuvent être remplacés par des précédents, par de nouveaux articles de constitution, pour satisfaire de nouveaux besoins du peuple, pour offrir des solutions nouvelles à des problèmes nouveaux, et j'ai plus de confiance dans la fécondité des institutions britanniques, de même que tout un groupe de soi-disant séparatistes, de soi-disant rebelles à la couronne. Nous croyons plus à l'éternelle fécondité des institutions britanniques que ces défenseurs attitrés des institutions britanniques qui veulent toujours arrêter par quelque endroit la croissance de cette institution.

La devise que nous devions faire adopter dans chaque province est "Diversité dans l'Unité". Voilà qui est dans l'esprit de la constitution anglaise, des traditions canadiennes et qui est opposé à l'esprit prussien, ou yankee ou français jacobiniste, qui a fait une invasion chez nous, durant les dernières 25 années et nous a fait perdre la tête, avec l'idée que nous devons sauver l'Empire et établir la paix dans le monde, lorsque nous n'avons pas encore appris à rétablir l'ordre dans notre maison.

"Les gens de Québec sont aussi pratiques, parce qu'ils sont britanniques, que les gens de l'Ouest ou des autres provinces. Et il y a tout plein de mangeurs de soupe au pois dans nos villages et nos campagnes et tout plein d'ouvriers dans la ville de Montréal qui sont prêt à soutenir les gens de l'Ouest, dans ce qu'il y a de juste dans leurs griefs; qui sont prêts à répondre aux appels de la Nouvelle-Ecosse, cette petite province qui a fourni tant d'intelligence, de coeur, de belles traditions au Canada, quoi qu'en pensent lord Atholstan, la Banque de Montréal, quelques manufacturiers de Québec, Toronto, Hamilton ou Montréal."

Mais jouons cartes sur table. Si ces messieurs des parties éloignées du Canada désirent l'active sympathie le Québec, pour obtenir ce qu'ils considèrent comme juste, qu'ils ne nous aident pas aveuglément à conserver ce qui nous est plus cher que les automobiles, les pêcheries ou les manufactures, mais qu'ils nous écoutent au moins lorsque nous leur expliquons ce qui nous semble notre devoir impérial et notre devoir national; lorsque nous leur disons que la survivance de la langue, chez nos enfants dispersés dans plusieurs provinces anglaises, nous est plus chère que toute considération économique; qu'ils apprennent aussi que nous n'exerçons là qu'un droit naturel et qu'en qualité de sujets britanniques, nous ne faisons qu'exercer notre devoir et notre mission de résister à la pénétration américaine en Canada.

Nous sommes britanniques et non impériaux, nous sommes Canadiens avant d'être Anglais ou Français. Nous ne sommes pas plus prêts à nous battre pour la France plus que pour l'Angleterre, à moins que l'intérêt du Canada ne nous le commande.

J'ai l'intention de voter contre l'amendement. J'avertis cependant les ministres que je ne suis pas prêt à leur accorder un vote de confiance, tout le temps, ni à appuyer toutes leurs mesures.

Les courses à chiens du Pas

Le Pas, Man. — Le programme du carnaval du "Dog Derby" est plus chargé que jamais cette année. La longue course de 200 milles sans arrêt a été changée en une course sur piste à laquelle tous les spectateurs pourront assister.

Il y aura aussi une course pour chiens de traits avec une charge de 100 livres.

Ces attractions auront lieu du 26 au 29 janvier.

ECHOS D'EUROPE

Le cardinal Mercier est plus faible

Bruxelles — Le cardinal Mercier est encore dans un état de très grande faiblesse. Après s'être consultés, jeudi, ses médecins ont décidé de ne pas publier de bulletin de santé, ce qui est interprété comme un signe peu favorable. Il ne paraît y avoir aucun doute sur la gravité du cas.

Le cardinal dort durant la plus grande partie de la journée. Il ne se fait aucune illusion sur son état et il répète que seul un miracle peut le sauver.

Malgré cela, il a reçu plusieurs visiteurs, jeudi, y compris le ministre des colonies. La "Libre Belgique" exhorte ses lecteurs à redoubler leurs prières pour que le cardinal recouvre la santé.

Le mariage religieux de Mussolini

Londres — On n'a pu faire confirmer en aucune façon la dépêche de Chiasso, Suisse, au "Daily Herald", disant que Benito Mussolini, premier ministre d'Italie, a fait bénir par un prêtre le mariage déjà contracté civilement avec sa présente femme. Aux termes de la dépêche en question, le mariage religieux aurait été célébré au domicile de Mussolini, et le Vatican aurait accordé l'autorisation de tenir ce mariage secret.

Du froid et de la neige en France et en Italie

Paris — L'Italie et une partie de la France passent par des jours de froid. La Côte d'Azur est recouverte de neige. A certains endroits, en France, le thermomètre est tombé de 60 degrés à zéro et même plus bas. Les endroits inondés sont maintenant recouverts de glace et le vent soufflé en tempête. A Briançon, le thermomètre a marqué 5 degrés sous zéro. En Touraine et en Bourgogne, la température est à peine au-dessus de zéro.

Une forte tempête de neige passe sur les districts aux alentours de Nice et de Cannes où se fait la culture des fleurs. Les pertes s'élèveront à des millions de francs. Bordeaux, Montpellier et Avignon, où on ne voit pas la neige une fois en dix ans, en sont recouverts. La Méditerranée est secouée par une forte tempête.

A Milan, Turin et Trieste, il est tombé plusieurs pouces de neige et on en a eu à Florence et même à Naples.

Clôture de l'exposition missionnaire du Vatican

Rome — En présence du pape, de vingt et un cardinaux, des représentants des corps diplomatiques et de plusieurs centaines d'évêques de toutes les parties du monde, l'exposition missionnaire du Vatican a été close le 10 janvier. Le pape a prononcé un discours démontrant l'importance d'une telle exposition et sa signification en rapport avec l'universalité de l'Eglise.

Une église à sainte Jeanne d'Arc

Paris — Le jour de la fête de sainte Jeanne d'Arc, le 9 mai prochain, on posera à Paris la pierre angulaire d'une nouvelle église dédiée à la sainte patronne de la France, suivant le voeu qui faut fait aux jours sombres de septembre 1914, alors que les Allemands approchaient de Paris.

Feu le cardinal Amette, alors archevêque de Paris, fit le voeu, dans la cathédrale de Notre-Dame, de construire une église à sainte Jeanne d'Arc si la France était victorieuse.

Les plans de l'église sont terminés. Un terrain de 30,000 pieds carrés a été acheté pour la construction de l'église entre Paris et la banlieue de Saint-Denis. C'est là que Jeanne d'Arc pria avant de lancer ses troupes à l'assaut de la ville qui se trouvait aux mains des ennemis du Dauphin. C'est là également qu'elle pria après ce vain assaut au cours duquel elle fut blessée d'une flèche.

Hommage à un artiste canadien

Paris — Une exposition posthume des oeuvres du peintre canadien J.-W. Morrice, de Montréal, mort à Tunis, Afrique septentrionale, il y a trois ans, a été inaugurée par l'ambassadeur britannique, le marquis de Crewe.

Les tableaux qui constituent l'exposition appartiennent la plupart à des collectionneurs d'oeuvres désirant rendre hommage à la mémoire de l'illustre artiste canadien. M. Morrice comptait un grand nombre d'amis parmi les hauts personnages de Paris.

Armand Dayot, inspecteur des Beaux Arts à Paris, considère Morrice comme un maître des nuances.

Les femmes au barreau de Paris

Paris — A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'admission des femmes au Barreau de France, il a été révélé qu'il y a actuellement 300 femmes inscrites au Barreau de Paris. Cependant, moins de vingt femmes avocats plaident devant les tribunaux. Les autres sont employées dans les bureaux d'avocats où elles préparent les droits, questionnent les clients et exécutent les diverses tâches de leur profession.

Le courrier qui tombe du ciel

Paris — On expérimente, en ce moment, sur la ligne de Paris à Londres, divers appareils pouvant permettre aux pilotes de laisser tomber, au passage, leurs sacs de dépêches sans avoir à ralentir la vitesse de leurs appareils, même s'ils marchent à plus de 100 kilomètres à l'heure, et à se rapprocher du sol.

L'un des systèmes préconisés consiste à aménager, sur certains points, des espaces visibles d'une très grande altitude. Le pilote, tenant compte de la vitesse acquise, appuie sur un levier qui déclenche le décrochage d'un sac — assimilé dans l'espèce à une bombe. Le sac tombe comme une pierre jusqu'à une centaine de mètres du sol. A ce moment, le parachute dont il est muni se déploie, et il arrive doucement à terre, sans que soient brisés les cachets des lettres qu'il contient.

En France

LA SITUATION ENCORE TENDUE

Le cartel des gauches favorable à Herriot et hostile à Briand

Paris — En déclarant que la situation actuelle était trop critique pour faire de la politique et que le temps était passé où les gouvernements et même un ministère pouvaient être renversés par les commissions, le premier ministre Aristide Briand a pris la détermination de mettre carrément le parlement en face de ses responsabilités. Donc, le sort de son cabinet sur son programme financier pour la réhabilitation de la France fera le sujet d'une lutte, à la Chambre des députés, quand la commission des finances soumettra son rapport hostile aux mesures formulées par M. Doumer.

Herriot contre Briand

Le premier discours de M. Herriot depuis son élection comme président de la Chambre des députés a fourni l'occasion au cartel des gauches de lui faire une autre ovation. Immédiatement après, la commission des finances rejeta la proposition de M. Doumer concernant le timbre. On peut juger de la situation politique par ces simples actes.

Le cartel des gauches continue sa campagne contre le ministre des finances, M. Doumer, et M. Briand. Il ne manque jamais, par contre, de mettre en évidence M. Herriot et ne cache pas son intention de forcer ce dernier à reprendre la présidence du conseil. Les amis de M. Briand admettent que son gouvernement ne saurait être sauvé du désastre que par le vote de l'opposition conservatrice.

M. Briand affirme, cependant, qu'il insistera pour le débat public sur la situation avant de s'incliner devant la décision de la commission des finances qui a déjà rejeté trois importantes dispositions des projets de loi de M. Doumer, afin de forcer le gouvernement à donner sa démission avant même le débat à la Chambre.

Plusieurs chefs de la droite déclarent qu'ils seraient de misérables dupes s'ils aidaient le gouvernement Briand, car le président du conseil fut le premier à rompre l'union sacrée des partis qui exista pendant la guerre et que s'il était sauvé par le vote conservateur, il se rangerait de nouveau du côté du cartel des gauches.

PARIS — M. Edouard Herriot a été réélu président de la Chambre.

La pierre de construction du Manitoba

Réunis récemment à Winnipeg à l'occasion de leur congrès annuel, les géologues et ingénieurs canadiens ont reconnu à l'unanimité que la pierre de construction du Manitoba extraite des carrières de Tyndall et de Garson était égale, sinon supérieure, à toute autre pierre de construction de ce continent, et que des mesures devraient être prises pour faire mieux connaître cette pierre dans le pays.

Depuis quelques mois, plusieurs édifices importants ont été construits dans les provinces de l'Est avec cette pierre du Manitoba, tout particulièrement à Montréal, où nous avons le Château, la grande maison de rapport de la rue Sherbrooke ouest et le nouveau magasin Eaton.

"Nous négligeons trop nos matières premières, disait à ce sujet ces jours derniers M. G. Ommanney, du département de la Colonisation du Pacifique Canadien. Mais les excellents résultats obtenus depuis quelque temps avec la pierre du Manitoba dans la construction d'édifices à bureaux, de maisons de rapport et de grands magasins, tant au point de vue de la beauté architecturale que de la construction elle-même, devraient être suffisants pour convaincre entrepreneurs et architectes que nous avons ici même au pays, et en assez grandes quantités pour des années à venir, une pierre capable de rivaliser avantageusement avec toute autre pierre d'importation. La construction des édifices parlementaires de Régina et de Winnipeg, du Palais de Justice de Winnipeg et d'autres structures considérables à Fort William, Sault Sainte-Marie, Toronto, Montréal et Québec, est une preuve suffisante à l'appui de cette prétention".

Les carrières d'où l'on tire la pierre de construction du Manitoba sont situées à une trentaine de milles au nord-est de Winnipeg, près des gares de Garson et Tyndall, sur l'embranchement du Lac du Bonnet du Pacifique Canadien. Le plus grand centre d'exploitation est Garson, où trois grandes carrières fournissent déjà des quantités fort considérables de cette excellente pierre. Dans le commerce, la pierre du Manitoba est connue sous le nom de "pierre de Garson" ou de "Tyndall", mais on l'appelle aussi "pierre de Winnipeg".

Il y a évidemment encore beaucoup à faire pour populariser au Canada l'usage de la pierre canadienne, mais on espère que nos constructeurs en viendront bientôt à la conclusion qu'il y va de leur intérêt d'utiliser les matériaux du pays avant de songer à les faire venir de l'étranger. Ils ont, sur la question de la pierre de construction, une excellente occasion de faire preuve d'un patriotisme éclairé.

L'homme attaché à la terre de tout le poids du péché ne sait pas ce que Dieu a d'empire sur une âme sainte, et ce qu'une âme sainte a d'empire sur son corps. Il croit à l'attraction des mondes, mais il ne croit pas à l'attraction de Dieu. — Lacordaire.

La meilleure manière de se venger, c'est de ne pas se rendre semblable aux méchants. — Marc-Aurèle.

POUR RIRE

Mot d'enfant

Il a le mérite d'être authentique.

Bébé, qui porte sur ses frêles épaules le poids de quatre cinquièmes de lustre, a saisi dans la boîte à ouvrage de sa maman une paire de ciseaux. Il jongle avec le dangereux instrument. On le lui arrache des mains, ce qui ne va point sans pleurnicheries.

— Et si tu t'étais crevé les yeux, malheureux! Tu n'aurais plus vu clair!

Bébé ne prend pas le temps de la réflexion. Il trouve sur-le-champ la réplique, une de ces répliques désarmantes dont les petits ont le secret:

— Eh ben! j'aurais mis les lunettes à grand'mère!

La candidate timide

Une jeune fille, qui se présentait au baccalauréat, avait été tout particulièrement recommandée à un examinateur. Ce dernier avait reçu une dizaine de lettres de personnages importants insistant tous sur l'extrême timidité de la candidate.

Le jour de l'examen, le professeur, d'une voix bien douce, bien indulgente, lui dit:

— Je sais, Mademoiselle, que vous êtes timide, mais, rassurez-vous, prenez votre temps, et parlez-moi des causes de la révolution de 1848.

Silence.

— Peut-être avez-vous mal saisi? Expliquez-moi, en quelques phrases, la chute de Louis-Philippe et la proclamation de la République, voulez-vous?

Alors la jeune fille, d'une voix presque imperceptible:

— C'est tout spécialement sur cette période, Monsieur, que je suis timide.

A la coque

Pour augmenter le plaisir de ceux qui vont récolter eux-mêmes leurs oeufs à la coque dans le panier des poules pondeuses:

En rentrant du bureau, un jeune employé célibataire achète deux oeufs étiquetés "du jour" pour son déjeuner. Arrivé chez lui, il s'aperçoit qu'il y a quelque chose d'écrit sur une des coquilles, et un examen attentif lui permet de déchiffrer le message suivant:

"Je suis la fille du fermier, j'ai dix-huit ans, des cheveux blonds, des yeux bleus et un teint de rose. Mon rêve serait d'épouser un Parisien. Si, par hasard, ces lignes lui tombent sous les yeux, qu'il écrive!" (Suivait l'adresse.)

Voyant la main du ciel dans cette rencontre providentielle, le jeune homme bondit au bureau de poste le plus proche et envoie un télégramme pour prendre rang.

Le lendemain matin la réponse lui arrivait:

"Trop tard! Il y a déjà quatre ans que je suis mariée et je suis même mère d'une délicieuse petite fille. Mille regrets."

Omission

Le clergyman — Dites-moi, Pat, quelle était cette jolie femme qui se promenait l'autre jour avec vous?, votre femme ou votre soeur?

Pat — Heu!... heu!... excusez-moi... je n'ai pas pensé à le lui demander...

Gens prétentieux

Rien n'est moins démocratique que d'entendre quelqu'un vous parler solennellement de "Monsieur son père", de "Madame sa mère", de "Monsieur son frère", etc. Eh bien! le croirait-on, l'aristocratique prince de Condé, celui qu'on appelle le grand Condé, ne pensait pas autrement sur ce point que nos républicains d'aujourd'hui.

Ennuyé d'entendre un fat parler sans cesse de "Monsieur son père" et de "Madame sa mère", il appela un de ses gens et lui dit:

— "Monsieur mon laquais", dites à "Monsieur mon cocher" de mettre "Messieurs mes chevaux" à "Monsieur mon carrosse".

VOLUME XIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 20 JANVIER 1926 NUMERO 38

Plaignons-nous moins de notre temps et plus de nous-mêmes. Soyons moins découragés, mais soyons meilleurs.

OZANAM.

LA LIBERTÉ

L'homme compte par jours; tes courtes créatures
Pour vivre et pour mourir ont assez d'un moment.
Mais toi seul, ô mon Dieu, par siècle tu mesures
Ce temps qui sous tes mains coule éternellement.

LAMARTINE.

LE FRANCAIS ET L'IMPOT SUR LE REVENU

Ce qui doit être fait immédiatement dans chaque paroisse franco-canadienne de l'Ouest

Il ne s'agit pas simplement de proclamer dans les grandes circonstances que nous avons en notre pays des droits incontestables. Ces droits, nous avons également le devoir strict de les défendre et de nous en prévaloir dans nos rapports officiels avec le gouvernement comme dans le détail de notre vie quotidienne. Est-ce uniquement la faute des autres si l'on fait si chiche place au français dans les bureaux du service fédéral, quand il est notoire qu'à peine 25 pour cent des Canadiens français s'adressent à eux dans leur langue? Grâce à cette incurie et à cette indifférence d'un trop grand nombre des nôtres, certains Anglais de bon sens ont pu dire: *"Les Canadiens sont des farceurs! Ils réclament leurs droits à cor et à cri quand on les leur enlève et ils s'en moquent là où ils les possèdent!"*

Dans le but de remédier à ce fâcheux état de choses qui pourrait avoir les plus graves conséquences, l'*Association d'Education des Canadiens français du Manitoba* adressait, il y a quelques semaines, aux secrétaires de tous ses comités paroissiaux une circulaire à laquelle nous croyons devoir faire écho. Voici quel en était le texte:

Afin d'enrayer dans toute la mesure du possible le danger d'anglicisation qui nous menace de toutes parts, l'exécutif croit bon d'entreprendre une propagande auprès de nos comités paroissiaux qui se feront nos intermédiaires, dans leurs localités respectives, en vue d'obtenir les meilleurs résultats dans cette campagne.

L'objectif de cette propagande est de rendre plus populaire l'usage du français au sein de notre population de langue française, dans ses relations multiples avec les divers départements fédéraux, tels que les Postes, les Chemins de Fer, l'Intérieur, l'Agriculture, le Revenu, les Messageries, etc. Pour obtenir ce but, le premier pas à faire est d'exiger, partout et toujours, des formules françaises ou bilingues en traitant avec ces départements, et refuser de les remplir si elles sont exclusivement en langue anglaise.

Ce moyen est relativement facile quand on possède la moindre dose de fierté nationale, et le succès en est certain si chacun veut y mettre du sien. Votre travail sera de convaincre nos gens de la nécessité d'exiger ces formules et de les demander vous-mêmes aux employés de ces départements dans votre village. L'exécutif compte instamment sur le généreux concours de votre cercle pour mener cette campagne à bonne fin. Merci.

Une belle occasion se présente qui va pousser nos amis à se mettre à l'oeuvre immédiatement. Nous voici à l'époque où chaque citoyen est tenu de remplir une formule de déclaration pour l'impôt sur le revenu. Tout Canadien français digne de ce nom ne peut se dérober à l'obligation de répondre à un questionnaire dans sa langue. Cependant on nous dit que dans beaucoup de centres français du Manitoba et des autres provinces de l'Ouest les formules françaises sont encore absolument inconnues. Une pareille négligence ne doit pas se prolonger plus longtemps.

Il appartient au comité paroissial de s'enquérir sans retard de la situation et d'y porter remède s'il y a lieu. Une simple démarche auprès du maître de poste de l'endroit devrait suffire; mais on peut aussi s'adresser directement au bureau central de la perception de l'impôt sur le revenu d'où dépend la localité.

Tout contribuable de langue française a droit à des formules en français, où qu'il habite. Ces formules existent: à nous de les demander, de les exiger, de signifier au besoin — courtoisement mais fermement — qu'on n'en remplira pas d'autres.

Là où il ne se trouve ni cercle ni organisation quelconque, la même démarche peut être faite avec le même succès par un petit groupe de Canadiens français, ou même par un seul agissant au nom de ses compatriotes.

Le récent voyage de la *Survivance franco-canadienne* a opéré une heureuse fusion entre les groupes français de l'Ouest. On a souligné à ce propos quelle force irrésistible serait la nôtre si nous nous unissions dans un même effort pour une revendication commune. Voilà une magnifique occasion de nous mettre à l'oeuvre. Que tous nos compatriotes des trois provinces se servent, cette année, de formules françaises pour l'impôt sur le revenu: ce sera la meilleure démonstration pratique de notre survivance nationale.

Donatien FREMONT.

LES ENNEMIS DE LA VIE RURALE

Certaines sociétés créées pour les citadins

Autrefois le rat de ville
Invita le rat des champs,
D'une façon fort civile,
A des reliefs d'ortolans.

Finalement le rat des champs eut le bon esprit de détaler prestement. Plût à Dieu que nos habitants de la campagne parfois fussent pris de la même épouvante et du même ferme propos, à la suite des propositions qui leur sont faites fort civilement de s'embrigader dans des associations, des sociétés créées tout spécialement pour les citadins!

L'association, d'une façon générale, est chose louable; malheureusement sa nécessité n'est pas suffisamment reconnue. Encore faut-il, pour qu'une association soit profitable, qu'il y ait similitude de besoins, d'intérêts, de moeurs entre les associés. Autrement le groupement ne servira qu'à quelques-uns et les inconvénients surpasseront les présumés avantages. Certaines sociétés utiles, voire même nécessaires aux gens des villes, peuvent devenir préjudiciables aux gens des campagnes à cause de la disparité de besoins et de mentalité.

Quoi qu'il en soit des excellentes intentions et des bienfaits de ces associations, ne serait-il pas imprudent d'en intensifier la propagande parmi nos campagnards? Il faudrait au moins, ce me semble, agir avec une grande réserve. Habituer les chefs de famille à trouver leurs plaisirs, leurs amis, leurs compagnons en dehors de la famille, de la paroisse, n'est-ce pas déjà ébranler l'une et l'autre? Les autres membres de la famille finiront par faire comme leur père et iront, eux aussi, s'amuser en ville, loin des leurs. Puis à la maison on rapporte de la ville les goûts et les idées, les habitudes et les exigences. N'ira-t-on pas, afin de pouvoir rivaliser avec l'associé de la ville, jusqu'à imposer à sa famille et à soi-même un luxe, des dépenses superflues? Le budget ordinaire du fermier ne suffit pas toujours pour cela. Pourvu qu'on n'en arrive pas, pour satisfaire ces exigences mondaines, à hypothéquer sa ferme et sa conscience à cause d'injustices.

La *Revue Dominicaine*, livraison d'octobre, conseille fortement aux cultivateurs, comme moyen de prévenir la désertion du sol, l'organisation dans les campagnes elles-mêmes de sociétés, clubs, associations de tous genres. Nos gens, s'ils le veulent, peuvent tous s'organiser de la sorte, dans chaque paroisse, dans des groupements plus appropriés à leurs habitudes, à leurs goûts, et moins lourds sur le budget familial. En agissant ainsi, le renouveau des campagnes s'effectuera parce que l'organisation paroissiale sera consolidée et que l'attachement au sol sera rendu moins frangible.

D'ailleurs, si les messieurs de la ville sont tant remplis de sollicitude, d'égards et d'estime à notre égard, que ne viennent-ils donc chez nous, dans nos régions agricoles, pour nous enseigner le secret de l'organisation sur les lieux, nous encourager, nous donner des preuves tangibles de leur dévouement, de leur désintéressement et de leurs générosités. Alors vraiment nous croirons à leur sincérité et à leur patriotisme.

Partout on se plaint de la désertion du fermier et partout on complote et on organise cette désertion. Que de fois les supposés heureux des villes, auxquels s'ajoutent les ratés, les déracinés du sol, s'unissent pour larmoyer, s'apitoyer sur le sort du fermier, pour plaindre une vie qui semble dure et dépourvue de commodités! Le renard ayant la queue coupée avait autrefois joué la même comédie.

La goutte d'eau qui tombe indéfiniment sur le roc finit par le creuser. L'habitant, à force de s'entendre plaindre, finira par se croire malheureux et le dégoût de la campagne s'emparera de lui. Notre honnête et laborieux cultivateur n'a, en général, guère besoin que l'homme de la ville se penche vers lui; le contraire serait plutôt vrai. Pour se pencher, il faut être plus haut. Un grand monsieur se penche vers un enfant, s'il veut causer avec lui. Une feuille qui flotte à la surface de la rivière ne se penche pas sur sa surface.

L'habitant est, lui, l'homme le plus heureux de la terre. Son lendemain et celui de sa famille lui sont assurés; toujours sur la table il y a au moins une miche de pain. Son sort est moins digne de compassion que celui du petit commis de magasin, que celui de l'esclave du bureau et du forçat de l'usine. Il peut avec raison dire avec l'auguste de Cinna:

Je suis maître de moi comme de l'univers.

J.-P. GAGNON, ptre.

Les droits des écoles séparées de l'Ontario

Toronto — Il s'instruit actuellement devant le juge Rose un procès qui touche aux "droits et privilèges des écoles séparées d'Ontario". Ce procès a été intenté contre le gouvernement d'Ontario par la commission scolaire no 2, du canton de Tiny, comté de Simcoe. Cette commission réclame du gouvernement une somme de $736 qui lui serait due.

De plus, les commissaires demandent certaines déclarations qui établiraient certains droits pour les écoles séparées (catholiques) de la province d'Ontario. Ils prétendent que certaines lois scolaires sont préjudiciables à leurs droits et qu'elles sont "ultra vires"; que le bureau des écoles séparées a le droit d'établir et de diriger des cours plus élevés et que les partisans des écoles séparées ne doivent pas payer pour le maintien des autres institutions scolaires déjà existantes.

PARIS — M. Jean Painlevé, fils du ministre de la guerre, va faire du cinéma.

RIGA — Les cinq émissaires envoyés par Abd-el-Krim au gouvernement de Moscou ont reçu le meilleur accueil. Les revendications riffaines ont été approuvées.

COLONISATION ET COOPERATION

Réponse à "Intéressé"

Monsieur l'Intéressé,

Je me permets de répondre à votre demande de l'autre jour à propos de la coopération nécessaire de la part des nôtres dans l'établissement à demeure de colons sérieux possédant un petit capital. Je ne crois pas ajouter beaucoup aux raisons que vous avez mises en avant, raisons qui travaillent en sens contraire et qui font plus de dommage que 100 agents pourraient faire de bien. Je me rappelle avoir lu quelque part dans un livret d'un missionnaire-colonisateur "qu'un colon satisfait en valait mille qui ne le sont qu'à demi et 10,000 qui ne le sont pas du tout".

Et il avait raison.

Je me demande pourquoi nos cultivateurs ne sont pas satisfaits de leur sort. Pourquoi voudraient-ils échanger leurs fermes contre un lot en ville? Pourquoi, de seigneurs et maîtres chez eux, voudraient-ils devenir esclaves et journaliers dans un village, dans une ville, sur la voie ferrée ou dans la rue qui appartient à tout le monde?

Parce qu'ils doivent travailler plus longtemps par jour pendant la saison des semences et des récoltes? Mais on ne sème pas et on ne récolte pas des céréales tous les jours de l'année! On récoltera des piastres chaque jour, si chaque jour on travaille à ce qui paie sûrement et ne fait jamais défaut, je veux dire l'industrie laitière bien conduite et bien organisée.

Voici un fait vécu, vivant, authentique, contrôlé par affidavit, et il n'est pas unique dans le Manitoba. Je le prends entre cent. C'est celui de M. Alphonse L..., de La Broquerie, Man.

Avec 16 vaches à lait — et pas des meilleures, — du 1er janvier 1925 au 1er décembre, les résultats suivants ont été obtenus: $1,070 par chèques conservés, moyenne par mois entre $75 et $80 par vente de lait, de crème et de beurre. La famille se compose du père, de la mère et de sept enfants, et l'on ne se prive pas de nourriture lactée. La provision de beurre d'au moins 100 livres pour l'hiver est faite depuis octobre. A part cette dépense et cette réserve, les sous-produits (petit lait, lait chaud, lait de beurre, etc.) ont permis de faire l'élevage de cinq belles génisses de l'année et d'une trentaine de petits gorets.

Je dois ajouter que M. Alphonse L... n'a qu'un quart de section (160 acres), qu'il ne vend pas de grain, ni de foin, ni n'en achète, mais consomme et fait tout consommer sur la ferme. Il a bien encore pour quelques cents dollars de revenus avec ses volailles, la vente d'un boeuf gras, d'une dizaine de cochons de 200 livres et peut-être quelques moutons...

Remarquez que M. Alphonse L... n'a d'aide que pour traire ses vaches, la plus vieille de ses fillettes n'étant âgée que de 12 ans.

Voulez-vous un autre témoignage? A deux milles et demi de ce dernier, je trouve M. Damase K... Ses 14 vaches ont rapporté en mai (chiffres officiels) $122.85; en juin, $119.57; en juillet, $107.97; en août, $100.10; en septembre, $88.50.

L'information ajoute qu'en octobre, novembre et décembre, les prix seront meilleurs, parce que plus de vaches seront fraîches, le lait sera plus gras qu'en été, les prix payés seront plus élevés pendant l'hiver qu'au printemps. Voilà la somme de $1,200, ou moyenne de $100 par mois, gages de $3 à $4 par jour clair et net. Le pourcentage de gras a été comme suit: 3.4; 3.7; 4.4; 4.5...

M. Damase est seul avec sa femme et trois jeunes enfants, et il vit et fait des paiements sur sa terre... et est heureux tout comme son lointain voisin et émule, M. Alphonse L...

Maintenant, vous me demanderez quel rapport ces faits, ces chiffres, ces statistiques peuvent bien avoir avec la coopération nécessaire à l'oeuvre de colonisation? Tout simplement, mon ami, par la bonne annonce, par le journal local qui est le medium à notre porte pour faire savoir à nos parents et amis d'ailleurs que nos compatriotes établis sur les bords de la rivière Rouge, dans le Manitoba, peuvent vivre, réussir, préparer un avenir enviable à leurs enfants, et cela dans des paroisses canadiennes-françaises qui ont noms: La Broquerie, Sainte-Anne, Fannystelle, Letellier, Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Rose, Notre-Dame de Lourdes, Saint-Pierre, Saint-Malo, Saint-Claude, etc.

Dans un article subséquent, je traiterai de l'annonce-réclame par le journal local.

Votre,

Jean SANSTERRE.

LONDRES — Un rapport commercial indique que les Canadiens sont les plus grands mangeurs d'oeufs du monde.

LE "DEVOIR" ET LES GROUPES DE L'OUEST

"Depuis quinze ans pas une de nos luttes dans l'Ouest n'a échappé à la sympathie clairvoyante de ce journal", dit le R. P. Auclair, O.M.I., ancien directeur du "Patriote de l'Ouest", à la célébration du seizième anniversaire du "Devoir"

Montréal — Le 16me anniversaire du "Devoir" a été fêté par un banquet qui réunissait quelque 150 convives dans une salle du Queen's.

Avant M. Bourassa, M. le sénateur Legris, de passage à Montréal, le R. P. Auclair, représentant des groupes français de l'extérieur de la province de Québec, ont prononcé de courtes allocutions, vivement applaudies.

"Je ne crains pas de flatter ceux qui le dirigent, a déclaré M. le sénateur Legris, en disant tout le bien que le "Devoir" a fait. Le "Devoir" a renforcé le sentiment national, politique et religieux. Amis du "Devoir", tenons-nous la main dans la main. Aidons ceux qui travaillent et luttent pour notre pays."

Le R. P. Auclair

Le R. P. Auclair, ancien directeur du "Patriote de l'Ouest", a prononcé l'allocution suivante, au nom des groupes français extérieurs:

C'est une grande hardiesse! je le conçois, pour quelqu'un qui ne possède aucun don d'éloquence, d'oser prendre la parole devant un auditoire comme celui-ci. Mais vous voudrez bien pardonner la témérité d'un pauvre ancien journaliste en considération du motif qui l'inspire.

Ce motif c'est celui de la profonde reconnaissance que voudrait exprimer à l'égard de l'oeuvre du "Devoir" dont nous fêtons aujourd'hui le seizième anniversaire, tout un groupe de langue française, le groupe de l'Ouest canadien, des trois provinces de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Alberta.

Déjà, les représentants officiels de nos trois associations nationales ont tenu au nom des 300 pèlerins de la "Survivance franco-canadienne" comme au nom des 125,000 Franco-Canadiens de là-bas, à rendre visite au "Devoir" avant de repartir pour l'Ouest où les rappelaient des affaires pressantes. Ils auraient été heureux de se trouver avec vous aujourd'hui et de vous dire combien ils apprécient la sympathie, l'encouragement, l'appui efficace que n'a cessé de leur prodiguer le "Devoir" dans la lutte qu'ils soutiennent là-bas pour la même cause que vous défendez si vaillamment ici: la cause de la foi catholique et de la langue française.

D'ailleurs, M. le directeur du "Devoir", la reconnaissance que nous devons à votre oeuvre, nous vous la devons à vous-même, avant même la fondation de votre journal, car nous ne pouvons pas oublier la lutte si courageuse et si brillante que vous avez soutenue pour la défense de nos droits lors de la création civile des provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta, comme aussi lors de l'annexion du district de Keewatin au Manitoba. Du haut de cette tribune du parlement fédéral où la nation tout entière aujourd'hui est heureuse de vous voir revenir, vous avez pris notre défense parce que notre cause était juste. Il convient que nous saisissions cette occasion de vous dire du fond du coeur: merci.

Merci pour tout ce que vous avez fait pour vos frères de l'Ouest, et permettez-nous d'y ajouter l'expression de nos meilleurs voeux pour le triomphe de la tâche si belle que vous vous êtes imposée et que vous allez continuer au parlement en travaillant à éclairer l'opinion anglaise, en travaillant à dissiper les préjugés, en travaillant à cimenter l'union entre l'Est et l'Ouest, entre toutes les parties du Canada pour que se forme enfin un véritable esprit canadien, pour que s'établisse enfin dans tout le pays le règne de la paix dans la justice.

Dire ce que le "Devoir" a fait depuis quinze ans pour les groupes extérieurs français, pour l'Ouest, pour l'Ontario, pour l'Acadie, pour le groupe franco-américain, ce serait aborder un sujet immense, le sujet d'un poème héroïque, le sujet d'une véritable épopée. Que l'on permette simplement à un humble confrère en journalisme qui a vécu cette époque au jour le jour dans l'un de ces postes avancés de dire que depuis quinze ans pas une de nos luttes dans l'Ouest n'a échappé à la sympathie clairvoyante de ce journal; que pas une des initiatives entreprises dans l'Ouest pour organiser les forces catholiques, pour défendre l'âme des enfants et l'âme de la race, pour faire prévaloir le droit et la justice, que pas une de ces luttes et de ces initiatives n'est restée sans écho au "Devoir". Et ce ne fut pas seulement l'information froide et indifférente qui jette au public quelques faits plus saillants à titre de nouvelles plus ou moins sensationnelles, mais ce fut toujours la sympathie intelligente qui va au fond des choses, qui devine le progrès d'un mouvement, le progrès d'une oeuvre dans le germe même de son idée. Pour cela il faut plus qu'une intelligence qui sait voir clair et juste, il faut un grand coeur, et c'est ce que nous avons toujours trouvé au "Devoir". Et c'est pour cela que, nous de l'Ouest, notre dette de reconnaissance envers vous est immense, comme l'est aussi, j'en suis sûr, celle de tous les autres groupes français extérieurs.

Vous avez suivi nos luttes, vous avez soutenu notre courage, vous avez créé en notre faveur un courant de sympathie qui a permis la compréhension de nos problèmes, vous avez fortifié les liens d'amitié et de solidarité entre Québec et les groupes extérieurs, vous avez préparé cet état d'esprit, ce sentiment de cordiale bienveillance qui s'est manifesté de façon si grandiose et si touchante, ces jours derniers, dans l'accueil triomphal que la province de Québec a fait à l'Ouest canadien dans la personne des pèlerins de la "Survivance franco-canadienne".

Quel chemin parcouru depuis quinze ans! Quel changement dans l'opinion! Quel progrès du sens national et de l'esprit de patriotisme. Pour une très large part, M. le directeur et MM. les rédacteurs du "Devoir", c'est là votre oeuvre, c'est là le fruit de votre travail.

En exprimant au "Devoir" notre profonde gratitude pour tout ce qu'il a fait pour nous, nous ne faisons que souligner un aspect particulier des services innombrables que ce journal rend à la cause catholique et française. L'action du "Devoir" s'exerce en profondeur, elle forme une élite et par l'élite elle travaille la masse. C'est le vrai procédé. C'est une action peut-être plus lente et moins apparente, mais c'est une action plus efficace et de plus longue portée. C'est une action salutaire, c'est une action indispensable pour réagir contre tant de principes dissolvants de nos forces catholiques et nationales. Par la fidélité à son programme, par la haute tenue morale et intellectuelle de sa rédaction, le "Devoir" représente ce qu'il y a de meilleur dans l'âme canadienne, il est l'interprète constamment fidèle de l'esprit catholique et français.

Si on me permet une comparaison prise de cette merveilleuse invention moderne qu'est le radio, je dirai que le "Devoir", à Montréal, comme l'"Action Catholique", à Québec, comme le "Droit", à Ottawa, est le plus puissant poste émetteur de l'âme catholique et française en Amérique. Sa voix est entendue non seulement dans le Québec et dans l'Ontario, mais dans l'Ouest et en Acadie, jusqu'aux Etats-Unis, jusqu'en France et jusqu'à Rome. Je lui souhaite donc des auditeurs toujours plus attentifs et toujours plus nombreux, comme je souhaite aussi que l'on comprenne de mieux en mieux dans toutes les sphères d'influence le devoir très réel que nous avons de fournir à ce poste de rayonnement de l'idée catholique et française une puissance de plus en plus grande. Le "Devoir" fait tout son devoir envers nous; à nous de faire tout le nôtre envers lui.

M. Bourassa

M. Bourassa a réaffirmé sa détermination, ainsi que celle de ses collaborateurs, de continuer à garder le "Devoir" indépendant de tout groupe et de tout parti, politique ou autre. Il n'a jamais fondé son journal pour plaire aux conservateurs ou aux libéraux, et le "Devoir" s'est toujours placé, en critiquant ou en approuvant tel parti plutôt que l'autre, au seul point de vue des principes canadiens qu'il préconise et défend; ce sera dans l'avenir comme dans le passé la stricte ligne de conduite du journal.

Cette déclaration quant à l'attitude du "Devoir" a provoqué de vigoureuses approbations de la part de l'auditoire.

M. Bourassa a remercié de leur concours les amis et les collaborateurs du "Devoir"; il a annoncé que la situation économique et financière du journal s'est très sensiblement améliorée au cours de 1925.

L'orateur a ensuite exposé l'attitude, en politique et ailleurs, du journal depuis sa fondation en 1910, notamment en 1911 et pendant la guerre, fait prévoir quelle position il prendra lui-même à Ottawa, — où il se considère mandataire d'un groupe d'électeurs canadiens qui veulent le retour du pays à de saines traditions politiques et nationales — à l'endroit des différents groupes politiques et des hommes qui en font partie, et indiqué quelques-unes des questions intérieures et extérieures de la vie canadienne — ainsi celle de l'adhésion du Canada au pacte de Locarno auxquelles il faut porter attention.

De grandes fêtes chez les Oblats

Québec — Les Pères Oblats de Saint-Sauveur célébreront les 14, 15 et 16 février prochain, le centenaire de l'approbation de leur ordre par Rome. L'ordre des Pères Oblats fut fondé en 1816 par Mgr de Mazenod, devenu peu après évêque et archevêque de Marseille. Dix ans plus tard, le 17 février 1826, Rome reconnaissait officiellement et approuvait le nouvel ordre religieux. Cette célébration prendra un cachet très solennel à Saint-Sauveur, et les Pères Oblats ont décidé d'organiser à cette occasion de grandes fêtes religieuses.

Vient de paraître

"Comme Jadis..." roman de Magali Michelet. La scène se passe cette fois dans le lointain Alberta. Une idylle romanesque qui symbolise le rapprochement de l'ancienne et de la nouvelle France, et qui illustre en même temps la vie du colon français aux prises avec la grande nature occidentale, voilà ce que l'on trouvera dans le nouvel ouvrage de Magali Michelet. On se rappelle quel souffle anime "Contre le flot" du même auteur. "Comme jadis" est de la même inspiration. On le trouvera en vente dans toutes les librairies et chez l'éditeur: "Action Française", 1735, rue Saint-Denis, Montréal.

LES OBLATS A L'EXPOSITION DES MISSIONS

Succès ou insuccès?

"L'Exposition Vaticane est, véritablement, un succès — qui dépasse les espérances des plus optimistes. Elle n'a pas l'ampleur qu'aurait pu lui donner le gouvernement d'une nation, lequel aurait eu à sa disposition des moyens plus puissants d'organisation et aurait disposé d'un terrain plus vaste et bâti des palais somptueux; elle a dû être préparée un peu rapidement, et l'espace lui manque. Elle a, quand même, mis à contribution le monde entier; elle est un résumé exact de toutes les Missions; et le visiteur, qui se promène le long de ses "stands", a l'illusion d'un voyage autour du monde, — tout ce que voient les Missionnaires, tout ce qui a été fait par eux et tout ce que leur zèle entreprend actuellement, y est manifesté en une grandiose synthèse". (Cfr. "Les Missions Catholiques", de Lyon, no du 15 mai 1925, page 224).

Quelle figure la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée fait-elle, dans cette Exposition universelle, au milieu de tant d'Ordres et d'Instituts — dont plusieurs sont beaucoup plus anciens et plus importants qu'elle? Ce n'est peut-être pas au signataire de cet article de le dire: il aurait, un peu l'air de vouloir tirer vanité du travail (assez matériel et très... ardu) qu'ont exigé de sa part le rassemblement et l'arrangement des quatre-vingts et quelques caisses d'objets de toutes sortes qui lui sont parvenues pour cette Exposition, — quelques-unes, d'ailleurs, avec un retard fort considérable et fort ennuyeux. Contentons-nous plutôt, — du moins pour cette fois, — de glaner, dans les principales revues qui (à notre connaissance) s'en sont occupées, les quelques phrases qu'elles ont publiées au sujet de nos divers "stands", avec les réflexions auxquelles ces phrases peuvent donner lieu.

Missions du Canada

"Voici", lisons-nous dans les "Etudes" des PP. Jésuites, "voici l'Amérique, avec les magnifiques "stands" de dix Congrégations, où l'Alaska se signale par ses bustes d'Indiens, ses paysages polaires et ses fourrures". (Cfr. "Les Etudes", de Paris, n. du 5 avril 1925, page 54).

Passe pour l'Alaska et "ses paysages polaires". Mais, pour ce qui est des "bustes d'Indiens", l'auteur de l'article devrait savoir que l'Alaska n'a pas grand chose à y voir. Et, quant aux "fourrures", elles sont, dans ces parages de l'Exposition, la propriété à peu près exclusive des Vicariats O. M. I., — y compris les peaux de lièvres qui servent de coussins aux susdits "bustes d'Indiens" et les peaux d'ours et de bisons (ces dernières, magnifiques, accompagnées de deux têtes monstrueuses) qui ornent, là même, les murs au-dessus de deux grandes armoires vitrées, sur lesquelles il est difficile de ne pas remarquer les deux inscriptions "Missions des Oblats de Marie-Immaculée" (O. M. I.) et "Missioni dei PP. Oblati di Maria Immacolata"...

"Les deux Amériques, terres de civilisation ultra-moderne", disent les "Missions Catholiques" de Lyon, "ont encore 33 Vicariats et 12 Préfectures apostoliques. Les Missions les plus représentées sont celles du Nord-Ouest canadien et de l'Alaska, dirigées par les Pères de la Compagnie de Jésus et les Oblats de Marie-Immaculée". (Cfr. "Les Missions Catholiques", de Lyon, n. du 15 mai 1925, page 237).

Remarquons, en passant, que ce sont les Oblats qui dirigent toutes les Missions du Nord-Ouest canadien (4 Vicariats et 1 Préfecture), — sans parler de leurs nombreuses Missions indiennes éparpillées, un peu partout, sur le reste du territoire du Dominion, — pour lesquelles ont été concédées, dans le Pavillon de l'Amérique septentrionale, deux grandes et trois petites armoires vitrées (beaucoup trop encombrées, d'ailleurs); tandis que les Jésuites ne sont chargés, là-bas, que du seul Vicariat de l'Alaska et ne possèdent, dans cette partie de l'Exposition, que deux petites vitrines. Mais continuons notre citation:

"Dans les vitrines, une multitude d'objets: notamment, des gants en fine peau blanche, avec délicates broderies jaunes et moelleuses bordures en hermine, — c'est un don offert à Sa Sainteté Pie XI par les enfants de l'Ecole indienne du Couvent des Saints-Anges du Fort Chipeweyan, Athabaska (l'inscription porte: Peau de caribou, préparée, brodée et herminée par Elisa, enfant de l'Ecole...) Beaucoup de traînes à chiens, — un "kayak", bateau esquimau en peaux de phoques, — des habits esquimaux, — des raquettes, — des personnages en grandeur naturelle, tout équipés pour les longs parcours à travers les glaces polaires, — des guerriers et des chasseurs, — des réductions de stations, de Missions, couvents, écoles et fermes, etc." (Cfr. "Les Missions Catholiques", n. du 15 mai 1925, pages 237-238).

Ceux de nos lecteurs qui ont visité l'Exposition savent que la plupart de ces objets proviennent de nos Missions (indiennes ou esquimaudes) du Canada. Ce ne sont, du reste, pas les seuls articles qu'on peut admirer dans ce "stand" des O. M. I. En plus, nous ne mentionnerons, cependant, que la riche collection de minerais (242 spécimens) qu'a bien voulu nous envoyer la Chambre des Mines de Vancouver (British Columbia Minerals).

Missions du Ceylan

"Dans l'allé gauche (du fer à cheval formé par les Pavillons du Cortile della Pigna), en remontant, ce sont, successivement, l'Asie antérieure, les Indes et l'Indo-Chine, avec l'éblouissement classique de leurs cuivres, de leurs bois sculptés, de leurs soies, de leurs statuettes, de leurs paravents, de leurs ivoires ou de leurs laques et de leurs idoles, mais aussi avec le sérieux de leurs bibliothèques, de leurs cartes, de leurs graphiques et de leurs trésors historiques ou Missionnaires". (Cfr. "Les Etudes", n. du 5 avril 1925, pages 54-55).

Nos Missions du Ceylan (Colombo et Jaffna) ont fourni leur bonne part des objets mentionnés dans cet alinéa. Il suffit, pour le prouver, de rappeler que nous avons reçu cinquante-cinq (55) caisses d'articles pour ce "stand" de Ceylan — également beaucoup trop encombré, bien que nous ayons dû faire transporter à la galerie du Musée Lapidaire, les maquettes ou modèles de huttes, etc., et quelques cartes se rapportant à cette partie de la "Perle des Indes". Citons seulement, pour aujourd'hui, les armoiries de notre Congrégation exécutées (avec 50 sortes différentes de bois du pays) par les catholiques de Moratuwa, les statues (presque grandeur naturelle) d'une Tamoule païenne et d'une Tamoule chrétienne envoyées par Jaffna, les cartes de Ceylan publiées et les albums de diverses Missions préparés en vue même de l'Exposition, etc.

En somme nous croyons pouvoir, pour notre part, souscrire à cette phrase des "Missions Catholiques": "L'Inde compte 34 diocèses ou vicariats apostoliques, desservis par un grand nombre d'Instituts de prêtres et de religieuses; chaque Congrégation, chaque Mission a tenu à être dignement représentée; on ne s'étonne donc pas de la richesse et de la variété de son exposition". (Cfr. "Les Missions Catholiques", n. du 22 mai 1925, pages 246-247).

Missions de l'Afrique

"En Afrique méridionale et occidentale, (on trouve) ...des armes de chasse, des armes de guerre, des haches, des massues, des lances et des flèches, — beaucoup d'armes; les luttes entre tributs étaient si fréquentes, il n'y a pas longtemps, sur tout le continent noir... Il faudra aussi démasquer tous ces sorciers, supprimer ces sortilèges, ces gris-gris, ces fétiches de toutes natures et de toutes grimaces; il faudra anéantir toutes ces sorcelleries qui font peur et toutes ces divinités redoutables, et les remplacer par le culte du vrai Dieu, du Dieu d'amour mort sur la croix pour sauver les hommes et leur inspirer la confiance en son inépuisable charité. Que de dévouements apostoliques il faudra encore pour en arriver là!" (Cfr. "Les Missions Catholiques", n. du 29 mai 1925, page 261).

Dans notre "stand" de l'Afrique australe et occidentale, — cinq Vicariats ou Préfectures: Natal, Transvaal, Kimberley, Basutoland et Cimbébasie, — signalons, outre ce qui vient d'être mentionné, une magnifique carte du Basutoland, un joli modèle de "kraal" herrero, quelques peaux de lions et de chacals, une demi-douzaine de tortues et d'oeufs d'autruche, etc., etc.

Bibliothèque et statistiques

M. Joseph Ageorges écrit, dans le "Correspondant", de Paris: "Une bibliothèque de vingt-cinq mille volumes, uniquement consacrée aux Missions, a été réunie par les soins d'un Allemand, — le P. Robert Streit, Oblat de Marie, — qui a commencé déjà, sous le titre de "Bibliotheca Missionum", la publication d'un important recueil de bibliographie missionnaire. Le P. Streit m'a reçu le plus obligeamment du monde et m'a montré, avec orgueil, ses vitrines si riches de documents sans prix: lettres de papes, de rois, d'empereurs, de sultans et de shahs. Ces imprimés et des manuscrits sont classés en quarante séries environ. En plus des livres édités par la Propagande, on trouve là les ouvrages publiés par les diverses congrégations: Augustins, Capucins, Carmes, Dominicains, Franciscains, Jésuites, Lazaristes, Missions-Etrangères de Paris, Oblats de Marie-Immaculée, Rédemptoristes, Saint-Esprit, etc., — des livres arabes, des mémoires des universités chinoises, des catéchismes en toutes langues, une bibliothèque rabbinique, etc. On ne peut que souhaiter que cette collection unique ne soit pas dispersée et constitue, dorénavant, une section de la Vaticane. Elle rendra un témoignage permanent des perpétuels miracles de l'apostolat catholique". (Cfr. "Le Correspondant", n. du 10 juillet 1925, pages 39-40).

Nous avons déposé, dans cette bibliothèque, la plupart des ouvrages publiés sur notre Congrégation en général et nos Missions en particulier, des livres en langues indigènes composés par nos missionnaires et des revues d'apostolat et de propagande éditées par nos diverses Provinces...

Maintenant, au sujet de notre "stand" dans la Salle des Statistiques, voici ce que nous avons lu dans l'article déjà cité des "Missions Catholiques": "Dans la galérie, longue de 290 mètres, du Musée Chiaramonti, est exposée l'"activité des Instituts missionnaires"... Toutes les Congrégations et les Oeuvres missionnaires sont ici représentées. On leur a demandé, principalement, les portraits des Fondateurs et des plus éminents Supérieurs, des statistiques, des photographies, des graphiques, des notices, des cartes de leurs champs d'action, — tout ce qui peut donner une idée vraie de leur activité: c'est l'Institut lui-même qui doit se révéler, alors que les autres pavillons montrent surtout les peuples qui sont évangélisés... Tous ces "stands" des Congrégations ont des objets un peu semblables. Celui des Lazaristes montre les cornettes blanches des plus héroïques parmi les vaillantes Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul. Les Pères du Saint-Esprit ont établi une curieuse carte des Missions d'Afrique en 1848, cinq ans après l'arrivée de leurs Pères: un seul Vicariat, appelé "des deux Guinées". Beau portrait de Mgr Dontenwill, faisant face à celui de Mgr de Mazenod, fondateur des Oblats de Marie-Immaculée; les cartes sont de Ceylan, de l'Afrique australe et du Nord-Ouest canadien". (Cfr. les "Missions Catholiques", n. du 22 mai 1925, page 248).

Ajoutons, pour être précis, que des quarante-quatre (44) Congrégations ou Sociétés de Prêtres-Missionnaires, qui ont pris part à cette partie de l'Exposition, on nous a assigné le huitième rang, — nous précèdent les PP. Franciscains, les PP. Dominicains, les PP. Capucins, les PP. Jésuites, les PP. Lazaristes, les PP. des Missions-Etrangères (de Paris) et les PP. du Saint-Esprit. Disons aussi qu'outre les portraits de Mgr de Mazenod et de Mgr Dontenwill on trouve, dans notre "stand" général, ceux de nos anciens Supérieurs-Généraux et de nos Vicaires ou Préfets apostoliques actuels. De plus, auprès de ces portraits, on peut voir divers graphiques, cartes, photographies, etc., — sans compter le grand tableau — souvenir de notre centenaire de 1916, lequel représente au vif nos activités missionnaires à Ceylan, au Canada, en Afrique méridionale et dans les pays hiérarchisés. Enfin, dans une vitrine basse (longue d'environ quatre mètres), nous avons étalé un exemplaire de nos principales publications, périodiques ou autres, qui peuvent mieux faire connaître et apprécier notre famille religieuse en général et tout particulièrement nos Missions étrangères...

"Sempre più avanti"

Concluons ce rapide aperçu en faisant nôtres ces paroles des "Etudes" des RR. PP. Jésuites: "Telle qu'elle est (notre) Exposition est loin d'avoir atteint son dernier développement, et toute cette année 1925 devra être pour elle un temps de croissance et de perfectionnement continus; et, l'année finie, elle ne devra quitter ses pavillons que pour se poursuivre agrandie dans des oeuvres qui la perpétueront à travers le monde. Travail immense et fécond, l'Exposition sera, espérons-le, — et cela dépend, en grande partie, de nous, — le point de départ d'un travail plus fécond et plus immense encore". (Cfr. Les "Etudes", n. du 5 avril 1925, page 59).

G.-M. TREBAOL, O.M.I.
— "Rome".

Les gens passionnés comptent avec eux, les gens calmes comptent sur eux. — Marie Valyère.

TROPHEE INTERNATIONAL QUI ECHOIT A L'AGENCE DE L'OUEST



A un banquet donné à bord du nouveau paquebot "De Grasse", par la Cie Générale Transatlantique à ses agents généraux de l'Amérique du Nord, réunis en convention annuelle les 4, 5 et 6 janvier à New-York, M. Paul de Malglaive, président de la Chambre de Commerce française à New-York, présenta une coupe d'argent de valeur à M. Watson Fournier, gérant général de la Cie Générale Transatlantique pour tout l'Ouest canadien. M. Fournier et son personnel ont réussi à obtenir le plus gros pourcentage d'augmentation sur le chiffre d'affaires de la Cie en 1925.

LES LEGENDES DU SAINT-LAURENT

La vogue du Saint-Laurent, comme point de départ d'un voyage en Europe, s'est accrue considérablement depuis quelques saisons, et c'est par milliers qu'il faut aujourd'hui compter les voyageurs canadiens et américains qui défilent chaque année entre les deux rives, tour à tour pittoresques et grandioses, de notre incomparable voie fluviale. Aussi, comme les compagnies de navigation s'efforcent de répondre de toutes façons à l'attente de leur clientèle, l'on assiste à une amélioration constante des services et des navires eux-mêmes.

La Compagnie du Pacifique Canadien, qui "encercle le globe", ne laisse passer aucune occasion de faire connaître, par une intelligente publicité, les beautés de la grande voie laurentienne. C'est ainsi qu'elle vient de publier, sous le titre de "Légendes du Saint-Laurent", une magnifique brochurette, richement illustrée et soigneusement rédigée, qui fait vraiment honneur à son service de publicité.

Cet ouvrage est surtout destiné à renseigner les passagers des grands transatlantiques du Pacifique Canadien sur les endroits qui défilent de chaque côté des eaux majestueuses du Saint-Laurent. Et c'est là répondre à un besoin qui se faisait depuis longtemps sentir. Pendant les deux jours que dure le voyage de Montréal au Québec et les derniers caps de la Gaspésie, le voyageur voit se succéder sous ses yeux, toute une série de villes, villages et campagnes fleuries dont il ne lui est pas toujours facile d'apprendre les noms ou l'histoire, malgré l'avidité qu'il manifeste généralement pour ce genre de renseignements. C'était là une lacune regrettable que la Compagnie du Pacifique Canadien vient de combler de la plus heureuse façon. La brochurette en question ne se contente pas, par exemple, d'indiquer les noms de Verchères, Yamachiche, Deschambault, Montmagny, Rivière-du-Loup, Matane, Pointe-au-Père, ou Sainte-Anne des Monts; on y trouve en plus de très intéressantes notions géographiques et historiques touchant ces endroits et nombre d'autres, ainsi que les régions qui les environnent. Des dessins appropriés donnent une idée encore plus concrète du charme qui se dégage de ces jolis villages si coquettement situés sur les bords du grand fleuve. Et cette promenade au fil de l'eau devient ainsi comme un cours incomparable d'histoire du Canada ancien et moderne.

Pour ajouter encore à l'information du lecteur et faire grandir son intérêt, on a voulu joindre à ces descriptions toute une série de nos vieilles légendes du terroir, comme celles de la Corriveau, des Sorciers de l'Ile d'Orléans, du Sauvage Mouillé, de la Chasse-Galerie, des Lutins, du Rocher-Fantôme, etc., etc., le tout présenté sous une forme attrayante, l'on pourrait même dire souriante, car le voyageur n'est pas induit en erreur et mis sous l'impression que ces contes du bon vieux temps forment le fond de la vie actuelle des gens de nos campagnes. Il existe du folklore dans tous les pays, et c'est comme tel que le nôtre est présenté, à titre de curiosité et en souvenir d'un passé pittoresque et plein de saveur. L'ouvrage comporte plusieurs illustrations en couleurs, oeuvres de l'artiste montréalais bien connu, Charles Simpson, qui a su rendre d'une façon remarquable, les types et les scènes d'autrefois.

Cette nouvelle publication du Pacifique Canadien contribuera pour une large part à faire mieux connaître et apprécier le progrès continu, en même temps que le charme incomparable du "pays de Québec". Elle ajoutera en plus au plaisir de la traversée dans les palais flottants de notre grande compagnie de transport, dont les excellents services, tant sur mer que sur terre, sont un sujet de juste orgueil pour le pays tout entier. Les "Légendes du Saint-Laurent" ont aussi été publiées en anglais, afin de permettre à ceux de nos compatriotes qui parlent cette langue, ainsi qu'aux Américains qui nous visitent chaque année, d'en goûter toute la saveur.

Nos fiançailles

Avant de vous voir, j'étais sombre:
Seul, tant de nuits, j'ai sangloté!
Et voici pourtant dans mon ombre
Votre clarté!

Vous avez passé sur ma route
Que jonchait le lis des douleurs;
Mais je vous plus ainsi, sans doute,
Avec mes pleurs.

Nous étions nés pour nous entendre,
Moi le chagrin, vous la douceur:
Mon coeur faible et votre âme tendre
Sont frère et soeur!

Je vous ai vite reconnue;
Et, comme cela, sans trembler,
Gentiment vous êtes venue
Me consoler.

L'un pour l'autre nous devions vivre.
Vos bons yeux ne m'ont pas surpris:
Nos destins ailleurs dans un livre
Etaient écrits.

Vous n'aviez besoin de rien dire,
Vous voir près de moi m'eût guéri.
J'ai d'emblée à votre sourire
Presque souri.

Mais vous m'avez d'un coeur sincère
Donné ce qui vaut des serments,
Un franc regard, la main qu'on serre,
Des mots charmants...

Et, puisqu'en un cher sacrifice
S'offrait votre amour à mon deuil,
Il fallait bien que je lui fisse
Semblable accueil...

Et mon amour vous a suivie...
Et voilà — n'est-ce pas? — comment
Vous venez d'entrer dans ma vie
Tranquillement.

Gustave ZIDLER.

La plus jolie toilette est celle qu'on ne remarque pas et qui fait le mieux valoir.

Page Féminine

Lisons!

Il est reconnu que le pouvoir de la femme est grand au foyer; mais pour que cette influence soit sérieuse, il lui faut, dans ce siècle "où l'on sait tout", un gros bagage de connaissances, si elle tient à intéresser son mari et si elle veut aider ses enfants dans leurs travaux intellectuels. Pour cela il faut lire un peu. Pas de ces romans à la mode qui laissent l'âme froide et qui ont le malheur de rendre monotone les devoirs de la vie, en montrant la jouissance comme le seul but de l'existence; mais bien des lectures sérieuses qui sustentent l'intelligence tout en la divertissant.

Nous n'avons pas besoin de littérature étrangère; nous avons depuis plusieurs années des bibliothèques paroissiales et une librairie française à Winnipeg, la Librairie Kéroack, où l'on peut se procurer tout ce qu'il y a de plus nouveau. Ah! si nous connaissions mieux la valeur morale de nos poètes et moralistes français, que d'heures amusantes nous passerions! Et qui de nous ne s'est pas senti meilleur, après avoir lu un bon livre où à chaque page on respirait l'amour du devoir et du dévouement aux autres?

Loin de moi la pensée de prêcher la lecture au détriment de la bonne tenue d'une maison, et je blâmerais celle qui négligerait ses enfants pour le plaisir de parcourir un journal intéressant ou de finir un roman. Non, nos devoirs doivent toujours passer les premiers; mais avec un peu de méthode, il y a toujours moyen de trouver, chaque jour ou chaque soir, quelques minutes pour nourrir son intelligence.

J'ai toujours remarqué que les personnes qui blâment les femmes qui lisent sont toujours celles qui ne craignent pas de perdre des heures entières à causer de leur prochain avec leurs voisines ou amies et à leur raconter les derniers scandales du village.

Le vent est à la culture intellectuelle et on prêche partout l'éducation des jeunes. L'enfant est avide de tout connaître. Quand il commence à étudier, à lire, il veut savoir le sens de certains mots. C'est à la mère qu'incombe le devoir de satisfaire sa légitime curiosité. Et que fera-t-elle si elle ne connait rien?

Il ne faut pas rester en arrière; il faut marcher de pair avec nos enfants, et ce n'est qu'avec la lecture que nous pouvons suivre la même route de l'intelligence. On n'est jamais trop âgé pour apprendre, et lire quelques minutes tous les jours nous donnera des renseignements très utiles. Alors nous ne serons jamais embarrassés pour converser sur les questions du jour et nous laisserons de côté ces futiles conversations qui ont le don d'ennuyer les personnes sérieuses et instruites.

MERE-GRAND.

EN PASSANT

Mme Paul Adam, religieuse

De "Peuple de France":

Il y a quelque temps, M. Binet-Valmer publiait un conte où l'on voit la fille d'un écrivain célèbre mettre en ordre les manuscrits de son père mort, puis entrer au couvent. Si extraordinaire que soit le sujet de ce conte, il n'est guère qu'une transposition d'une fraîche réalité. M. Jean Bernard vient d'en raconter l'histoire:

"Une autre conversion, mais inattendue celle-ci, a été celle de Mme Paul Adam, entrée le mois dernier au noviciat des Dominicaines. Elle était l'aînée de ces trois jeunes filles qu'on appelait, il y a trente ans, et un peu plus, les "belles Mesdemoiselles Meyer".

"Israélites toutes les trois, elles se convertirent à la religion catholique, et épousèrent: l'une Lucien Muhfeld, romancier et critique de talent, qui mourut jeune; une autre, le peintre Cappiello, dont les affiches sont célèbres; et enfin, la troisième, Mme Paul Adam vient, comme je vous le disais, d'entrer chez les Dominicaines. Son projet datait, paraît-il, du lendemain de la mort de Paul Adam, dont elle était un peu la collaboratrice. Mais, avant, elle voulut mettre en ordre les nombreux manuscrits laissés par son mari, ce qui lui prit six ans. Sa tâche terminée, elle s'en va vers le silence, le calme du couvent et l'oubli."

Les cheveux coupés feront-ils pousser la barbe?

M. Charles Nestle, de New-York, vice-président de la "Corporation des commerçants en produits de beauté", vient d'avertir les femmes qui portent les cheveux courts que cette mode les expose à des conséquences inattendues et désastreuses:

"Si les femmes continuent à adopter la coiffure à la garçonne, elles n'auront pas lieu d'être étonnées en se voyant bientôt pousser la barbe tout comme les hommes. Il se produira, on peut en être sûr, un déplacement de l'activité du système pileux. Nous verrons s'il leur est agréable d'avoir des moustaches à la Van Dyck! En outre, je les préviens que la calvitie féminine va se généraliser. Elles auront des "genoux" comme les vieux messieurs. Je m'appuie sur des raisons biologiques très positives."

Cet avertissement motivé de la science américaine qui ne manque pas d'humour... sera-t-il entendu? On peut en douter tant la mode aveugle ceux qu'elle tyrannise.

105 ans; 23 enfants

Une Anglaise, Mme Mary Walton, vient de mourir à l'âge de 105 ans. Elle avait eu 23 enfants de son premier mari, un saltimbanque avec qui elle a parcouru l'Angleterre pendant plus de quarante ans. A la mort de celui-ci, elle s'était remariée avec un photographe de Leeds.

Le nombre de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants est de 168.

Vêtements reversibles

On vient de lancer, sur la Riviera, la mode des vêtements reversibles. Par un procédé ingénieux, la robe peut être facilement retournée: envers et endroit se lavent. Généralement, un côté est blanc, l'autre de couleur. Le noir et blanc, le bleu et noir font, dit-on, le plus joli effet.

Les vêtements reversibles, convenant à l'après-midi et à la soirée, sont en grande faveur. Une jeune fille modestement vêtue de noir est, en un clin d'oeil, parée d'une fastueuse robe étincelante d'or

Les chapeaux reversibles ont aussi fait leur apparition. Un côté est de paille ou de feutre, l'autre de soie. Une femme va faire ses courses un feutre sur la tête; un moment passe, la même personne reparaît le chef couvert d'un gracieux chapeau de paille: elle peut aller à la "garden party".

Il est à craindre que cette mode, au lieu de favoriser l'économie, ce qui serait logique, sera, au contraire, une occasion de dépenser doublement, car les élégantes ne diminueront pas le nombre de leurs robes, et chacune d'elles en voudra deux.

Ainsi va la mode dispendieuse par ces temps de crise financière!...

L'origine de l'hymne national anglais

En septembre 1686, Louis XIV vint visiter Saint-Cyr pour la première fois. On sait qu'il avait fondé cet établissement à la prière de Mme de Maintenon pour élever gratuitement les jeunes filles nobles, mais pauvres.

La communauté, dite de "Saint Louis", comprenait 36 dames professeurs et 250 demoiselles.

Lors de sa visite, le roi alla prier dans l'église, où l'on chanta le "Te Deum". A sa sortie, trois cents voix jeunes et fraîches entonnèrent un hymne de circonstance, dont les paroles étaient dues à Mme de Brinon, supérieure des dames de Saint-Cyr, et dont la musique avait été composée par Lulli, musicien du roi:

Grand Dieu, sauvez le Roi!
Grand Dieu, vengez le Roi!
Vive le Roi!
Qu'à jamais glorieux
Louis Victorieux
Voye ses ennemis
Toujours soumis!

Louis XIV, dit un récit du temps, s'arrêta, très ému. Parmi ces jeunes filles qui demandaient au ciel, en sa faveur, le salut, la vie et la victoire, il y en avait beaucoup dont les pères étaient morts pour lui sur le champ de bataille et dont les frères combattaient sous ses drapeaux. De ce jour naquit le sentiment profond qui l'attacha à la maison de Saint-Cyr jusqu'à la fin de sa vie.

Haendel, le célèbre compositeur allemand protégé par Georges Ier, roi d'Angleterre, entendit ce chant dans une visite qu'il fit à Saint-Cyr en 1721. Il le copia, le traduisit en anglais et l'offrit à son protecteur, qui le fit chanter dans les réceptions royales. Il devint ainsi l'hymne national anglais:

God save our Gracious King!
Long live our noble King!
God save the King!
Send him victorious,
Happy and glorious,
Long to reign over us.
God save the King!

Un détail intéressant, c'est qu'au Canada, dans la région de langue française, au lieu du texte anglais on chante souvent une version légèrement modifiée du chant de Mme de Brinon:

Dieu protège le Roi!
En lui nous avons foi!
Vive le Roi!
Qu'il soit victorieux,
Puissant et glorieux,
Toujours béni des cieux,
Vive le Roi!

Le roi d'Angleterre ne doit pas être médiocrement satisfait que dans cette ancienne colonie française on prie Dieu pour lui dans la langue du nouveau propriétaire et dans la langue de l'ancien, dépossédé avec l'approbation de ce mauvais Français qu'était M. de Voltaire.

Le "Noël".



CONSEILS DE MERE-GRAND

EILEEN — Brodez votre centre comme vous en avez l'habitude, puis lavez-le à l'eau chaude avec du savon de Castille blanc, et les marques disparaîtront.

GISELE — (1) Quand il fait jour, il n'y a aucune nécessité de prendre le bras de votre fiancé, car cela n'est pas de mise dans la haute société de ce pays, hormis que le terrain soit glissant. Le soir, il est préférable que la jeune fille prenne le bras du jeune homme. (2) Vous pouvez vous procurer une liste complète pour trousseau de mariée au 4me étage, chez Eaton. Vous trouverez là tout ce qu'il y a de plus nouveau. Leur lingerie française surtout est de grande beauté. Vous trouverez aussi à cet étage un choix très varié de linge de maison. (3) Certainement, vous devez répondre aux souhaits que vous avez reçus à l'occasion du nouvel an. La politesse exige une réponse le plus tôt possible. Une carte de correspondance serait très comme il faut. Merci de votre intérêt à notre page féminine. Des appréciations comme les vôtres sont toujours bienvenues. On aime l'encouragement à tout âge, même quand on est Mère-Grand.

BAPTISTE — Je vous souhaite la bienvenue et je vous promets une discrétion parfaite. Je ne vois pas pourquoi vous auriez peur de vous avancer. La différence d'âge est grande avec votre soi-disant rival, mais votre connaissance des deux langues vous donne l'avantage. La position donne en même temps la liberté de plusieurs heures par semaine, ce qui vous permettra de compléter votre instruction. Si j'étais à votre place, je prendrais un cours de tenue de livre par correspondance.

MERE-GRAND.

L'EVANGILE

Troisième dimanche après l'Epiphanie

(S. Matth., VIII, 1-13)

En ce temps-là, Jésus étant descendu de la montagne, une grande foule de peuple le suivit. Alors un lépreux, venant à lui, l'adora en disant: Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir. Jésus, étendant la main, le toucha et lui dit: Je le veux, soyez guéri; et à l'instant sa lèpre disparut. Jésus lui dit: Gardez-vous bien de parler de ceci à personne; mais allez, montrez-vous au prêtre, et faites l'offrande prescrite par Moïse, afin que cela leur serve de témoignage. Jésus étant ensuite entré dans Capharnaüm, un centenier s'approcha de lui, et lui fit cette prière: Seigneur, j'ai chez moi un serviteur malade d'une paralysie dont il souffre beaucoup. Jésus lui dit: J'irai, et je le guérirai. Le centenier répondit: Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison; mais dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri. Car moi, qui ne suis qu'un officier subalterne, je dis à un des soldats que j'ai sous moi: Allez, et il va; et à un autre: Venez, et il vient; et à mon serviteur: Faites cela, et il le fait. Jésus, entendant ces paroles, en fut dans l'admiration et dit à ceux qui le suivaient: Je vous le dis en vérité, je n'ai point trouvé une si grande foi dans Israël. Aussi, je vous le déclare, plusieurs viendront de l'orient et de l'occident, et auront place au festin dans le royaume des cieux avec Abraham, Isaac et Jacob, tandis que les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures: c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents. Alors Jésus dit au centenier: Allez, et qu'il vous soit fait comme vous avez cru. Et à l'heure même son serviteur fut guéri.

Calendrier de la semaine

Jeudi 21 janvier — Ste Agnès.
Vendredi 22 — SS. Vincent et Anastase.
Samedi 23 — S. Raymond de Pennafort.
Dimanche 24 — 3me après l'Epiphanie. S. Timothée.
Lundi 25 — Conversion de S. Paul.
Mardi 26 — S. Polycarpe.
Mercredi 27 — S. Jean Chrysostôme.

"Travailleurs inconnus"

Ne manquez pas de lire "Travailleurs inconnus: nos aveugles", par le R. P. Julien Senay, S.J., fondateur du Cercle Nazareth de l'A. C. J. C.

En des pages d'une lecture attachante et s'appuyant sur des données exactes, l'auteur fait d'abord l'historique des aveugles en général et, en bon patriote, s'arrête tout particulièrement sur ceux qui vivent au milieu de nous et que les neuf-dixièmes de notre population ignorent ou paraissent ignorer. Il nous démontre les étonnantes capacités de nos aveugles musiciens, accordeurs, vanniers ou masseurs, et nous prouve que ceux-ci, loin d'être des parasites de la société, sont des travailleurs diligents, consciencieux, ambitieux, et des citoyens utiles qui méritent non seulement la sympathie mais la confiance et l'encouragement de tous les Canadiens.

Nazareth a déjà donné au pays, outre deux prix d'Europe, vingt-cinq organistes, cinquante-six professeurs de piano, d'harmonie et de chant, vingt-neuf accordeurs et un nombre considérable de vanniers, de rempailleurs, de matelassiers, de brossiers, etc., qui ont acquis déjà leur parfaite indépendance et gagnent honorablement leur vie. Comme Nazareth est la seule institution de langue française et de religion catholique qui existe pour les aveugles au Canada, il convient que tout Canadien français s'intéresse à l'immense travail qui s'y accomplit.

Donc, lisez et faites lire l'intéressante étude du Père Senay qui est la première du genre au Canada.

Cette brochure ne se vend que 25 sous l'exemplaire avec prix spéciaux au cent ou à la douzaine. S'adresser à l'Institution de Nazareth, 95, rue Ste-Catherine Ouest ou l'"Action Paroissiale", 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

PATRON DE BRODERIE
De la "LIBERTE"



DESSUS DE LIT POUR PETITE FILLE, TRES FACILE D'EXECUTION ET D'UN JOLI EFFET

Patron carbone: couvre-lit, 25 sous; toilette, 20 sous. Perforé: couvre-lit, 50 sous; toilette, 40 sous.

Grande feuille de papier carbone bleu, 15 ou 25 sous; blanc, 15 sous.

Tout étampé sur belle qualité de coton jaune: couvre-lit, $1.60; toilette, 45 sous.

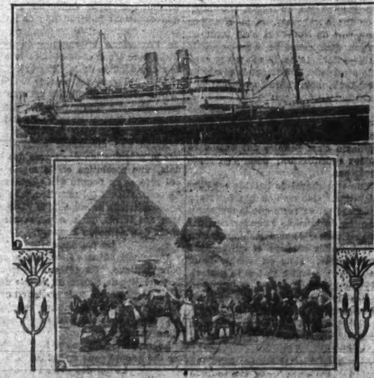
Dimensions du couvre-lit, 49x60 pouces; toilette, 24x30 pouces.

Coton de couleur nécessaire à la broderie: 18 écheveaux à 5 sous.

Demandez notre catalogue de broderie, envoyé franco dans tout le Canada, sur réception de 25 sous.

Nos clientes voudront bien prendre note qu'un délai de deux semaines au moins est nécessaire pour la réception des patrons dont elles feront la commande.

On est prié d'adresser toutes les commandes au département des patrons de la Liberté, 319, Avenue McDermot, Winnipeg.



Ils Saluent l'Avènement de 1926 du Haut de la Grande Pyramide

Le Caire, Egypte.—Sept des passagers qui font actuellement le tour du monde à bord de l'"Empress of Scotland" du Pacifique Canadien, ont salué l'avènement de l'année 1926 du sommet de la grande Pyramide d'Egypte, où ils s'étaient rendus en excursion en compagnie d'une cinquantaine d'autres passagers du même paquebot. Ces derniers campèrent dans le désert, au pied de la pyramide, pendant que leurs plus hardis compagnons accomplissaient leur ascension nocturne sous la conduite de guides arabes.

D'autres groupes de touristes canadiens et américains voyageant sur l'"Empress of Scotland" firent l'excursion du Nil jusqu'à la Vallée des Rois et visitèrent le tombeau désormais célèbre de Tut-Ank-Ahmen, ainsi que les ruines de Thèbes et de Louqsor.

Autour de la Ferme

TRIBUNE DES CULTIVATEURS

A propos de la désertion de nos campagnes

Il est de bon ton, depuis quelques années, de critiquer le fermier à propos de l'abandon de la terre.

En fait, il serait puéril de le nier: la désertion a existé et existera tant que les 15 à 18 heures de travail ne permettront pas au fermier de nourrir et d'entretenir convenablement sa famille.

Je suis enclin à penser que ceux qui expriment ces critiques ne connaissent la vie du fermier que très superficiellement, car s'ils connaissaient la pénible situation de certains et les efforts faits par eux pour faire honneur à leurs affaires, je n'ai pas le moindre doute qu'ils ne reconnaîtraient leur erreur.

Tel n'est pas le cas de "Colon du Nord" qui, dans la Liberté du 6 janvier, prend courageusement la défense du fermier. Fermier lui-même, — cela ne fait aucun doute, — il parle en connaissance de cause, en homme qui subit lui-même les maux dont tout fermier souffre.

Qu'on lise attentivement son article, et l'on se convaincra que pas une erreur de fait ne saurait y être relevée.

Dans le but de rétablir la vérité, de rendre à César ce qui est à César, il est à souhaiter que cet exemple soit suivi par un grand nombre de fermiers. C'est le seul moyen, je crois, de faire comprendre en haut lieu qu'il ne saurait y avoir de véritable prospérité, alors qu'une partie de la société souffre réellement d'injustices sans nom.

Ce ne sont pas, en effet, les mauvaises récoltes seules qui découragent le fermier et qui lui font abandonner la terre pour des pays qu'à tort ou à raison il croit meilleurs. C'est le vol et l'exploitation tacitement organisés qui doivent être considérés comme les principaux responsables.

Mais j'entends déjà plusieurs se récrier et protester; qu'ils jugent eux-mêmes par les faits suivants, dont les dossiers sont sous mes yeux, et après réflexion, qu'ils soumettent à leurs consciences la longanimité — coupable, peut-on dire — dont fait preuve le fermier, coupable oui, parce que ne réagissant jamais ou si peu énergiquement, qu'il autorise pour ainsi dire ses adversaires à recommencer.

1o. Un fermier achetait il y a quelques années une demi-section de terre inculte payable par demi-récolte. Il y cassa 200 acres, donna régulièrement la demi-récolte au vendeur, mais les récoltes furent si mauvaises qu'une année notamment la demi-récolte livrée, le grain de semence et le battage payé, il lui resta $14.00 — la ficelle d'engerbage et les taxes impayées. Profitant de ce dernier fait, le vendeur paya les taxes et prit un jugement qui l'autorisait à prendre toute la récolte jusqu'à concurrence du prix total d'achat et des frais.

2o. Huit porcs dressés furent achetés par un "meat market" de X..., à 9 ou 10 sous la livre, selon la qualité. Le fermier devait en livrer deux par semaine. Le premier envoi, la couenne ayant été trouvée dure, fut payé 9 sous la livre. Le deuxième envoi, supérieur sous tous les rapports, fut payé, 8 sous ½. Notez que le chèque du premier envoi avait été reçu quatre jours après la réception; le second mit 15 jours. Sans doute pour donner le temps au troisième envoi d'être fait. Une réclamation demeura sans réponse.

3o. Quatre peaux de boeufs furent envoyés à un tanneur de Z..., dont deux très belles à tanner pour pardessus. Ces deux peaux, à l'arrivée, furent trouvées impropres pour ce tannage. Le fermier demanda par retour du courrier de les lui renvoyer. On lui répondit qu'on les lui enverrait dans un court délai. Il y a trois ans de cela, et le fermier attend encore! Est-ce un fait encourageant à rester sur la ferme?

4o. Un char de blé fut vendu à un élévateur qui fut déclaré grade 6 feed à 39 sous. Un échantillon fut envoyé à Winnipeg qui trouva grade 5 sans "dockage" et fut vendu 85 sous par l'entremise d'une autre maison! Ajoutez que d'après le poids de la batteuse contrôlé tous les jours chez un marchand de la place, il manqua 92 minots d'après le poids déclaré par cet élévateur.

5o. Un fermier que sa récolte laissait pauvre comme Job, vendit un wagon (un char) d'une certaine marchandise à des fermiers des environs. A la livraison, un des acheteurs, gros bonnet de l'endroit, réclama la commission de l'agent pour lui, ce qui lui fut refusé. Bien plus jeune que l'agent occasionnel qui approchait de la soixantaine, le gros bonnet attirant ce dernier dans un guet-apens, le roua de coups. Aux poursuites, chacun fut condamné à payer ses frais et l'agresseur à $1.00 de dommages! Le principal témoin, régulièrement convoqué, ne fut pas interrogé.

6o. Un fermier eut son grain battu par une batteuse sans balance. Il ignora toujours et il ignore encore le nombre de minots battus et le prix, n'ayant jamais reçu le compte de battage ni aucune réclamation verbale. Après une fâcherie personnelle, il fut poursuivi sans avis et... condamné à payer tous les frais. Présent à l'audience, le fermier ne fut pas interrogé.

Si cela est de la justice, je demande à revenir à l'école.

Je pourrais citer encore bien d'autres cas, car le fermier est la proie facile et recherchée de tous les aigrefins.

Mais pourquoi, direz-vous, ne pas avoir remis ces affaires à des avocats? Pour la raison bien simple que le fermier n'a pas toujours l'argent nécessaire, et que s'il l'avait, il hésiterait à ajouter à sa perte le montant de ses débours qui souvent dépasserait la somme principale. Et les aigefins savent si bien que le fermier ne se soucie pas de risquer les aléas d'un procès, qu'ils recommencent à tout coup, certains de ne pas être poursuivis.

L'union des fermiers étant pour ainsi dire impossible pour longtemps encore, il est un moyen efficace pour faire disparaître de nos transactions ces pratiques éhontées, c'est la création d'une loi sur l'assistance judiciaire. Avec cette institution le gouvernement ne perdrait pas un sou, le pauvre diable recevrait pleine justice et les voleurs se convertiraient vite en honnêtes gens, sinon par conviction, du moins par intérêt.

Mais, amis fermiers, ne nous réjouissons pas trop vite: trop d'intérêts sont engagés dans cette voie, pour que ce projet — en admettant qu'un député le fasse sien — puisse obtenir autre chose que les honneurs d'un enterrement de première classe.

Cela serait cependant un excellent moyen de combattre la désertion de la terre, et nos gouvernants se devraient à eux-mêmes, à leurs promesses d'en faire l'essai.

Toujours plus de justice, voilà à quoi devraient tendre les efforts de tout adversaire de privilèges.

Pierre DUHARD,
Fermier.

Ste-Rose du Lac, 14 janvier 1926.

Retour en arrière

M. le Directeur,

L'an 1925 est déjà du passé. L'avenir entr'ouvre le voile qui le cache, en nous annonçant d'abord l'ouverture de la session à la Chambre des Communes. Qu'en sortira-t-il? On ne le sait. Les nouveaux élus sont, on doit le croire, animés de bonnes intentions, et le discours du trône en est, paraît-il, rempli. Chacun sait, d'ailleurs, que l'enfer en est pavé. Parmi celles-ci, il y a l'achèvement du chemin de fer de la baie d'Hudson. A ce propos, il me sera peut-être bien permis de dire que les Manitobains, au moins, ont "bridé leur âne à rebours", et si Winnipeg était port de mer — et c'est facile au moyen d'un canal de Winnipeg à la baie — dans 10 ou 15 ans notre capitale serait non seulement la rivale de New-York, mais l'aurait sûrement supplantée.

Vous me direz peut-être: "Et des fonds?" On en a trouvé pour le canal de Suez, pour celui de Panama, et d'ailleurs c'est l'affaire des financiers et des spéculateurs; nous n'en manquons pas.

Un autre cheval de bataille est l'immigration. Que n'a-t-on pas écrit sur ce sujet? Il en reste que la meilleure manière de faire de l'immigration est de bien traiter d'abord les immigrants déjà installés au pays et qui se sont canadianisés. Mais on semble ignorer, tout en criant bien fort le contraire, que l'agriculture est la seule richesse du Canada, et les gros agriculteurs font, à l'égard des ouvriers agricoles, ce que fait le gouvernement vis-à-vis d'eux: ils les pressurent et en abusent.

Je suis allé cette année, faire, en qualité d'ouvrier agricole, une tournée de battages aux environs de Winnipeg. Je dois dire, à la louange des vrais Canadiens — j'entends ceux qui n'ont jamais quitté le Canada — que j'ai été très bien accueilli, bien traité, tant au point de vue du travail qu'à celui du salaire. Mais j'ai eu le malheur d'échouer chez une raison sociale (ne riez pas, le temps n'est pas éloigné où les exploitations agricoles se monteront par sociétés à actions, appuyées par les banques), où l'ouvrier agricole était considéré comme un engin à gazoline. Les jeunes, venus de l'Est, y sont restés quatre heures et ont dû remporter une très bonne... pardon, très drôle d'impression sur la culture dans l'Ouest, s'ils s'en sont tenus à cette expérience.

Heureusement, tous les cultivateurs de l'Ouest sont loin de ressembler aux exploitants de cette raison sociale, car un peu plus loin j'ai rencontré de vrais Canadiens qui, eux, considèrent l'homme comme une fin et non comme un moyen. Il est vrai de dire que ce sont des catholiques pratiquants et que les premiers ne sont encore que l'infime exception.

Et le voyage de la "Survivance" aura été d'une incontestable utilité pour l'Ouest, si seulement le quart des voyageurs a pu décider quelques familles canadiennes de l'Est à venir s'installer parmi nous. Le voyage aurait fait faire un grand pas vers l'unité canadienne, unité dont on parle beaucoup mais qu'on ne fait rien (je parle de nos gouvernants) pour rendre efficace. Si nous suivions à ce sujet les suggestions des Osborne et des Dunning, la réalisation de cette unité dans la nation ne serait pas très loin. L'année 1926 ne nous l'apportera pas encore, mais espérons qu'elle nous en rapprochera et que les sectaires, d'où qu'ils soient, se trouveront, à la fin, réduits au silence pour le plus grand bien commun.

SAINT-GILLES.

Durillons douloureux discons

La sensibilité des pieds, les callosités, les cors piquants, tous ces maux sont promptement guéris si la méthode Putnam est employée. Vous prenez un bain spécial d'eau chaude (décrit sur chaque paquet), vous mettez quelques gouttes de Putnam, et dans un bref délai le mal disparaît. Vous trouvez dans le nom même l'histoire de Putnam's Painless Corn Extractor. 25 sous chez tous les marchands.

CONVENTION DES FERMIERS-UNIS

Les Fermiers-Unis du Manitoba ont tenu leurs assises annuelles à Brandon

Brandon, Man. — La 23me convention annuelle des Fermiers-Unis du Manitoba s'est tenue ici avec 250 délégués présents.

Un rapport optimiste du travail de l'an dernier était contenu dans l'adresse présidentielle de M. A.-J.-M. Poole. Le bureau des directeurs prédit un renouvellement d'activité dans les élections fédérales et provinciales. On n'est pas satisfait du résultat des dernières élections fédérales et l'on insiste sur ce point que le succès de la cause progressiste repose sur les membres des Fermiers-Unis du Manitoba.

Le gouvernement provincial avec M. Bracken en tête est approuvé par les directeurs et l'on commence déjà la campagne pour sa réélection. Une résolution demandant au premier ministre Bracken de convoquer une assemblée de ses partisans a été soumise à la convention. La résolution demande en même temps l'appui des Fermiers-Unis dans la campagne.

Le rapport accuse une augmentation des membres durant 1923 et dit que, selon les apparences, il y a retour à l'association.

Aux efforts des fermiers organisés on attribue le fait d'avoir sauvé les taux de la Passe du Nid de Corbeau pour une période d'environ sept mois, ce qui a épargné $1,200,000.

On a fait un rapport détaillé des efforts de l'organisation des fermiers pour conserver l'entente de la Passe.

Le rapport mentionne que des démarches ont été faites pour empêcher d'irradier de la propogande contre le "Grain Exchange".

Mesures radicales

Les délégués demandent au gouvernement fédéral de s'aboucher avec le gouvernement impérial afin de lui demander l'autorisation d'amender l'acte de l'Amérique britannique du Nord, d'abolir le sénat et de réduire le nombre des députés de la Chambre.

Terres des soldats

Une seconde résolution est une appréciation des efforts faits par le gouvernement fédéral au sujet des fermes expérimentales.

Après une discussion considérable sur la réévaluation des terres des soldats, une résolution en la matière a été référée au comité des résolutions. La convention a été unanime dans son approbation du principe de la réévaluation des terres, mais non pas sur le choix des méthodes à suivre.

La politique

Un chaud débat s'éleva sur le rapport politique. Un délégué de la circonscription de Nelson dit qu'une meilleure organisation était essentielle. Il blâma l'opposition de ne pas avoir été scupuleuse dans ses méthodes à la dernière campagne.

Le rapport politique a tout de même été adopté sans modification.

La loi des grains

La convention a demandé un amendement à la loi des grains, en vue d'établir un système double d'échantillonnage ainsi que sa vérification. On a déclaré que, quand un wagon de grain est passé par Winnipeg sans être inspecté, il l'est alors à Fort William au moment du déchargement, et l'identité du grain se trouve perdue.

On a référé à l'exécutif une demande que le pourcentage de l'humidité allouée au grain soit augmentée de un pour cent.

M. John Bracken, premier ministre du Manitoba, a été l'un des orateurs de la convention.

Wheeler champion du blé pour la troisième fois

Saskatoon — Seager Wheeler, de Rosthern, a ajouté de nouveaux lauriers à ceux qu'il possédait déjà comme producteur de blé. A l'exposition annuelle de grains de semence de la Saskatchewan, il a remporté le championnat provincial pour le blé. C'est la troisième fois qu'il gagne le trophée. Sa dernière victoire remontait cependant à 1918. A.-J. Mason, d'Asor, l'a gagné deux fois de suite et s'est classé second pendant les quatre dernières années.

Grands magasins

Un monsieur cherchait, depuis une heure, sa femme, qu'il avait accompagnée dans un de ces magasins géants où l'on trouve de tout. Il finit par dire à un chef de rayon:

— J'ai perdu ma femme et...

Le chef de rayon l'interrompit:

— Deuil. Quatrième étage. A droite.

Canadian Co-Operative Wheat Producers Ltd.

Département de la Publicité
1000, Electric Chambers,
Winnipeg, Man.

Inventaire

Le Département de l'Agriculture de la Saskatchewan dirige une branche de "Coopération et marchés" qui, entre autres activités, fait circuler un bulletin de nouvelles concernant la coopération et les marchés. Dans le bulletin de janvier on lit ce qui suit:

"Quelques fermiers font un inventaire annuel — quelques-uns n'en font pas. Ceux qui prennent ce moyen de voir chaque année où ils en sont ont généralement quelque chose de solide où s'appuyer. Ceux qui laissent leurs affaires aller à la dérive s'aperçoivent à la longue qu'ils ont réellement perdu beaucoup de terrain.

"Il y a des actifs tangibles et d'autres intangibles. Le fermier systématique fait souvent servir à son avantage même les actifs intangibles. Après avoir balancé le grand livre de la ferme, nous jetons un coup d'oeil à la colonne du crédit et nous trouvons: "Inscription à la Coopérative de Blé, $3.00", ou "Inscription aux Expéditeurs de bestiaux, $1.00". Les trois dollars et le dollar représentent respectivement de petites sommes payées à une organisation, mais la portion semi-intangible de l'actif va venir.

Les titres de membre de la Coopérative de Blé et de l'Association d'expédition de bestiaux représentent beaucoup plus qu'il est indiqué sur le papier. De fait, leur valeur est limitée par la mesure dans laquelle ces membres usent des avantages qui leur sont offerts. L'inscription dans d'autres organisations agricoles poursuivant des buts instructifs et économiques constitue un autre actif dont la valeur ne peut être estimée en espèces sonnantes et qui est souvent estimée au-dessous de sa valeur en théorie."

L'article conclut en attirant l'attention sur le service rendu aux fermiers de la Saskatchewan par la branche provinciale de la Coopération et des Marchés, grâce aux informations contenues dans son bulletin hebdomadaire et à la promotion de l'effort coopératif, et il suggère que ceci soit compris parmi l'actif du fermier.

* * *

Nous sollicitons cordialement des questions concernant le but, l'objet et les méthodes de la Coopérative de Blé. Il y sera répondu dans cette colonne.

TERRES A VENDRE OU A LOUER

McCreary, Man. — 640 acres, 150 en culture, le reste en foin et petit bois. Bonne maison, étable, grainerie, garage, puits. $5,000. Bonnes conditions. Chaque quart peut se vendre séparément aussi. ½ mille de l'école. P.-E. Halde.

McCreary, Man. — 160 acres, 40 en seigle. Maison, étable, grainerie, poulailler, garage, puits. $3,000. Bonnes conditions. P.-E. Halde.

Abbéville, Man. — 160 acres, 25 en mil, 30 en foin. Maison, étable, poulailler, puits. Bon pacage. $2,000. 8 ans pour payer. P.-E. Halde, McCreary, Man.

Abbéville, Man. — 160 acres, 35 cassés. Etables 24x30 et 20x25. Maison, poulailler, grainerie, puits. ¼ mille de l'école. $1,800. P.-E. Halde, McCreary, Man.

Abbéville, Man. — 160 acres, 40 cassés. Maison, étable, poulailler, puits. ½ mille de l'école et de l'église. $1,600. P.-E. Halde, McCreary, Man.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.87	
Franc français	3.83	19.30
Franc belge	4.50	19.30
Franc suisse	19.50	19.30
Lire italienne	4.09	19.30
Drachme grecque	1.46	19.30
Couronne norvégienne	20.65	26.80
Couronne danoise	25.33	26.80
Mark allemand	24.01	23.80
Peseta espagnole	14.32	19.30
Couronne hollandaise	40.58	40.20

LE MARCHE

19 JANVIER

Bouvillons—	
Excellents	$6.75—$7.50
Bons	$5.50—$6.50
Moyens	$5.00—$5.25
Ordinaires	$4.50—$4.75
Bouvillons engraissés—	
De choix	$5.25—$5.75
Bons	$4.00—$5.00
Bouvillons à engraisser —	
De choix	$4.75—$5.25
Bons	$3.50—$4.50
Boeufs—	
Bons	$3.50—$4.50
Moyens	$2.75—$3.25
Communs	$2.00—$2.50
Taureaux—	
De choix	$2.75—$3.50
Ordinaires	$2.25—$2.50
Taures de boucherie—	
De choix	$5.50—$6.00
Assez bonnes	$4.25—$5.25
Taures à engraisser—	
De choix	$3.75—$4.00
Bonnes	$2.75—$3.50
Veaux—	
De choix	$8.00—$9.00
Bons	$6.00—$7.50
Ordinaires	$3.00—$5.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$4.75—$5.00
Bonnes	$3.50—$4.50
Ordinaires	$2.75—$3.25
Pour conserves	$1.75—$2.50
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$7.50
Moutons ordinaires	$3.00—$4.00
Agneaux bons	$11.00—$12.50
Agneaux ordinaires	$9.00—$10.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Porc d'étal	$14.30
Bacon de choix	$13.00
Très gras	$12.00
Lourds	$11.50
Très lourds	$13.00
Légers	$13.00
Inférieurs	$ 9.00
Truies No 1	$10.00
Truies No 2	$10.00

PRODUITS

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .38
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .45
Premiers	$ .37
Seconds	$ .35
Pommes de terre (nouvelles)—	
Le minot	$1.50
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$5.00
2 sacs de 49 livres	$5.05
4 sacs de 24 livres	$5.10
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$5.00
2 sacs de 49 livres	$5.05
4 sacs de 24 livres	$5.10
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$5.00
2 sacs de 49 livres	$5.05
4 sacs de 24 livres	$5.10
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$5.00
2 sacs de 49 livres	$5.05
4 sacs de 24 livres	$5.10
Alimentation—	
Son. La tonne	$25.00
Gru. La tonne	$27.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.00
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$15.00
Mil. No 2	$13.00
"Red Top" No 1	$12.00
"Red Top" No 2	$10.00

Cours du grain fourni par

La Cie H.-J. Parent, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
pour la semaine finissant le 18 janvier 1926

GRAINS	Mardi 12 Jan	Merc. 13 Jan	Jeudi 14 Jan	Vendi 15 Jan	Samedi 16 Jan	Lundi 18 Jan
Blé No 1 Nord	1.54¾	1.53¾	1.56⅝	1.55¾	1.54⅝	1.56¾
2 Nord	1.49¾	1.48¾	1.50⅞	1.50¾	1.49⅝	1.50¾
3 Nord	1.44¾	1.43¾	1.45⅞	1.45¾	1.44⅝	1.45¾
Avoine 2 CW	.47⅜	.47⅜	.48	.47⅞	.47⅝	.47⅝
3 CW	.43⅞	.43⅞	.43½	.43¾	.43⅝	.43⅝
Orge 3 CW	.61⅞	.61⅞	.62¼	.61⅝	.61⅜	.61⅜
4 CW	.56⅞	.56⅞	.57⅛	.56⅝	.56⅜	.56⅜
Lin 1 NW	2.17¾	2.17½	2.19	2.16¾	2.15¾	2.15½
2 CW	2.13¾	2.13	2.14½	2.12¾	2.11¾	2.11
Seigle 2 CW	1.01¼	1.00½	1.02¼	1.01⅝	1.00⅜	1.02⅜
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.53¾	1.52¾	1.54⅝	1.54¾	1.53⅝	1.54¾
Avoine 2 CW	.47⅜	.47⅜	.48	.47⅞	.47⅝	.47⅝
Orge 3 CW	.61⅞	.61⅞	.62¼	.61⅝	.61⅜	.61⅜
Lin 1 NW	2.17¾	2.17½	2.19	2.16¾	2.15¾	2.15½
Seigle 2 CW	1.01¼	1.01	1.02¼	1.02⅛	1.00⅜	1.02⅜
Options						
Blé Mai	1.57¾	1.56⅝	1.59⅜	1.58⅞	1.57⅞	1.59
Juillet	1.56⅜	1.55⅜	1.57⅜	1.57⅜	1.56⅜	1.57⅜
Octobre	1.38⅜	1.38⅞	1.40⅛	1.39⅜	1.39⅞	1.40
Avoine Mai	.50⅝	.50½	.50⅞	.50⅛	.50½	.50⅞
Juillet	.51¼	.51	.51¼	.51⅜	.51	.51¼
Orge Mai	.66⅞	.66⅜	.67½	.66⅝	.66½	.66⅝
Juillet	.67⅜	.67⅛	.67⅛	.67⅜	.67⅛	.66⅞
Lin Mai	2.25½	2.25	2.27½	2.24¼	2.22½	2.22¾
Juillet	2.26	2.25½	2.27	2.25⅜	2.24	2.24½
Octobre	2.18	2.18	2.18	2.18	2.16	2.16
Seigle Mai	1.06⅜	1.06	1.07⅜	1.07¼	1.05⅞	1.07⅜
Juillet	1.06⅛	1.05⅜	1.07⅜	1.07⅜	1.06	1.07⅜
Octobre	.97⅜	.96⅞	.99¼	.98½	.97½	.98⅜

LES FORESTIERS CATHOLIQUES

Les trente-quatre années d'existence de la Cour Taché de Saint-Boniface et les difficultés du début — Les avantages que la société offre à ses membres en cas de maladie et de mort

Lors de la célébration récente du 34me anniversaire de la Cour Taché des Forestiers Catholiques, son fondateur, M. Ernest Cyr, a prononcé le discours suivant:

M. le Chef Ranger,

Messieurs et Frères,

La circonstance qui nous réunit ce soir n'est pas ordinaire, puisque la Cour Taché de l'Ordre des Forestiers Catholiques célèbre son 34me anniversaire de fondation.

Il est toujours consolant pour le laboureur, après avoir creusé les sillons et confié à la fécondité du sol la semence dont il attend la germination, de constater que ses laborieux efforts ont été généreusement récompensés par l'abondance des blonds épis qui couvre le champ de son labeur.

Trente-quatre années d'existence forment une époque remarquable dans la vie d'une société, si nous songeons à l'instabilité des associations de ce genre. La tiédeur et l'insouciance des membres font que bien souvent elles périclitent, quand elles ne finissent pas par somber sous le poids de l'indifférence de ceux qui, cependant, au début leur promettaient de brillants lendemains.

La constance dans l'effort, la patience dans la poursuite du but à atteindre, la fermeté et l'énergie nécessaires pour surmonter les obstacles de toutes sortes que la Cour Taché a dû rencontrer sur son chemin, pendant les trente-quatre années de son existence, offrent, il me semble, un exemple bien frappant de ce que peut accomplir la fraternité, quand elle s'appuie sur les immortels enseignements du Dieu de charité qui jeta dans le monde ce grand et sublime cri d'amour: "Aimez-vous les uns les autres!"

Le 20 décembre 1891

C'était le 20 décembre 1891, par une froide soirée d'hiver que vingt-huit de nos compatriotes s'acheminaient vers le Collège de Saint-Boniface et prenaient possession de la spacieuse salle des séances, mise gracieusement à leur disposition par les RR. PP. Jésuites, afin d'y poser les bases de la Cour Taché et procéder à l'installation de ses officiers. Les membres fondateurs se recrutaient dans les professions libérales, le commerce et les classes ouvrières. Ce ne fut, je dois le dire, qu'après plusieurs mois d'un travail assidu que nous pûmes réussir à rallier le nombre de membres suffisant pour l'obtention de notre charte.

Plusieurs regardaient alors notre entreprise comme bien risquée et la qualifiaient d'aventure. A cette époque, les sociétés de secours mutuels étaient encore peu connues à Saint-Boniface, et le fait que l'Ordre des Forestiers Catholiques avait pris naissance aux Etats-Unis n'était pas de nature à dissiper les doutes qui existaient chez beaucoup de personnes contre la nouvelle société. Il y avait tout au plus une trentaine de personnes à notre première séance, plusieurs venues là par curiosité, d'autres pour s'amuser aux dépens de ceux qui devaient "passer à travers les épreuves" de l'initiation.

Vous admettrez que ce n'était guère encourageant pour nous, et je vous avoue qu'à ce moment le respect humain nous criait bien haut d'abandonner cette entreprise. Mais grâce à Dieu et à la fermeté des membres fondateurs, notre société, la première du genre fondée à Saint-Boniface, prit rang parmi les nombreuses sociétés de secours mutuels qui aujourd'hui sont si prospères dans notre pays.

Propagande active

Il faut admettre que la pusillanimité des uns et les sarcasmes des autres nous causèrent bien des ennuis dès les débuts, mais grâce à l'esprit d'endurance des membres et à la conviction bien profonde que cette fondation devenait une nécessité au sein de notre population, ses fondateurs ne reculèrent pas et commencèrent une campagne de propagande active et inlassable.

C'est alors que notre ville fut témoin de cette série de séances dramatiques, musicales et littéraires données par les Forestiers Catholiques et qui jeta l'éveil au sein de notre population. Ceci me remet en mémoire une de ces séances, données au bénéfice de la nouvelle cathédrale de Saint-Boniface, lorsque le regretté Mgr Langevin fit un si bel éloge de notre société. On apprit alors à mieux connaître les Forestiers Catholiques et leur oeuvre; on commença à apprécier leur esprit de dévouement et de charité; on admira leur foi et leur stricte observance des devoirs religieux; on comprit enfin tout le bien qu'une société de ce genre pouvait accomplir au milieu de notre population. Notre Cour, qui avait été si longtemps à l'épreuve, commença à jouir de succès bien mérités.

100,000 membres

L'Ordre des Forestiers Catholiques fut fondé le 24 mai 1883, avec un total de 43 membres. Aujourd'hui il compte au-delà de 100,000 membres, dont 20,000 au Canada. Le grain de sénevé jeté en terre américaine a produit un arbre puissant dont les rameaux s'étendent sur tout le continent américain. Quel puissant levier pour le bien que ces 100,000 catholiques, unis dans un sentiment de commune fraternité et travaillant tous dans un élan de foi et de charité à faire rayonner l'espérance au sein des familles et des foyers catholiques.

Je suis heureux de constater qu'il y a ce soir dans l'auditoire beaucoup de personnes qui, tout en ne faisant pas partie de notre société, ont bien voulu nous faire l'honneur d'assister à cette fête tout intime. Je m'adresserai plus particulièrement à elles dans les quelques remarques que je me propose de faire.

Pour la maladie

Messieurs, on connait le spectacle attristant qu'offre à nos regards un foyer où la maladie a fait son apparition. Si c'est le chef de famille qui est frappé et que les ressources pécuniaires sont limitées, ce qui est très souvent le cas, que deviendra la famille, si quelqu'âme généreuse et dévouée ne vient à son secours? C'est dans de semblables circonstances que notre société entre dans la plus noble peut-être de ses attributions, en secourant le patient; et ce n'est pas tout.

L'argent, ce mot magique n'est après tout pas si près du coeur qu'on le croit généralement de nos jours. Non, il y a quelque chose de plus grand et de plus noble, c'est la sainte charité qui fait tomber la suavité de ses paroles sur le coeur de celui qui souffre. Voilà comment nous concevons la vraie fraternité. Après le ministre de Dieu qui vient jeter des lueurs d'espérance dans l'âme du malade, le Forestier Catholique s'empare pour ainsi dire du foyer, et y jette un levain de vie morale et physique. C'est alors que s'épanouissent dans le coeur de l'épouse et des petits enfants, les vertus de résignation et de reconnaissance.

Ce droit à des secours que le Forestier s'acquiert en entrant dans notre société élimine chez lui, en les recevant, tout danger d'une fausse honte ou de respect humain. La charité, qui est ingénieuse, fait que le sociétaire, en payant une contribution bien minime, se fait pratiquement la charité à lui-même. Le chômage causé par la maladie du chef de famille, à quelque classe de la société qu'il appartienne, sera toujours la pierre d'achoppement où viendront se briser les économistes, si la charité chrétienne n'est pas à la base des remèdes qu'ils suggèrent.

Assurance sur la vie

Maintenant, j'en arrive à l'assurance sur la vie. Je ne voudrais pas cependant fatiguer votre attention avec tous ces détails qui peuvent sembler quelque peu arides, mais ils sont nécessaires pour bien faire comprendre la nécessité, je devrais dire plutôt l'obligation qu'il y a pour chacun de faire assurer sa vie. Comme je ne suis pas agent d'assurance, si je puis être assez heureux de pouvoir coopérer de la moindre manière à sauver une seule famille du désastre que cause toujours la mort du chef, je ne compte que sur la satisfaction du devoir accompli. Par conséquent, l'on ne m'accusera pas de motifs intéressés, si je dis que c'est non seulement un devoir pour tout homme de faire assurer sa vie, mais que celui qui ne le fait pas est coupable d'une bien grande négligence, pour ne pas dire plus, et mérite d'être mis au ban de la société?

L'homme est un être social et il doit travailler de concert avec ses semblables à l'amélioration de la société et contribuer au progrès moral, religieux et temporel de son pays. S'il en est ainsi pour la société en général, combien à plus forte raison le chef de famille ne doit-il pas être soucieux de l'avenir de ceux que Dieu a placés plus particulièrement sous sa protection. S'il n'en était pas ainsi, il faudrait retourner au temps de la barbarie et jeter en pâture aux bêtes l'objet de nos plus chères affections. On n'y songe pas, bien souvent par oubli ou négligence, on se laisse entrainer facilement, par un sentiment de sécurité factice, et l'on ne s'aperçoit de l'erreur irréparable que l'on a commise que lorsque l'on se trouve en face du précipice.

Au moment de la mort

Nous assurons la vie de nos membres jusqu'au montant de $3,000, et les taux mensuels sont peu considérables, comparativement aux taux exigés dans d'autres sociétés. C'est ainsi que, après avoir secouru le malade et sa famille pendant la maladie, lorsque le moment suprême de la séparation est arrivé et que la mort réclame son tribut, nous laissons à la veuve et aux orphelins l'assurance du pain quotidien. Il ne reste plus alors aux Forestiers qu'à escorter le cher disparu au cimetière, et pour cette fin, un montant d'argent est mis à la disposition de la famille pour défrayer les frais des funérailles.

Et quand ce drame déchirant qui s'est déroulé au sein de la famille est consommé, le Forestier Catholique reste encore fidèle aux siens, jusque dans la mort. Chaque année, quand novembre apparait avec son cortège de tristesse et de souvenirs pénibles et douloureux, des messes sont dites pour le repos de l'âme des membres défunts.

N'est-ce pas là, Messieurs, le complément suprême de la charité et de l'amour fraternel, que cette union des âmes qui attendent ici-bas, avec celles qui ont déjà franchi le seuil de l'éternité?

Je sais que, sans contester les avantages que je viens d'énumérer, il y en a qui donneront pour excuses à leur refus d'y participer, la rareté de l'argent, la crainte de ne pouvoir payer régulièrement leurs contributions mensuelles. A ceux-là je répondrai que c'est ma conviction profonde qu'il n'y a pas un homme, à quelque condition qu'il appartienne, qui ne puisse pas économiser quelque argent tous les mois, afin de payer ses contributions. Et ceci m'amène à dire un mot sur l'épargne.

Nécessité de l'économie

Jamais peut-être le monde n'a été témoin d'un spectacle aussi désolant que celui que nous offre, de nos jours, cette fièvre de luxe et de gaspillages qui sévit de tous côtés. Le pauvre cherche à imiter le riche; le mirage des jouissances matérielles le pousse à se grandir, dût-il pour cela monter sur des échasses, au risque de faire de ces culbutes financières qui seraient grotesques si elles n'étaient si tristes. La fable de la grenouille et du boeuf est de nos jours d'une actualité étonnante, et il faut admettre que le monde a fait bien peu de progrès dans ce sens, depuis le temps du bon Lafontaine. On néglige les devoirs les plus sacrés pour satisfaire cette soif insatiable de luxe qui entraine à la ruine, quand elle ne mène pas au déshonneur.

Oui, Messieurs, ce n'est que par l'économie que l'homme peut acquérir l'aisance et faire régner le bonheur au sein de la famille. Par conséquent je dis qu'aucun homme n'a le droit, faute de prévoyance, de plonger son épouse et ses enfants dans une situation déplorable et sans issue, s'il vient à mourir sans avoir assuré leur avenir.

Les Forestiers Catholiques et le français

Messieurs, dans ces temps où l'on veut ostraciser notre langue dans ce pays que nous avons découvert et colonisé, il est bon d'attirer votre attention sur le fait que nous avons l'usage de la langue française dans notre société. Quoique nés dans un pays de langue étrangère à la nôtre, les fondateurs se sont inspirés d'un esprit plus large que celui de nos tyranneaux de l'Ontario et du Manitoba. Nous cultivons avec amour le verbe harmonieux et sonore que nous avons appris à balbutier sur les genoux de nos mères françaises et catholiques. Nous prions notre Père des cieux dans la même langue et avec les mêmes accents que ceux qui vibrèrent à nos oreilles au jour de notre enfance. Il en sera toujours ainsi, nous l'espérons, non seulement dans nos associations, dans nos rapports sociaux et commerciaux, mais partout, où que nous soyons, nous proclamerons toujours bien haut le génie de la langue française sur cette terre du Canada.

Sentinelles vigilantes, nous resterons debout, face à l'ennemi, sans peur comme sans reproches, jusqu'au jour où le dernier des Canadiens français aura disparu; et les Canadiennes françaises, nos aimables compagnes, nous en donnent, j'en suis sûr, la garantie, que ce jour n'est pas prêt d'arriver.

Voilà, aussi succinctement que possible, quelques-uns des avantages offerts par l'ordre des Forestiers Catholiques. Ils valent bien la peine, il me semble, que nous les prenions en sérieuse considération. L'homme, le gagne-pain de la famille, au milieu des tracas et des luttes pour le vivre et le gîte, oublie parfois les vérités que je viens d'énoncer. Lorsque le soir, après une journée de travail bien remplie, il rentre à son foyer, il se complait dans la douce et sereine atmosphère de bonheur qui l'entoure, et qui le blâmerait si, parfois, il oublie que le bonheur est un songe de la douleur qui sommeille.

Aux dames

Je voudrais, ce soir, pouvoir m'adresser aux dames, aux épouses et aux mères pour leur demander de nous aider dans la propagande que nous faisons pour augmenter le nombre de nos membres. En leur demandant d'être nos interprètes auprès de leurs époux et de leurs fils, qu'elles me permettent de leur dire que le sentiment austère du sacrifice dû au devoir comme aux affections naturelles n'a jamais été, peut-être, plus élevé et plus noble que chez la femme canadienne-française. C'est ainsi qu'en collaborant avec nous par le moyen de notre société, elles pourront rendre leurs foyers plus heureux et plus prospères.

Quant à nous, Forestiers Catholiques, appuyés sur les trois grandes vertus chrétiennes — la foi, l'espérance et la charité, — vertus qui sont la pierre d'assise de notre ordre, les yeux fixés sur l'avenir, entr'ouverts aux regards de l'espérance, nous continuerons à marcher avec confiance dans l'accomplissement des grands devoirs qui nous sont tracés dans notre constitution.

CHRONIQUE DE LA VIE CATHOLIQUE

Saint-Lazare

Il s'est glissé une erreur, dans la liste publiée la semaine dernière, au sujet de Saint-Lazare. Ce n'est pas $24.50, mais $45.50 que cette paroisse a versé à la caisse de l'Association d'Education.

Saint-Malo

Percepteurs: MM. A. Breton, Ed. Nadeau, A. Lambert, N. Morin, X. Fréchette et A.-J. Forest.

W.-E. Clément	$1.00
Philippe Lambert	1.00
J.-D. Maynard	.50
Alphonse Morin	.50
Arthur Malo	1.00
L.-P. Bourgeois	.50
Remi Gosselin	1.00
Edmond Bourgeois	.25
Jean Goulet	1.00
Donat Hamelin	.25
Xyste Fréchette	.50
René Marcotte	2.00
M. l'abbé I. Macaire, curé	5.00
E. Hébert	1.00
A.-J. Forest	1.00
Ovide Gosselin	.50
Xavier Erle	1.00
Alphonse Malo	.50
Aimé Gosselin	.50
Louis Pilotte	1.00
Amédée Lambert	1.00
M. et Mme Gratton	1.00
Mme Louis Charette	.25
Willie Girard	.25
A. Breton	.25
Octave Poirier	.25
Delphis Pelletier	.25
Alphonse Bourgeois	.50
Léger Lambert	.50
V. Gladu	.25
Alex. Deblois	.50
Lucien Gosselin	.50
Octave Gosselin	.50
David Morin	.25
Edmond Malo	.50
Adélard Morin	1.00
D. Maynard	.50
Emile Trudel	.50
Onésime Fréchette	.50
N. Forest	.50
W. Péloquin	.50
Jos. Dubois	.25
Médéric Dubois	.25
Hormisdas Morin	1.00
Albert Morin	.50
G Dionne	.25
Nap. Lafournaise	.50
Arthur Doré	.25
Marcel Catellier	.25
Mme A. Bruneau	.35
Ed. Nadeau	.25
Couvent de Saint-Malo	2.00
Alfred Trudeau	.25
Charles-R. Nault	.50
Total	$36.85

Sainte-Anne-des-Chênes

Percepteurs: MM. F. Girard, Théo. Tougas, J.-A. Desorcy, A. Bureau, la Côté, L. Desautels, Eug. Desautels et Alex. Desjarlais.

J.-B. Duhamel	$ .25
A. Dubois	.50
J. Leclaire	.50
A. Lacerte	1.00
F. Bérard	.50
J.-B. Hupé	.25
Jos. Nault	.25
J.-B. Lessard	.25
Ed. Desautels	1.00
RR. PP. Rédemptoristes	5.25
Mme A. de Montigny	.25
Mme Jos. Champagne	.25
Jos. Girard	.50
Mme Alc. Delorme	1.00
Moïse Champagne	.25
Raymond Champagne	.25
Couvent de Sainte-Anne	5.00
Mme Etienne Avanthay	.50
Dr F.-X. Demers	1.00
Joseph Hébert	1.00
Jos. Owens	1.00
Michel Saint-Jacques	.30
Edmond Fréchette	.50
Jos. Smith	1.00
Jos.-W. Desrosiers	1.00
Arthur Laurin	.50
Mme Julie Blanchette	.75
Jos. Dufresne	1.00
Amédée Bernier	.25
Alphonse Martel	1.00
Emile Desorcy	1.00
Al. Perron	1.00
Mme Antoine Bériault	.50
John Benoit	.50
A. Hébert	.50
Hervé Saint-Laurent	.50
Willie Owens	.50
O. Mousseau	1.00
Fred Savoie	1.00
Siméon Prairie	1.00
Nap. Dufresne	1.00
Jos. Laurin	.50
Jos. Finnigan	.25
Isidore Côté	.25
Alex. Desjarlais	.30
Alph. Vandal	.25
Joseph Hupé	.50
Eug. Desautels	.50
O. Duguay	.50
F. Girard	.50
Mme E. Douville	.50
H. Duguay	.50
F. Tougas	1.00
R. Blanchette	.50
H. Blanchette	.50
P. Guay	1.00
Mlle A. Delorme	.50
J. Gauthier	.25
A.-J. Lavack	1.00
Mme Fernande Dufresne	1.00
Mme E. De Coninck	.50
Denis Desautels	.25
Mme C. Gauthier	.50
M. Champagne	.25
Mme A. Boucher	1.00
Désiré Magnan	1.00
H. Bilodeau	.25
Avila Desautels	.25
Adam Heim	1.00
J.-B. Bonin	1.00
E. Perron	1.00
Mme L. Sellion	.50
Lucien Gauvreau	.50
J.-W. Finnigan	1.00
J.-B. Magnan	1.00
L. Tougas	.50
Ph. Tougas	.75
Eugène Champagne	.25
D. Champagne	.50
D. Guay	.50
Olier Gagné	.50
Jos. Nault, sr	.50
Omer Desrosiers	.25
Aug. Desrosiers	.50
Mag. Desrosiers	.30
Remi Magnan	1.00
Alfred Bernier	1.00
Ant. Paillé	.50
Louis Perron	1.00
Ed. Laurin	.50
Art. Lacoste	.50
Mme D. Langill	1.00
Bella Desjarlais	.25
Margeric Vandal	.25
Michel Hupé	.50
David Hupé	.50
Total	$66.90

Lorette

Percepteurs: MM. Ed. Dubuc, Léon Marcoux, Alfred Cournoyer, G. Cournoyer, Arthur Turcotte, Léon Desmarais, Marcien Arpin et Sauveur Marcoux.

Mme A. Dubuc	$1.00
Ed. Richard	.50
Mme V. McDougall	1.00
P. Ferland	1.00
Louis Ferland	1.00
Mme J. Arpin	2.00
North Italy Farmer Colony	1.00
Ernest Therrien	.25
G.-M. Normandeau	1.00
O. Belisle	1.00
Arthur Gauthier	.50
V. Trudeau	1.00
Jos. Landry	1.00
Alex. Laurin	1.00
Raymond Jeanson	.50
S. Mireault	.50
Arthur Laurin	1.00
Odilon Mondor	.50
Albert Mireault	.50
Frs Desmarais	1.00
Léon Marcoux	1.00
Japhet Manaigre	1.00
Oscar Mousseau	1.00
Rosaire Manaigre	1.00
Osmand Desorcy	1.00
F. Grégoire	1.00
Alfred Cournoyer	1.00
Alfred McDougall	2.00
Mme Sarah Lagimodière	1.00
Octave Saint-Amant	.50
Joseph Lecland	.25
M. Zastre	.50
Mlle C. Gendron	1.00
Médéric Gendron	1.00
Joseph Marcoux	.50
Wm Lagimodière	2.00
Mme G. Marcoux	1.00
V. Dufresne	1.00
Jos. Rheault	.50
O. Ferland	.50
Jos. Jeanson	1.00
Octave Jeanson	.50
Eug. Jeanson	1.00
Ant. Jeanson	.50
Dr Royal	2.00
M.-L. Turcotte	1.00
Alp. Therrien	.30
Hormisdas Therrien	.50
Henri Therrien	.25
Wm McDougall	1.00
Mme C. Jeanson	.50
Michel Trudeau	.25
Joseph Manaigre	.50
Léon Laurin	1.00
Henri Bissonnette	.50
Hildège Landry	.50
Oscar Manaigre	1.00
Mme A. Desmarais	.50
Maxime Landry	.25
H. Laurin	.50
Anonyme	7.45
Delphis Jeanson	1.00
J.-B. Manaigre	1.00
Onésime Manaigre	.50
Mme Vve Manaigre	1.00
A. Grégoire	3.00
Emile Desorcy	1.00
Emile Poirier	1.00
Michel Lagimodière	2.00
Eug. Cournoyer	.50

Georges Drevant	1.00
Frank Adolphe	.25
L. Dumaine	.50
René Gendron	.50
Emile Gauthier	1.00
Oscar Dugas	1.00
Alexandre Gauthier	.50
Joseph Arpin	1.00
G. Roy	1.00
Philippe Savoie	.50
V. Arpin	1.00
L. Dufresne	.50
Hildas Dugas	.75
O. Bissonnette	.50
W. Gilain	.50
Mme Emma Lebrun	.50
Jos. Grégoire	1.00
Ernest Manaigre	.50
Jos. McDougall	.50
Total	$80.50

M. ARTH. MARCOTTE

Un compatriote de la Saskatchewan que couronne le succès

Nous relevons l'article suivant dans la "Presse", de Montréal:

Parmi les pèlerins de la "Survivance franco-canadienne" venus des provinces de l'Ouest canadien en décembre dernier, M. Arthur Marcotte, qui a joué un rôle éminent dans le monde des billardistes les plus renommés non seulement de la métropole mais de toute l'Amérique, occupe une place privilégiée dans le souvenir sympathique de nos concitoyens. Tous les amateurs de ce beau sport se rappellent encore l'Académie de Billard que dirigeait en véritable virtuose M. Marcotte et les joutes mémorables qui s'y déroulèrent entre champions de divers pays, à côté desquels le jeune maitre d'alors figurait comme une étoile de première grandeur. Quiconque, à cete époque, eût osé dire que M. Marcotte rêvait de conquérir des lauriers dans une autre carrière, aurait passé pour faux prophète, provoqué des sourires d'incrédulité.

M. Marcotte nourrissait cependant d'autres projets, ou plutôt un autre projet qu'il mit à exécution en 1910, alors qu'il porta ses activités sur le vaste théâtre de l'Ouest. Choisissant, pour y fixer ses pénates, Ponteix, en Saskatchewan, il mit à contribution tous les ressorts de son intelligence et d'une volonté irréductible et se lança de toute pièce dans l'étude du droit.

Le succès ne devait pas tarder à couronner une si belle ardeur. Admis au barreau de sa nouvelle province, M. Marcotte est aujourd'hui l'un des avocats les plus estimés et les plus marquants de sa patrie adoptive. Il est, en effet, bâtonnier du district judiciaire de Gravelbourg, district qui compte le plus grand nombre d'avocats canadiens-français du Dominion après la province de Québec. Il est de plus l'un des fondateurs et le président de l'Association des hommes de professions de la Saskatchewan, société qui a pour but de renseigner les professionnels de l'Est, notamment de la province de Québec, désireux de s'établir dans cette région fertile des Prairies, de les aider et de les guider dans les centres où ils sont susceptibles d'exercer leurs activités avec plus de fruits pour eux-mêmes et nos compatriotes. Cette association joue conséquemment un rôle important au milieu des Canadiens français de la Saskatchewan et est destinée à faire beaucoup de bien.

M. Marcotte doit retourner prochainement dans l'Ouest où l'accompagneront les meilleurs voeux de ses nombreux amis de Montréal.

Deuxième Augmentation Prononcée des Obligations d'Hambourg

Le prix du marché monte encore de $25 par million de marks; a monté de $15 il n'y a que quelques semaines

AUGMENTATION PREVUE

La grande demande et les excellentes perspectives de la réévaluation sont les facteurs de ce mouvement ascendant

Pour donner raison aux proclamations des marchands d'obligations étrangères en ce qui regarde la fluctuation des obligations gouvernementales et municipales allemandes, un rapport vient de sortir sur la deuxième augmentation prononcée du prix des obligations d'Hambourg 4½%, émission 1919. Durant la semaine dernière le prix du marché monta de $35, mais réagit ensuite de $10, donnant une avance nette de $25 par obligation d'un million de marks.

Cette augmentation est la deuxième dans le prix du marché des obligations d'Hambourg 4½% depuis un mois ou à peu près, alors que les marchands demandaient $380 par obligation d'un million de marks. Il y a quelques semaines, elles s'élevaient à $395 alors que le marché monta subitement.

Dans l'opinion d'un marchand éminent, le prix actuel des obligations d'Hambourg 1919 ne représente nullement la valeur intrinsèque des obligations qui sont un engagement direct du riche état d'Hambourg. Hambourg est le plus grand port de mer de l'Allemagne, son histoire datant du quinzième siècle. Il fait voir que la valeur d'échange normale estimée d'une obligation d'un million de marks est de $122,000 et, réévaluée à un minimum de 2½ pour cent, équivaut à $3,050.

Les autres obligations municipales se vendent présentement au-dessus de leur valeur-or sous une réévaluation de 2½ pour cent. Les obligations d'avant-guerre de Berlin 4% de l'unité d'un million de marks ont une valeur normale de $238,000; 2½ pour cent de ce montant forment approximativement $5,950; aujourd'hui on ne peut les acheter à moins de $7,500.

Le fait qu'une obligation se vend plus cher que sa valeur or avec une réévaluation de 2½ pour cent est considéré par plusieurs comme un indice que la réévaluation de 2½ pour cent sera prochainement de beaucoup dépassée. D'après un rapport, dans plusieurs villes d'Allemagne la réévaluation initiale fut de 10%, 15% et dans plusieurs cas de 25%.

Le gouvernement allemand et les diverses municipalités paieront aux détenteurs de leurs obligations un montant proportionné à la situation financière du trésor public. En vertu de la loi de réévaluation pas moins de 2½% doit être payé.

Un télégramme reçu récemment de Berlin déclare que le montant de la taxe durant les huit premiers mois de la courante année fiscale s'élevait à 4,795,000,000 marks or, contre 6,343,000,000 durant toute l'année. Un autre point important à considérer c'est que les taxes nanties pour fins de réparations s'élevaient à 1,201,000,000 marks or en huit mois contre 1,425,000,000 durant toute l'année.

Il n'est pas difficile de comprendre que, les taxes allemandes atteignant des sommes qui dépassent de telle façon les estimés originaux du budget comme l'indiquent les chiffres ci-haut, un mouvement de hausse constant se fasse sentir sur le marché des obligations allemandes.

Tout laisse prévoir que les obligations allemandes de choix subiront de fortes hausses durant la présente année.

Etudier les hommes dans la solitude, c'est faire de l'astronomie en plein jour.

A Travers les Centres Français

(De correspondants spéciaux de la "Liberté")

SASKATCHEWAN

PRINCE ALBERT

La nouvelle que M. King venait se présenter dans la circonscription de Prince-Albert a été une grosse surprise pour notre population. Les chefs libéraux de la ville eux-mêmes n'étaient pas au courant de l'intention de M. MacDonald de démissionner. La grande question aujourd'hui est de savoir si le premier ministre aura de l'opposition. On n'est pas encore fixé à ce sujet, mais l'impression générale semble être qu'un candidat conservateur fera la lutte à M. King. Ce sera ou M. Diefenbaker, qui se présenta aux dernières élections, ou un candidat qu'on ira chercher à l'extérieur de la circonscription.

• • •

S. G. Mgr Prud'homme a donné, jeudi soir, chez les Chevaliers de Colomb, une intéressante conférence sur son dernier voyage à Rome. Il inaugurait ainsi une série de conférences qui vont être données sous les auspices des Chevaliers de Colomb. Le R. P. Jan, O.M.I., parlera prochainement sur le Nord de la Saskatchewan.

• • •

Une fillette de 12 ans, Thelma-Isobel Vallier, a été tuée mystérieusement d'une balle de carabine au coeur, pendant qu'elle jouait dans l'arrière-cour de la maison de ses parents, 1re rue. Son frère, âgé de 13 ans, se tenait alors près d'elle. A 400 verges de là ... se trouve un ... où l'on chasse les lapins et l'on suppose qu'une balle perdue a frappé la malheureuse victime.

Mgr J.-H. Brodeur, P.A., V.G., est de retour de l'Est. Inutile de dire qu'il est tout à fait enthousiasmé du magnifique succès de l'excursion de la "Survivance franco-canadienne", auquel il a eu une part si active.

• • •

Une retraite fermée pour jeunes filles aura lieu du 22 au 25 janvier à l'Académie de Sion. Elle sera prêchée par le R. P. Jan, O.M.I., visiteur des écoles. L'ouverture en aura lieu vendredi soir le 22 et la clôture se fera lundi matin, le 25, assez tôt pour permettre aux retraitantes de retourner chez elles par les trains du matin.

• • •

La Société d'Agriculture voudrait revenir cette année à une exposition agricole de quatre jours au lieu de trois. Ses délégués plaideront dans ce sens à la convention annuelle de l'association des expositions de l'Ouest, qui aura lieu à Régina les 2 et 3 février.

• • •

Le projet d'un carnaval d'hiver et d'une course de chiens à Prince-Albert est maintenant chose assurée. Cette fête durera quatre jours, du 1er au 4 mars. Les candidates aux honneurs de reine du carnaval sont déjà très nombreuses.

• • •

M. J.-E. Poirier, de la Banque Canadienne Nationale, est parti en voyage pour Montréal.

• • •

A une conférence tenue mercredi, dans notre ville, entre M. T.-C. Davis, député de Prince-Albert, et l'hon. Dr J.-M. Uhrich, député de Rosthern et ministre de la santé publique, il a été décidé que les deux circonscriptions provinciales entreprendraient une action commune auprès du gouvernement de Régina pour obtenir l'achèvement de la route de Duck Lake à Prince-Albert et de celle de Domremy à Saint-Louis. Plusieurs citoyens de Rosthern accompagnaient leur député.

WAUCHOPE

Le service anniversaire pour Mgr Jean Gaire, Prélat domestique, mort en janvier 1925, aura lieu dans l'église de Wauchope, le 26 janvier prochain, à 10 h. 30.

Messieurs les membres du clergé, ainsi que les parents et amis du regretté défunt, y sont cordialement invités.

PRUD'HOMME

Le couvent, l'école publique et le "high school" ont rouvert leurs portes le 7, après les vacances de Noël et du jour de l'an.

• • •

Le R. P. Jan, O.M.I., visiteur des écoles, a fait la visite des écoles de notre paroisse cette semaine, accompagné par notre curé, Mgr Bourdel.

• • •

M. et Mme Emile Préfontaine ont donné une soirée en l'honneur du frère de Mme Préfontaine, M. W. Hoscheit, qui part pour Vancouver.

• • •

M. D. Baril est de retour de Miami, Floride, où il a passé deux mois. M. Frank Doucette est aussi revenu et M. E. Lafrenière est attendu d'un jour à l'autre.

• • •

M. Armand Hoscheit est parti pour Régina. Il doit entrer dans la police provinciale.

ONTARIO

RAINY RIVER

Nous avons le regret d'annoncer la mort d'un de nos bons paroissiens, M. Joseph-A. Morissette, survenue à la demeure de son fils, le 2 janvier. Son service et sa sépulture eurent lieu le mardi 7, au milieu d'une foule nombreuse de parents et d'amis. Les porteurs étaient MM. J.-B. Proteau, Joseph Bourgeois, William Galipeau, Cyrus McNulty, Joseph Thivierge et Michel Ducas.

Le défunt laisse son épouse, née Marie Charbonneau; ses trois filles: Mme Louis Patenaude (Lilie), Mme Jack English (Irma), Mme Hermann Beaudry (Rosie), d'Argyle, Minn.; trois garçons: John, Louis et Raymond; deux soeurs: Mmes Henri et Louis Charbonneau; un frère, M. Louis Morissette, d'Argyle, Minn. Plusieurs de ses petits-enfants assistaient aux funérailles.

M. Morissette était un homme très charitable et bon envers tout le monde. Il y avait 21 ans qu'il était arrivé ici. Il était âgé de 71 ans et, depuis quatorze mois il souffrait beaucoup.

A la famille éprouvée nos sincères sympathies.

• • •

Mlle Elzire Bélanger et sa nièce Marie Poirier sont parties le 2 janvier pour aller rendre visite à leurs parents et amis de Saint-Boniface, Selkirk et autres lieux.

• • •

Mme Cyrus McNaulty est allé voir sa soeur malade à La Broquerie, Man.

• • •

Dimanche après-midi le 10, avait lieu une assemblée des dames et demoiselles de la paroisse pour élire les officières pour l'année 1926. Ont été nommées: présidente, Mlle Clara Boissonnault; 1re vice-présidente, Mme Ernest Boissonnault; 2me vice-présidente, Mme Alfred Tardif; secrétaire, Mlle Eugénie McDougall.

• • •

Samedi le 9 courant un pénible accident est arrivé à M. Manning. Il charroyait la malle de Rainy au lac lorsque ses chevaux prirent le mords aux dents, jetant M. Manning hors de la voiture sur une roche, où il trouva la mort.

• • •

Mlle Lorette Boissonnault a été opérée pour l'appendicite à notre hôpital, le 3 janvier, et elle est encore bien mal. Nous espérons qu'elle sera bientôt capable d'être parmi ses amis.

• • •

M. Honoré Proteau nous a quittés pour Détroit, Michigan, où il doit passer le reste de l'hiver.

MANITOBA

SAINT-PIERRE

La mort nous a visités pour la troisième fois depuis peu de temps. Samedi dernier, au commencement de l'après-midi, le glas nous annonçait la mort d'un de nos bons citoyens. M. Joseph Hébert, un peu indisposé les jours précédents, vaquait cependant comme d'ordinaire à ses occupations. Le jour même il avait diné avec son frère et sa soeur, puis était sorti un peu. En rentrant, il passe dans son appartement et puis sa soeur entend un râle; elle le trouve renversé dans un fauteuil déjà sans connaissance. M. le vicaire, appelé, se rend à toute vitesse en automobile. A son arrivée, la mort était déjà venue et il ne put qu'appliquer l'Extrême-Onction sous condition.

Les funérailles ont eu lieu lundi, 11 janvier, avec grand concours de parents et d'amis. M. le curé a officié avec M. le curé de Sainte-Elisabeth comme diacre et le R. P. Payette, de la Maison Saint-Joseph, comme sous-diacre. M. le vicaire dirigeait le choeur qui a donné tout l'office en pur grégorien. A l'offertoire, sous la direction de Mlle M.-A. Péloquin, la chorale a exécuté un morceau très pieux et très impressionnant.

De nombreuses messes ont été demandées pour le défunt. Nos offrons nos profondes condoléances à la famille Hébert.

Au moment où le glas annonçait la mort de Joseph Hébert, se tenait l'assemblée annuelle de la "Saint-Pierre Lumber Co.", dont M. Hébert était actionnaire. On me prie de transmettre à la Liberté copie de la résolution passée séance tenante:

"Les actionnaires de la "Saint-Pierre Lumber Co.", réunis en assemblée annuelle, offrent leurs sympathies les plus vives à la famille Hébert, à l'occasion du décès de M. Joseph Hébert annoncé pendant l'assemblée."

• • •

L'A. C. J. C. a donné dimanche soir une gentille réception agrémentée d'une partie de cartes et d'une désopilante comédie: "Le Sac de Scapin".

• • •

La famille Hébert remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur regretté frère Joseph, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

LETELLIER

Résultats des concours de décembre à l'école des religieuses:

Grade X — Germaine Saurette: instruction religieuse, 87; auteurs féminins, 88; modèles français, 97; grammaire française, 95; Verest, 92; algèbre, 100; science I, 84; science II, 91; grammaire anglaise, 78; composition, 93; arithmétique, 88; géométrie, 93.

Grade IX — Alice Jutras: l'Oubliée, 86; instruction religieuse, 65; modèles français, 85; grammaire française, 74; Verest, 91; épellation, 83; science I, 86; science II, 70; arithmétique, 90; grammaire anglaise, 60; composition, 87.

Grade VII — Gladys Ennes: instruction religieuse, 80; français, 84; anglais, 72; arithmétique, 73.

Grade VI — Instruction religieuse, 91; anglais, 77; français, 71; (Jeanne Perron).

Grade V — Imelda Saurette: instruction religieuse, 89; français, 82; anglais, 74; arithmétique, 81.

Grade IV — Marie-Rose Boissay: instruction religieuse, 86; français, 80; anglais, 86; arithmétique, 87.

Grade III — Annette Dionne: instruction religieuse, 78; français, 75; anglais, 90; arithmétique, 83.

Grade II — Denise Houle: Instruction religieuse, 87; français, 86; anglais, 85; arithmétique, 74.

Grade I — Edward Loiselle: Instruction religieuse, 80; français, 83; anglais, 87; arithmétique, 85.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le 22 décembre nous avons eu quelque chose d'extraordinaire: une séance dans une de nos écoles de campagne. Ces enfants s'étaient dit, sans doute: nous ne sommes pas plus bêtes que les enfants du village et nous allons le montrer. Ils ont bien plaidé leur cause, car les soixante et quelques auditeurs ont bien goûté les petites pièces. Nos sincères félicitations aux enfants de l'école Fillion et plus particulièrement à leur dévouée maîtresse, Mlle Yvonne Marion.

• • •

Le dimanche 3 janvier, les Enfants de Marie donnèrent une séance dramatico-comique et musicale. Nous en eûmes pour notre argent, allant des larmes aux rires bruyants. Nous remercions ces demoiselles de leur zèle en faveur de la cause paroissiale.

• • •

Notre dévoué Frère Armand a bien réussi avec le chant de Noël; la chorale a été invitée à répéter la même messe en musique à l'Epiphanie, et elle a su le faire avec succès.

• • •

Notre glissoire a joliment de vogue de ce temps-ci. Il faut dire qu'elle est belle aussi. Malheureusement l'on ne s'arrête pas en criant: Wo! une fois parti, et c'est ainsi qu'un bambin vient de se faire briser une jambe.

• • •

Nos écoles du village, couvent et collège, ont subi des améliorations considérables cette année: nouveau et parfait système d'aqueduc, eau filtrée et électricité. Il est invitant, même pour les enfants du dehors, de venir à Saint-Jean-Baptiste.

• • •

Notre cher M. le curé prend toujours du mieux.

SAINT-BONIFACE

Cercle Molière.

Le Cercle Molière, qui groupe les meilleurs talents dans l'art dramatique de notre population, se prépare activement pour donner au public, dans le cours du mois de février, une séance où seront à l'honneur le bon goût et le bon art français. Il donnera dans la même soirée trois pièces en un acte. Ce sont: "Chut, voilà la bonne!" le "Pater" et le "Souper blanc".

Il y a donc ce programme du bon goût, de l'amusant et de l'instructif. La date de la représentation sera annoncée plus tard. Qu'on ne la manque pas, surtout qu'on ne manque pas la représentation elle-même!

La chorale de la cathédrale

La chorale fait tout en son pouvoir pour s'adjoindre de nouveaux membres. Aussi son président et son directeur accueilleront toujours avec joie tous ceux qui veulent se joindre au choeur pour célébrer les louanges du bon Dieu.

Pour être membre de la chorale, il n'est pas nécessaire de posséder une voix de Caruso; mais il faut pouvoir chanter et sacrifier quelques instants chaque semaine, environ une heure. La cathédrale pourrait facilement avoir un choeur de 75 à 80 voix.

A l'hôtel de ville

M. de Ambrosis a donné sa démission comme inspecteur d'hygiène de la ville. Son successeur n'est pas encore nommé. La réorganisation du département de l'hygiène est à l'étude.

On va demander un amendement à la charte de la ville sur un point qu'a soulevé la dernière élection municipale. Actuellement un citoyen peut se présenter comme maire tout en demeurant échevin. Les modifications que l'on se propose de faire auront pour but d'exiger la démission de la position d'échevin pour se présenter comme maire. Alors si un échevin se présente comme maire, et s'il est battu, il sera en dehors du conseil complètement et ne pourra pas venir reprendre son siège d'échevin comme si rien n'était. C'est en somme une mesure d'importance secondaire.

Mais il en est une autre dont il a été question à la dernière séance du conseil d'une portée beaucoup plus importante: c'est celle de la commission de police. La commission de police telle que voulue par la population de la ville a pour but de soustraire l'administration de la police à l'influence du conseil de ville. Maintenant il est question d'enlever le magistrat de cette commission de police et de le remplacer par un citoyen nommé par le conseil. Et tout le travail qui a été accompli ne servirait pratiquement à rien. En effet le conseil, en nommant le citoyen qui remplacera le magistrat, garde la police sous sa dépendance, et la commission de police dépendra du conseil autant que la police en dépend actuellement. Ce coup d'habileté, si c'en est un, ne semble pas beaucoup populaire au milieu de la population canadienne-française.

Toilette de la sacristie

La sacristie de la cathédrale est redevenue toute blanche. Elle s'est dépouillée, ou plutôt elle a été dépouillée de la couche de fumée et de poussière que les années avaient collée aux murs et lui donnait un peu l'apparence qu'ont les vieilles choses. Sa blancheur et le joli buffet qui l'orne donnent des pensées d'envie à la cathédrale, qui, elle aussi, prend des airs de vétusté prématurée. Mais il est plus facile de blanchir une sacristie que de blanchir une cathédrale.

Départ

M. le Dr Corriveau, qui a passé plusieurs années au Collège de Saint-Boniface, est parti ces jours derniers pour Portland, Maine, où il sera fait prêtre pour le diocèse de Portland. M. Corriveau a pratiqué la médecine plusieurs années dans la Nouvelle-Angleterre avant de venir dans l'Ouest. Les bons amis qu'il a su se faire à Saint-Boniface l'accompagnent de leurs voeux dans la nouvelle carrière où il se donne.

Va et vient

Un grand nombre de prêtres sont venus à Saint-Boniface la semaine dernière. M. l'abbé Senez, curé du Lac du Bonnet, est parti pour Montréal, pour un bref voyage.

M. J.-E. Frey, agent de la Cie Générale Française Transatlantique, est parti samedi dernier pour Fort William.

Mlle Rita Beauchamp, qui est venue passer quelque temps à Saint-Boniface, est retournée dans sa famille à Montréal.

Mme G. Dorval, épouse de M. Dorval, organiste de la cathédrale, est allée rejoindre son mari dans la Nouvelle-Angleterre.

M. John Davis a fait un voyage à Régina.

M. L. Delisle est parti pour Montréal, où il entrera chez les Pères Jésuites.

M. J.-E. Dégagné est parti pour Régina pour un voyage d'affaires.

M. Louis Laurendeau, père du Dr Laurendeau, est parti pour un voyage de trois mois dans l'Est.

Sports d'hiver

Malgré la température exceptionnellement douce que nous avons cet hiver, les sports battent leur plein. Raquetteurs, qui n'ont de raquetteurs que le nom, — la neige étant trop mince, — et patineurs s'en donnent tant qu'ils peuvent.

Le comité des amusements est actif. La fanfare La Vérendrye joue deux fois la semaine, les jeudis et les dimanches, pour donner de l'élan aux patineurs.

Le club athlétique de Saint-Boniface

La réunion du club athlétique de Saint-Boniface a eu lieu mercredi dernier avec succès. Une trentaine de jeunes gens ont passé une belle veillée. Il y a eu barres parallèles, boxe, lutte et toutes sortes de jeux qui intéressent des jeunes. On espère que ces réunions se continueront tous les mercredis.

Construction

Les travaux de construction d'un agrandissement d'une valeur de $30,000 de la Western Steel Product, Ltd, sont en marche. Cette usine est située sur la rue Desautels. Comme résultat de cette construction, des permis de construction ont été émis par la ville, depuis le 1er janvier, pour une valeur de $37,000. En tout dix permis ont été accordés. C'est une augmentation considérable comparée à la même période, l'année passée. Ce qui tend à espérer que la ville se développe industriellement.

Baptêmes

Le 17 janvier — Marie-Yvette-Catherine-Marguerite, enfant de François Richard et de Hélène-Violette Bériault. Parrain, M. J. Bériault; marraine, Mme Thibert.

Le 17 janvier — Marie-Antoinette-Irène, enfant de William Goebel et de Bernadette Brunette. Parrain, M. l'abbé Albert Brunette; marraine: Mlle Antoinette Brunette.

Mariage

Le 18 janvier — François-Xavier Patry et Régina-Mélanie Fisette.

Sépultures

Irène Johnson, enfant de Georges Johnson et de Caroline Rodanetz, décédée le 16 janvier à l'âge de 2 ans et 3 mois.

Luc Desjardins, enfant d'Alexandre Desjardins et de Marie Allard, décédé le 13, à l'âge de 9 mois.

Adrien Landry, enfant de Delphis Landry et de Anna Bérard, décédé le 16 à l'âge de 18 jours.

A l'Académie Saint-Joseph

Au tableau d'honneur les élèves qui ont obtenu une moyenne de 75 pour cent ou plus dans leurs examens semi-annuels.

Grade XII: Marguerite Fourneaux, 95; Marguerite Royal, 94; Florence Ayotte, 93; Juliette Desmarais, 93; Irène Potvin, 93; Rita Lynch, 86; Anita Jalbert, 85; Mary Karchut, 83; Marthe Chavanne, 80; Florence Robert, 79; Margaret Walsh, 79.

Grade XI: Alice Parent, 91; Hedwidge Alke, 90; Florence Schimnowski, 86; Bérénice Lynch, 80; Andrée Prud'homme, 79; Lila Unkauf, 78.

Grade X: Gabrielle Roy, 96; Anita Rodrigue, 91; Doris Traviss, 88; Marie-J. Mager, 87; Germaine Bochard, 86; Yvette Rocan, 84; Mabel Jones, 83; Joséphine Parenteau, 82; Dorothée Toupin, 82; Gertrude Dumouchel, 82; Denise Rocan, 82; Thérèse Arpin, 81; Kathleen Macphee, 81; Gladys Bowser, 80; Eileen Montgomery, 76; Agnès Gevaert, 75.

Grade IX: Augustine Simon, 93; Joane Thacker, 90; Aline Pambrun, 88; Agathe de Montigny, 87; Nora Thompson, 86; Kathleen O'Neill, 85; Maria Prénovault, 82; Claire Dugal, 82; Erménilde Proulx, 79; Renée Deniset, 79; Régina Toupin, 79; Marguerite Tétreault, 78; Cécile Bénard, 77; Mary Irwin, 75; Eva Gobeil.

Grade VIII: Elizabeth O'Neill, 98; Claire Gauthier, 93; Elizabeth Siegerist, 92; Alexandrine Simon, 91; Cécile Van Belleghem, 89; Emélia Gagnon, 87; Arthémise Tremblay, 87; Marie-Thérèse Jutras, 86; Marguerite Combaluzier, 86; Catherine O'Leary, 86; Yolande Rodrigue, 85; Reavelny James, 84; Teresa Dunn, 84; Mary De Caigny, 83; Elizabeth Gagnon, 82; Germaine Proulx, 82; Jacqueline Gary, 81; Dorianna Phaneuf, 81; Elaine Préfontaine, 81; Rosaria Mousseau, 81; Alphéda Provencher, 80; Angelina Hallemans, 80; Ida Donovan, 80; Cécile Buote, 80; Thérèse Goulet, 80; Esther Willems, 79; Florence Burke, 79; Marie-Marthe Brunet, 79; Marthe Painchaud, 76.

Grade VII: Flossie Lowlar, 94; Katie Dance, 94; Anne McPherson, 88; Evelina Bellefeuille, 87; Louise Guertin, 86; Godelieve Simoens, 86; Geneviève Dollard, 86; Sereine Vandecaveyie, 85; Thérèse Deniset, 84; Elza Janssens, 84; Jeannie Abram, 83; Juliette Dionne, 83; Ruth Kéroack, 83; Margaret Stiles, 83; Marcelle Rocan, 82; Simone Antaya, 81; Godelieve Lanneo, 81; Madeleine Sourisseau, 80; Denise Molloy, 80; Claire Brunet, 80; Berthe Sabourin, 78; Laura Tanghe, 78; Muriel Tybus, 77; Inez Woollam, 76; Léonie Poitras, 76; Béatrice Biron, 75; Gladys Little, 75; Alice Stove, 75; Winnie Fairley, 75.

Grade VI: Winnie Baldwin, 91; Juliette Bleau, 89; Jean Hall, 89; Irène Yallop, 89; Marie-Anna Lavoie, 88; Grace Baevis, 87; Anna Lane, 86; Béatrice Painchaud, 85; Florence Dubé, 85; Kathleen Epler, 85; Marie Masson, 84; Henriette Hébrard, 83; Simon André, 81; Aurize Guilbault, 81; Ida Ouellette, 81; Lucienne Combaluzier, 80; Jacqueline Suffield, 80; Gabrielle Cyr, 79; Bernadette Faucher, 78; Fernande Fisette, 78; Eléonore Laurie, 78; Jean Muylle, 78; Blanche Deschênes, 77; Germaine Marchand, 77; Dolorès Bellefeuille, 76; Jeanne Mager, 76; Julia Gladish, 75.

Grade V: Anne-Marie Olivier, 98; Flore Toupin, 98; Thérèse Côté, 97; Stella McDougall, 97; Marie-Paule Rheault, 97; Augustine Beaudru, 96; Julienne Beaudru, 96; Marjorie Dance, 96; Anna Léonard, 96; Marguerite Trudel, 96; Margaret Bell, 95; Alice Chaput, 95; Alma Henri, 95; Irène Prendergast, 95; Clara Fortin, 94; Yvonne Maher, 94; Annie Robertson, 94; Florence Pion, 93; Mary Richardson, 93; Angéline Bibeau, 92; Evelyne Decraene, 92; Béatrice Bjarnason, 92; Marguerite Muller, 92; Joan Sulton, 92; Bernadette Bélanger, 91; Rébecca Parenteau, 91; Catherine Elphinstone, 91; Ida Blanchette, 90; Georgina Cacouette, 90; Eva Clément, 90; Antoinetta Guertin, 90; Jeanne Hermary, 90; Marie Hermary, 90; Jeanne Loiselle, 90; Charlotte Tassé, 89; Cécile Brunet, 89; Bella McDougall, 89; Olive Moulson, 89; Jeanne Lalonde, 88; Bertha Francis, 87; Edna Francis, 87; Christiane Le Goff, 87; Denise Proulx, 87; Germaine Grégoire, 87; Roberta Caroll, 86; Maria Stove, 86; Yvonne Dumont, 85; Flore Doutre, 85; Annie Drummond, 85; Annie Heba, 85; Irène Jodoin, 85; Margaret Murray, 85; Eva Jodoin, 84; Marguerite Angelone, 82; Amanda Laurin, 82; Yvonne Verplaetse, 82; Louise Chabot, 81; Cécile Lemay, 80; M.-Ellen Melia, 80; Yvonne Laplume, 79; Léontine Van de Spiegle, 79; Blanche Rodrigue, 78; Yvonne De Leeuw, 75; Carmelina Sanfilippo, 75.

Grade IV: Juliette Couture, 99; Marie Tanghe, 99; Jacqueline Deniset, 99; Stella Smessaert, 99; Suzanna Hermary, 99; Patricia Robb, 99; Vera Mansley, 99; Gertrude Dubois, 98; Isabelle Laurin, 98; Madeleine Dheere, 98; Denise Jutras, 98; Thérèse Bérubé, 98; Raymonde Persons, 98; Marie Boivin, 98; Laura Cortens, 98; Malvina Morin, 97; Elodie Demeyrs, 97; Alice Levêque, 97; Thérèse Marcoux, 97; Aurise Perron, 97; Hélène Dean, 97; Florence Henri, 97; Jeanne Proulx, 97; Irène Nuytten, 97; M.-Ange Faucher, 97; Yvonne Dusablon, 97; Laure Rossignon, 97; Blanche Saint-Germain, 97; Lucienen Toupin, 97; Jessie Gladish, 97; Evangéline Maher, 96; Alexina Couture, 96; Gladys Gladu, 96; Marguerite Perron, 96; Laura Beaucage, 96; Annette Hince, 96; Paulette Combaluzier, 95; Irène Langevin, 95; Marguerite Dumont, 95; Thérèse Laurendeau, 95; Noëlla Moncalm, 95; Elisabeth Tailleu, 94; Laure Rocan, 94; Marie Ritchot, 94; Elianne Beaudet, 94; Evélyne Gougeon, 94; Jeanne Benoit, 94; Dora Dusablon, 93; Cécile Goulet, 93; Edna Sauvé, 93; Lucienne Descoteaux, 93; Magaret Thomson, 93; Cécile Laurence, 92; Yvonne Pelland, 92; Floride Lépine, 92; Thérèse Guillaume, 92; Jeanne Corbeil, 92; Cléophée Pelland, 91; Vivianne Laflamme, 91; Esther Evans, 91; Thérèse Chabot, 90; Léa Ritchot, 90; Marguerite Pélisse, 90; Marie-Jeanne Dheere, 90; Amélia Boux, 89; Flore Jacques, 89; Constance Bourgeault, 89; Jacqueline Benoit, 89; Evelyne Palmer, 89; Margaret Cole, 89; Yvette Gaudette, 88; Teresa McDougall, 88; Irène Bockstael, 87; Jeanne Garnier, 87; Annie Cox, 87; Florence Trudeau, 87; Hélène Dougall, 87; Yvonne Gobeil, 87; Rosalie Simon, 86; Gladys Fournier, 86; Dorothée Lamarche, 86; Annie Merio, 85; Louise Fouchard, 85; Marie-Rose Mattie, 85; Hilda Wilkes, 85; Irène Levêque, 85; Yvonne Hall, 84; Madeleine Houssin, 82; Helen Bekaert, 81; Noëlla Marcoux, 79; Eva Hébert, 79.

Grade III: Malvina Langevin, 96; Marguerite Crawford, 96; Denise Pelletier, 94; Alda Desautels, 94; Eveline Pion, 94; Irène Phaneuf, 93; Eva Ducharme, 93; Albina Saint-Laurent, 93; Blanche Mathieu, 82; Lucile Brunet, 82; Cécile Lavallée, 82; Charlotte Meunier, 81; Jeanne Mathieu, 81; Marie Toupin, 81; Gertrude Lambert, 80; Annie Poirier, 80; Elizabeth Dubé, 80; Alida Clément, 80; Bertha Duyvejonck, 80; Lisa Glade, 80; Irène Rondeau, 80; Louise Rocan, 80; Eveline Verschaere, 87; Denise Gaudette, 87; Blanche Mailhot, 87; Berthe Pichette, 87; Yvonne Lemoine, 86; Marguerite Poirier, 86; Ellen Polland, 86; Cécilia Désilets, 85; Anne-Marie Cusson, 86; Rose-Alma Lamontagne, 85; Irène Lambert, 84; Yvonne Bibeau, 83; Cécile Doutre, 83; Juliette Boivin, 82; Hélène Champagne, 82; Aline De Leeuw, 82; Marie-Jeanne Boissonnault, 81; Alice Johnson, 79; Mary Désilets, 76; Madeleine Soubry, 76; Alice Van Deuamele, 76.

Grade II: Ella Gagnon, 94; Antoinette Béliveau, 92; Célia Pitre, 92; Joséphine Galliant, 91; Bertha Aleya, 90; Elsa De Meyer, 90; Elza De Leeuw, 90; Evelyne Delorme, 90; Léa Dussault, 88; Lucienne Belot, 87; Thérèse Dumont, 87; Elizabeth Gougeon, 87; Corinne Miron, 86; Annette Saint-Laurent, 86; Cécile Asselin, 84; Annette Dumont, 83; Rita Champagne, 83; Thérèse Fontaine, 83; Anne-Marie Pambrun, 83; Jeanne Bertrand, 82; Rosalina Guay, 82; José Johnson, 82; Madeleine Dugal, 80; Emélie Galliant, 80; Louise Bédard, 79; Majorie Pion, 79; Antoinette Poitras, 79; Véronique Faille, 78; Edith Gatin, 78; Laura Genest, 76.

UNION CANADIENNE

Le gouret

Un groupe de nos jeunes a essuyé une défaite dans une joute de gouret où ils se sont mesurés avec les habiles joueurs du Collège de Saint-Boniface. Les collégiens sont restés maîtres de la situation; mais les jeunes de l'Union ne sont pas abattus, s'ils sont battus. Ils vont se reprendre... Du moins ils en parlent, et leur ardeur se maintient, gare aux collégiens qui auront à défendre vaillamment leur réputation de vainqueurs. A quand la rencontre?

Un ancien qui revient

Cet ancien qui revient n'arrive pas de pays lointains, mais tout bonnement d'une paroisse de la rivière Rouge. C'est M. le curé Gagnon, de Saint-Adolphe. Les anciens se souviennent bien de lui. Il fut leur chapelain il y a quelques années et le souvenir de son dévouement, de son zèle et de son inlassable bonne humeur est encore vivant. Aussi son apparition dans la salle de l'Union est-elle saluée avec joie.

Que M. l'abbé Gagnon revienne au milieu des jeunes et de ceux qui sont devenus moins jeunes mais demeurent attachés à l'Union Canadienne! Ses visites sont appréciées, même s'il lui arrive de rouler ses adversaires dans une partie de cartes improvisée.

Conférence

C'est le dimanche 31 janvier qu'aura lieu la conférence de M. l'abbé Antoine Deschambault. Tous seront les bienvenus. Nous donnerons bientôt les détails voulus. L'Union est à essayer de trouver une salle plus convenable que celle dont elle dispose actuellement. Il est vraiment pénible que l'Union n'ait pas une salle plus grande. Elle aura bientôt à sa disposition, — c'est tout probable, grâce à beaucoup de bonnes volontés, — une salle qui sera gracieusement mise à la disposition du public.

Un beau concert en perspective

L'année dernière les amateurs et les amants de la belle musique ont eu la bonne fortune d'entendre à Saint-Boniface la brillante fanfare "Princess Pats", dirigée par le sympathique Capitaine James. L'Union Canadienne se propose d'inviter de nouveau les musiciens à venir se faire entendre à Saint-Boniface. Ce régal musical pourrait bien avoir lieu le mois prochain. Tous ceux qui aiment la belle musique s'en réjouiront.

La lutte et la victoire!

Nos amis continuent à s'illustrer dans l'équipe des "Argos". Les luttes finales promettent d'être fort intéressantes; car les premières équipes semblent être de force égale. Quand aurons-nous une équipe bien à nous? Quand nous en aurons les moyens! Pas d'argent pas de...

Interférence pour la radio

Les amateurs de radio ont eu beaucoup à se plaindre, depuis quelques semaines surtout, à Saint-Boniface et à Winnipeg, d'un fort bruit électrique qui se fait entendre dans les appareils tous les soirs. L'électricien de la ville de Saint-Boniface, les ingénieurs de la Winnipeg Electric Co., ont fait avec M. l'abbé Albert Moreau une étude de cette interférence et ils ont pu en localiser la source. Elle vient du circuit qui distribue le courant aux lumières des rues et à son centre à la station de distribution, à l'est de Saint-Boniface.

La compagnie électrique est disposée à faire tout en son pouvoir pour faire disparaître cet ennui. Elle fera construire des appareils spéciaux qui auront pour but d'enlever les vibrations nuisibles au radio. On nous promet que ces appareils seront installés aussitôt que les usines les auront fabriqués. Ce sera dans une semaine, dit-on. Donc patience!...

SAINT-LOUIS, Miss. — Saint-Louis est encore le principal centre du monde pour les fourrures brutes. Les ventes annuelles sont de plus de $35,000,000.



Comme la jeune femme passait près d'un bosquet, elle vit remuer les feuillages, et elle ne put retenir un mouvement d'effroi lorsqu'une femme, couverte d'un manteau noir à capuchon, se dressa tout à coup devant elle.

— Que faites-vous là? dit-elle en se ressaisissant aussitôt.

L'inconnue, au lieu de répondre, interrogea en allemand, mais avec un accent étranger:

— Avez-vous vu un portrait de la princesse Alexandra?

— Oui... Mais que signifie?...

D'un geste brusque la femme fit retomber son capuchon, et une exclamation s'étouffa dans la gorge de Myrtô...

Elle avait devant elle Alexandra... Oui, c'étaient ses traits, son regard...

Il sembla à Myrtô que son coeur s'arrêtait de battre... L'étrangère enveloppait d'un coup d'oeil haineux la jeune femme plus blanche que sa robe d'épousée...

— Vous ne vous attendiez pas à cette résurrection, princesse? dit-elle enfin d'un ton mordant.

— Alors, vous... vous n'êtes pas morte?

Les mots s'échappaient machinalement des lèvres pâles de Myrtô, elle n'avait plus conscience de ce qu'elle disait, un voile couvrait son regard, un écroulement se faisait en elle...

— Mais il paraît, puisque me voici devant vous... C'est une véritable surprise, n'est-il pas vrai? On croyait cette pauvre Mrs. Burnett morte et enterrée... Malheureusement, elle a survécu, et, apprenant le second mariage du prince Milcza, elle a eu la curiosité de connaître celle qui la remplaçait, cette jeune Grecque que l'on disait si belle... Oh! la renommée n'a pas menti! Belle, vous l'êtes royalement! dit-elle avec un regard envieux. Et on dit encore que tout le monde vous aime... et lui surtout! Vous avez tous les bonheurs, la vie s'annonce radieuse pour vous... Et cependant un mot de moi peut tout vous enlever.

Son regard, un peu voilé sous les paupières retombantes, cherchait à scruter la physionomie rigide de Myrtô.

— Quand on saura que je vis, tout changera pour vous. L'Eglise déclarera nul votre mariage, ceux qui vous entouraient d'hommages aujourd'hui s'éloigneront de vous. Voilà ce qui vous attend, princesse Milcza, si Alexandra Ouloussof se déclare vivante... Mais il dépend de vous qu'elle demeure dans le tombeau. Pour cela, il vous suffira...

Elle s'arrêta une seconde. Myrtô attachait sur elle un regard fixe.

— ... Il suffira que vous m'aidiez dans le grave embarras d'argent où je me trouve. Pour des raisons inutiles à vous expliquer, je me suis séparée de mon second mari, et je suis presque dans la misère. Vous êtes, vous, la femme du plus opulent magnat de Hongrie. Il vous sera facile de me donner la somme d'argent nécessaire... ou bien, si vous le préférez, quelques-uns des joyaux dont vous avez dû être comblée. Alors je vous ferai le serment de me taire...

La jeune femme eut tout à coup un violent soubresaut. Jusque-là, les paroles de l'étrangère étaient arrivées à ses oreilles comme une sorte de bourdonnement. Dans l'épouvantable désarroi de son esprit, dans la torture de son coeur, elle ne parvenait pas à en saisir exactement le sens. Mais cette fois, elle avait compris:

— Taisez-vous!... c'est odieux! s'écria-t-elle d'une voix étranglée, en étendant la main. Pour qui me prenez-vous?... Croyez-vous que ma conscience s'arrêterait une seconde à cette sacrilège tromperie?... Si vous dites vrai, c'est moi-même qui l'apprendrai à tous... et il n'y aura plus de princesse Milcza, fit-elle avec un brisement dans la voix.

Une lueur de vive contrariété passa dans le regard d'Alexandra.

— Allons donc, vous ne lâcherez pas ainsi une telle position pour de simples scrupules de conscience! dit-elle en haussant les épaules. Et que deviendrait le prince Milcza sans vous? Pensez-vous qu'il supporterait ce nouveau malheur?

Oh! quelle douleur atroce broyait soudain le coeur de Myrtô...

— Et vous-même, qui devez lui être si attachée, vous qui êtes si jeune et dont l'existence se trouvera ainsi brisée, au moment où le plus enivrant bonheur vous était promis?... Tous ces sacrifices, toutes ces souffrances, le simple silence vous les évitera... le silence et un peu d'argent.

Myrtô se redressa brusquement, elle étendit les mains dans un élan de toute sa jeune âme loyale et pure...

— Taisez-vous!... retirez-vous, misérable tentatrice! Je ne veux pas vous écouter un instant de plus. Mgr Gisza est encore là, allez lui apprendre la vérité... Et tout à l'heure, je partirai, je serai Myrtô Elyani comme hier... et Dieu nous accordera la grâce de la résignation, acheva-t-elle d'une voix étouffée.

L'étrangère ne put retenir un geste de fureur.

— Vous êtes folle!... Il faut que vous acceptiez, je le veux, entendez-vous?

Elle avait saisi le poignet de la jeune femme et le serrait violemment, tandis que ses yeux bleu pâle l'enveloppaient d'un regard irrité.

— Lâchez-moi, ou j'appelle! dit fermement Myrtô. La table des gardes forestiers n'est pas loin d'ici, ils m'entendront aussitôt... Et si le prince vous voit, je ne réponds de rien.

Les beaux traits de l'étrangère étaient convulsés par une sorte de rage. Elle laissa aller cependant le poignet meurtri de Myrtô, et dit avec une sourde fureur:

— Vous êtes une créature stupide et folle... Mais je saurai arriver à mes fins d'une manière ou de l'autre. Vous entendrez encore parler de moi, princesse Milcza.

Elle ramena brusquement le capuchon sur sa tête et s'éloigna d'un pas rapide.

Myrtô demeura un moment immobile, pétrifiée dans son anéantissement affreux. Puis, passant d'un geste machinal la main sur son front, elle s'en alla au hasard vers le parc...

Elle laissait traîner sur le sol sa longue traîne de moire que les rayons du soleil déclinant faisaient étinceler. Ele n'avait plus de pensées, elle sentait ses idées vaciller dans son cerveau comprimé par l'angoisse épouvantable...

Elle se vit tout à coup près du temple grec. Une [illegible] au coeur... Ici avaient eu lieu leurs fiançailles, ici elle avait connu ce qu'elle était pour lui...

Une grande faiblesse envahit tout à coup Myrtô, ses jambes fléchirent sous elle, et elle n'eut que le temps de se laisser tomber sur un des degrés du temple.

Là, le front entre ses mains, elle s'abîma dans une douleur silencieuse, dans l'agonie de son âme aux prises avec l'affreuse réalité.

Elle ne songeait pas à elle, à sa vie brisée, comme l'avait dit cette femme. Non, c'était lui, lui seul qu'elle se représentait, l'âme déchirée, désespérée peut-être. Il était si nouveau converti encore!... Oh! la pensée de sa douleur, de sa révolte!...

Elle se rappela tout à coup que, par deux fois, elle avait demandé de souffrir pour que Dieu accordât au prince Milcza la grâce du bonheur temporel et surtout éternel.

— Oh! mon Dieu, pour moi, ce que vous voudrez! Mais lui... lui a déjà tant souffert!

Comme une ironie mordante, les sons d'un orchestre de tziganes arrivaient jusqu'à elle, rythmant une czarda. C'était en son honneur que tout Voraczy était en fête... pour ce mariage dont tous, ce soir, connaîtraient la nullité. De ces cérémonies touchantes et magnifiques, de cette allégresse, de ce bonheur, il ne restait rien...

Et il y aurait de nouveau, à Voraczy, un homme au regard sombre, qui s'en irait solitaire à travers son immense domaine, l'âme broyée de regrets douloureux... et peut-être de haine contre "l'autre".

— Mon Dieu, ayez pitié! gémit Myrtô.

Elle se sentait défaillir sous l'étreinte de ce martyre moral... Et elle songea avec terreur qu'elle allait le voir, qu'il faudrait lui révéler l'atroce vérité, assister à sa révolte, à son désespoir, lutter, peut-être, pour faire prévaloir les droits imprescriptibles de la loi divine...

— Oh! non, je ne peux pas!... pas maintenant! murmura-t-elle en comprimant sa poitrine où le coeur battait à grands coups précipités. Il faut que je parte... je [illegible]...

Elle ne songeait pas à toutes les impossibilités qui se dressaient devant elle. Un effroi irraisonné, une crainte déchirante de voir "sa douleur" l'emportaient, la faisaient se dresser debout, prête à fuir au hasard...

Mais il était trop tard, un pas bien connu se faisait entendre... le prince apparaissait, se hâtant, le visage radieux...

— Enfin, me voilà, Myrtô! Mon excellent oncle m'a un peu retenu... Mais qu'avez-vous?

Il prononçait ces mots d'un ton de terreur, en s'élançant vers la jeune femme dont le visage était décomposé et les yeux presque hagards.

Ell étendit les mains en balbutiant:

— Partez, Arpad... laissez-moi... Je vous expliquerai... Mais je ne suis pas votre femme...

— Myrtô!

Elle comprit, à sa physionomie et au son de sa voix qu'il la croyait folle.

— Oh! non, j'ai toute ma raison! dit-elle d'un ton brisé. Il faut nous séparer, Arpad, Dieu ne permet pas que je remplisse près de vous les devoirs que j'avais acceptés avec tant de bonheur...

— Myrtô, que voulez-vous dire? s'écria-t-elle avec effroi en lui saisissant la main.

Elle murmura d'une voix si faible qu'il l'entendit à peine:

— Alexandra vit... je l'ai vue...

— Alexandra!

Il la regardait avec stupeur, et de nouveau elle vit que sa crainte de tout à l'heure reparaissait.

— Non, je ne suis pas folle, je vous assure, Arpad! Je l'ai vue tout à l'heure dans le jardin, elle m'a dit qu'elle avait échappé à la mort, qu'elle s'était séparée de son second mari, elle a eu le cynisme de m'offrir le silence contre argent comptant...

Le prince l'interrompit brusquement.

— Une jeune femme qui ressemblait à Alexandra?

— Oui... Oh! c'était elle, bien elle! J'avais vu son portrait, je l'ai reconnue aussitôt!

Le prince lâcha la main de Myrtô et sortant de sa poche un petit sifflet dont il se servait à appeler ses gardes lorsqu'il avait une communication à leur faire au cours de ses promenades dans le parc, il en tira un son prolongé. Puis il se tourna vers Myrtô stupéfaite et lui prit les mains en posant son regard plein de tendresse sur le visage altéré de la jeune femme.

— Oh! si, vous êtes ma femme devant Dieu et devant les hommes, ma bien-aimée Myrtô! Vous avez été la dupe d'une misérable aventurière...

Un cri s'échappa de la gorge contractée de Myrtô:

— Arpad!... oh! serait-ce vrai?

— Oui, c'est la vérité absolue. Celle que vous avez vue est bien une Ouloussof, mais la soeur d'Alexandra, Fedora, une jeune soeur qui lui ressemble de frappante manière, bien que ceux qui ont connu l'aînée puissent dès le premier abord distinguer quelques différences. Pour vous, qui n'aviez vu qu'un portrait, je comprends que vous ayez été saisie... Cette Fedora, mariée et divorcée ensuite comme sa soeur, est devenue une sorte d'aventurière, toujours à la recherche d'expédients. Ayant lu quelque part l'annonce de notre mariage, elle aura eu l'idée de tenter quelque escroquerie... Mais soyez sans crainte, ma Myrtô, sa soeur est bien morte. J'ai pris tous mes renseignements, toutes mes précautions, afin qu'il ne puisse subsister le moindre doute. Elle a survécu une heure encore à ses affreuses brûlures, et a rendu le dernier soupir entourée de la famille Burnett. Il n'y a aucun doute... aucun, je vous le répète, Myrtô!

Une joie immense, surhumaine, envahissait la jeune femme. Elle murmura: "Arpad!... mon mari!", et s'affaissa à demi-évanouie.

Il la reçut entre ses bras, la fit asseoir près de lui sur les degrés. Déjà, elle reprenait ses sens et, ses nerfs se détendant, elle se mit à sangloter doucement, la tête sur l'épaule de son mari. Il la calmait avec de tendres paroles, et bientôt les larmes cessèrent. Myrtô sentit qu'avec le bonheur les forces lui revenaient un peu...

Un homme, portant la tenue des gardes forestiers du prince, apparut tout à coup au bord de la clairière. Sur un signe de son maître, il s'avança jusqu'au péristyle...

— Dulby, fais faire immédiatement une battue dans le parc et aux environs du château. Il s'agit de trouver et d'arrêter une femme qui a effrayé la princesse et a tenté de lui extorquer de l'argent. Elle est jeune, très grande, très blonde, de beaux traits, les yeux bleu pâle... Pourriez-vous m'indiquer à peu près comment elle était vêtue, Myrtô?

— Elle avait un long manteau noir à capuchon... Mais je ne saurais dire dans quelle direction elle est partie, j'étais si bouleversée!...

— Peu importe, on cherchera partout. Elle ne peut encore être loin... Tu as compris, Dulby?

— Oui, Votre Excellence.

— Va, et ne perds pas de temps.

— Vous voulez la faire arrêter, Arpad? dit Myrtô lorsque le garde se fut éloigné.

— Certes!... J'avais appris il y a quelque temps qu'on la recherchait comme coupable d'une récente escroquerie, et hier il m'est parvenu un rapport sur sa présence aux environs. J'ai eu le tort de ne pas y accorder l'attention nécessaire... Quelle souffrance je vous aurais évitée ainsi, ma Myrtô!

Il contemplait avec douleur le cher visage où demeuraient encore les traces de l'épouvantable angoisse qui avait bouleversé le coeur de Myrtô.

— Oh! c'est fini maintenant! dit-elle en souriant pour le rassurer. C'est fini, mon cher Arpad, puisque je sais maintenant que tout cela n'était qu'un mauvais rêve.

Mais un frisson rétrospectif la secoua encore.

— Si vous vous sentiez assez forte, nous rentrerions, Myrtô. L'air fraîchit un peu, et vous n'êtes pas suffisamment couverte.

— Oh! oui, je marcherai, avec votre appui, mon cher Arpad!

Lentement, car Myrtô était encore affaiblie après cette terrible secousse morale, ils revinrent vers le château. Dans les salons, dans les jardins, on dansait au son des orchestres de tziganes. Personne ne s'était douté du bref petit drame qui avait eu surtout pour théâtre le coeur de Myrtô.

Evitant la partie du jardin où tourbillonnaient les couples, le prince conduisit sa femme vers son appartement. Il la fit entrer dans son cabinet de travail, l'installa dans un fauteuil près de la fenêtre, sonna Miklos pour faire apporter du thé... Le calme revenait de plus en plus en Myrtô, sous l'influence de cette affectueuse sollicitude, dans l'atmosphère tranquille de cette pièce immense, meublée avec une somptuosité artistique et sévère, et ornée à profusion de fleurs admirables. Au-dessus du bureau de son mari, elle voyait le dernier tableau dû au pinceau de Christos Elyanni, celui qui le représentait avec sa femme et sa fille. D'accord avec Myrtô, le prince l'avait fait placer dans cette pièce où il se tiendrait souvent avec sa femme.

— De cette façon, puisque je n'ai pas eu le bonheur de connaître vos chers parents, je les aurai souvent sous les yeux, ainsi que vous, ma petite Myrtô, avait-il dit à sa fiancée.

Comme ils auraient été heureux du bonheur de leur enfant! Ce matin, Myrtô avait éprouvé une pénible impression de tristesse en songeant à leur absence... Et maintenant encore, une larme brillait dans les yeux qui s'attachaient sur le tableau.

Mais une main saisit la sienne, une voix chaude, la chère voix qu'elle avait cru tout à l'heure ne plus entendre, murmura à son oreille:

— Ne pleurez pas, ma femme aimée, car aujourd'hui, ils sont heureux de votre bonheur, ils vous bénissent... ils nous bénissent, ma chère petite Myrtô.

Elle leva vers lui son regard rayonnant, où se reflétait si bien toujours l'âme pure, vaillante et tendre de Myrtô, et il murmura:

— J'aime vos yeux, Myrtô!... Vous rappelez-vous que notre petit Karoly disait ainsi?... Lui aussi avait été pris à la lumière de ces grands yeux...

Miklos entra, apportant le thé, il annonça que le garde Dulby était là, prêt à rendre compte de sa mission.

— Déjà! A la bonne heure!... Fais-le entrer, Miklos.

Le garde apparut, couvert de poussière, et s'avança de quelques pas au milieu de la pièce.

— Eh bien! c'est fait, Dulby?

— Oui, Votre Excellence, elle est arrêtée. Mais elle était armée et a tiré un coup de revolver sur Mihacz qui est assez grièvement blessé, je le crains.

— Oh! pauvre garçon! s'écria Myrtô. Arpad, nous allons le voir?

— Pas vous, Myrtô, c'est assez d'émotions pour aujourd'hui. Restez bien tranquille ici, je reviens dans un moment, après avoir su ce que pense le docteur de cette blessure.

Dans la grande pièce où flottait un parfum léger, Myrtô demeura seule, et, fermant les yeux, elle essaya de revoir avec calme les affres par lesquelles elle venait de passer. Dieu l'avait exaucée, elle avait souffert une brève, mais douloureuse agonie, et lui, son mari, lui dont elle avait dit un jour: "Son bonheur est mon bonheur", avait été épargné par la miséricorde divine.

Un hymne de reconnaissance s'élevait de l'âme de Myrtô, où le calme était revenu complet maintenant. Un peu penchée, les mains jointes, elle priait pour "lui", pour le pauvre homme frappé en accomplissant son devoir, pour la malheureuse criminelle qui l'avait tant fait souffrir...

Le prince Milcza entra en disant d'un ton joyeux:

— Allons, il n'y a rien de grave rien absolument. Ce brave Mihacz sera sur pied dans quelques jours, et il y gagnera une augmentation de traitement qui sera fort bien accueillie par sa nombreuse famille.

Il s'assit auprès de sa femme et la baisa au front en disant avec émotion:

— Chassez maintenant tous ces vilains nuages qui ont tenté d'assombrir le premier jour de notre union, ma Myrtô. Vous continuerez à être pour moi la chère, la radieuse fée aux fleurs... car c'est par l'influence de vos vertus que le repentir, la foi et la charité, ces fleurs célestes, se sont épanouies dans l'âme autrefois révoltée et endurcie, dans la pauvre âme malade du prince Milcza.

FIN.

dont le réciel captive à l'égal des plus beaux

La "Liberté" commencera la publication d'un nouveau feuilleton

La Guerre des Femmes

par ANTOINE REDIER

C'est l'histoire authentique de Louise de Bettignies, admirable héroïne de la grande guerre, qui rendit des services inappréciables à la cause des Alliés en dirigeant un service secret d'informations. Elle courut de grands dangers et fut mêlée à de nombreux incidents dramatiques dont le récit captive à l'égal des plus beaux romans d'aventures.

L'auteur de la Guerre des Femmes, Antoine Redier, est l'un des écrivains français les plus en vue de la nouvelle génération.

AU PACIFIQUE CANADIEN

Importante Promotion pour un Canadien Français

M. C.-A. Langevin nommé agent-général du Service des Voyageurs à Québec.

Une nomination qui marque l'importance que prend graduellement la ville de Québec au point de vue touristique, vient d'être annoncée aux quartiers-généraux du Pacifique Canadien à Montréal, par les autorités du département des Voyageurs. M. C.-A. Langevin, jusqu'ici agent local du Service des Voyageurs dans la vieille capitale, est promu agent-général dans cette même ville, avec juridiction sur tout le territoire environnant. Cette nomination sera doublement bien vue à Québec et dans toute la province, d'abord parce que M. Langevin jouit d'une popularité des plus enviables, tant dans les cercles ferroviaires que maritimes, en second lieu parce qu'en lui confiant ce poste nouveau, la grande compagnie reconnaît dignement les mérites d'un de nos Canadiens français les plus compétents en matières de transport.



M. C. A. LANGEVIN

M. C.-A. Langevin naquit à Montréal en 1880 et fit ses études à l'Académie Commerciale du Plateau et au Montreal Business College. Il est le neveu de feu Mgr Langevin de St-Boniface et de feu Mgr Racicot de Montréal, de même que cousin de Sir Hector Langevin. Il débuta au Pacifique Canadien en 1906, comme commis dans le département des Voyageurs. En 1908, il passa au service du Canadien Nord et remplit dans le département des Voyageurs de cette compagnie des positions importantes à Montréal et Edmonton. Il revint au Pacifique Canadien en 1916 comme agent local du Service des Voyageurs à Québec, titre qu'il abandonnera maintenant pour prendre celui d'agent-général du Service des Voyageurs.

M. Langevin est membre de plusieurs clubs de Québec et de diverses organisations sportives. Il fut toujours l'un des plus actifs promoteurs des sports d'hiver dans la vieille capitale et celle-ci lui doit une bonne part de sa vogue croissante comme première station hivernale d'Amérique.

DANS LA POLICE INTERNATIONALE

Sydney Reilly, agent secret de l'Angleterre, est tué par la police bolcheviste

PARIS — Le "Matin" a annoncé que le capitaine Sydney Reilly, ancien officier britannique, l'un des agents secrets les plus habiles de l'Intelligence Service, venait d'être tué près du village d'Allakul (Russie), par des hommes de la police politique de l'Etat bolcheviste.

Dans la "Liberté", M. X. de Hauteclocque rapporte, d'après un "ami bien renseigné", quelques traits d'audace du fin limier Reilly, terreur du Komintern et du Sovnarkom. La conclusion de l'ami est celle-ci:

"Savez-vous que la France doit une fière chandelle à cet humble, à cet admirable champion de la bonne cause?

"Au début de décembre 1924, M. Baldwin, premier ministre anglais, fit tenir à M. Herriot des documents d'une gravité exceptionnelle sur l'imminence d'une révolution communiste à Paris et dans le Nord.

"Or, ces documents salutaires, ce dossier de rédemption, un homme les avait rapportés du fond de l'enfer rouge, au péril de sa vie.

"Cet homme était Sydney Reilly."

Comment ce brave a-t-il été livré aux tchékistes? On suppose qu'il a été trahi par un ancien agent de l'Intelligence Service, qui serait entré dans cette administration sous les libéraux et en aurait été congédié lors de l'épuration que firent les conservateurs revenus au gouvernement.

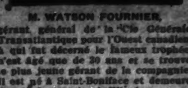
Mort d'un représentant de l'ancienne noblesse française

Montréal — M. Joseph-Edouard Lefebvre de Bellefeuille, avocat, c.r., et seigneur héréditaire des Mille-Isles, est décédé à l'âge de 85 ans.

M. de Bellefeuille fut admis au barreau en 1861. En 1871, il reçut le titre de Chevalier de Pie IX, comme co-organisateur du premier détachement de zouaves pontificaux envoyé à Rome.

La famille Lefebvre de Bellefeuille est d'ancienne noblesse et originaire de Rennes en Bretagne.





M. WATSON FOURNIER,
gérant général de la Cie Générale Transatlantique pour l'Ouest canadien, à qui fut décerné le fameux trophée, n'est âgé que de 30 ans et se trouve le plus jeune gérant de la compagnie. Il est né à Saint-Boniface et demeure depuis des années à Winnipeg.

M. Fournier est membre de la Chambre de Commerce de Winnipeg et est le secrétaire de la Cour Provencher des Chevaliers de Colomb.

Nos félicitations à notre jeune compatriote.

AU SACRE-COEUR

C'est ce soir (mardi) qu'a lieu la grande partie de cartes organisée par la société des Enfants de Marie. Mlle Yvonne Thibault est chargée du programme musical. C'est dire que ce sera une soirée très intéressante.

* * *

Dimanche prochain aura lieu l'assemblée générale de la paroisse, immédiatement après la messe de 11 h., qui sera une messe basse. On y donnera le rapport des recettes et des dépenses de l'église et de l'école. De plus il y aura l'élection des commissaires destinés à remplacer ceux qui sortent de charge. Une chaleureuse invitation est faite à tous les catholiques de langue française de Winnipeg, paroissiens du Sacré-Coeur, à assister à cette assemblée, afin de se rendre compte par eux-mêmes de la manière dont l'argent de l'église et de l'école est dépensé.

* * *

Le mardi 26 janvier, nos Dames de Sainte-Anne invitent tous les paroissiens et les amis du Sacré-Coeur à leur soirée de famille. Il y aura un beau prix d'entrée, et de plus sept magnifiques prix pour dames et autant pour les messieurs. Programme musical des mieux choisis. Réveillon à la Canadienne. Qu'on se le dise et qu'on vienne en foule à cette vraie soirée de famille.

* * *

M. et Mme Noël Dauphinais, de notre paroisse, annoncent la naissance de deux fils qui ont été baptisés dimanche dernier sous les noms de Joseph-Duncan et Joseph Lucien-Georges. Souhaits de longue vie aux nouveaux paroissiens.





WINNIPEG

M. Watson Fournier

Samedi soir dernier M. Watson Fournier, le populaire représentant dans l'Ouest canadien de la Cie Générale Transatlantique, était le héros d'une joyeuse réunion chez M. J.-A. Hébert, à Winnipeg.

Le district de Winnipeg, dirigé par M. Fournier, de tous les districts américains de la Cie Générale Transatlantique, est celui qui, en 1925, a montré la plus grosse augmentation d'affaires. En reconnaissance de cet éclatant succès, M. Fournier s'est vu présenter récemment une magnifique coupe en argent que la grande compagnie française offrira à l'avenir en compétition annuelle à tous ses gérants de districts. Pour fêter ce succès, un groupe d'amis l'a reçu samedi soir.

M. J.-W. Dawson, du service des passagers du Pacifique Canadien, en une habile allocution, a présenté à M. Fournier l'expression du plaisir que tous prennent à son succès et des sentiments de sympathies qu'ils entretiennent à son égard. M. Fournier a répondu avec beaucoup d'à-propos.

Les personnes suivantes assistaient à cette réunion: MM. W.-A. Fournier, H. Lacerte, magistrat à Saint-Boniface, H. Deschambault, Roméo Pelletier, J.-N. Jutras, L.-H. Fournier, Emmund Smith, J.-W. Dawson, agent de district, C.P.R., Frank Wall, A.-H. Côté, J.-E. Frey, Dr J.-J. Trudel, Eug. Dufresne, Marius Benoist, J.-A. Hébert, F. Blaine, J. Renaud, Frank Creighton, agent de district, C.N.R., M.-E. Sabourin, Hon. P.-A. Talbot, orateur de l'Assemblée législative.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

L'assemblée mensuelle de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises aura lieu le mercredi 27 janvier, à 3 h., dans l'école du Sacré-Coeur. A cette assemblée auront lieu les élections générales.

Livres français à la bibliothèque publique

Quelques-uns des meilleurs livres de France viennent d'être mis à la disposition des personnes de langue française et des amateurs de littérature française. C'est une collection de 125 volumes, présentés au Secours National de Winnipeg, à la fin de la guerre, par l'organisation mère de France. On peut maintenant se les procurer à la bibliothèque publique Carnegie, rue William. Cette collection, qui contient beaucoup de livres rares sur l'art, se trouvait depuis quelques années à l'Université du Manitoba.

Réduction des salaires à la Commission des liqueurs

Les salaires des membres de la Commission des liqueurs ont été réduits d'un total de $7,000. Le président, R.-D. Waugh, qui recevait $12,000 par année, n'en aura plus que $9,000. Les deux autres commissaires, W.-J. Bulman et W.-P. Dutton, recevront $3,000 chacun, au lieu de $5,000.

PETITES NOTES

Le bureau de l'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'agriculture, qui était précédemment au no 358, le étage du Parlement, a été transféré au no 165, même étage.

* * *

Un incendie s'est déclaré, samedi soir, dans le soubassement du magasin "United Shoe Store", immeuble Stobart, 290, avenue Portage. Six maisons d'affaires et un grand nombre de bureaux ont souffert des dommages plus ou moins considérables dont le total s'élève à environ $10,000. Le théâtre "Lyceum", où il y avait à ce moment une assistance considérable, a été évacué dans un ordre parfait et sans accident.

* * *

Henry Folston, de Winnipeg, et John Alfred Olson, de Oak Bluff, qui se trouvaient dans une automobile qui est entrée en collision avec l'express de Vancouver sur la route de Pembina, ont succombé à leurs blessures à l'hôpital Général. Deux autres hommes qui étaient dans l'auto s'en sont tirés avec des blessures légères.

* * *

M. Charles-H. Hutton, de Saint-Jean, Terre Neuve, qui récemment était créé Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire par Sa Sainteté Pie XI, est un frère de Mme E.-A. Poulain, 325, rue Beverley, Winnipeg, et oncle de MM. E.-A. Poulain, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Vital, ainsi que de Georges et René Poulain, de Winnipeg. Le Chevalier Hutton, musicien de renom, est organiste de son église paroissiale depuis 44 ans.

SAINT-IGNACE

Mardi dernier, le 12 janvier, a eu lieu dans notre salle paroissiale, la première partie de cartes-concert de la seconde série. Elle fut organisée par le comité de la paroisse au profit de l'église. A peu près deux cents personnes y prirent part. Parmi l'assistance nous avons remarqué avec un grand plaisir un grand nombre d'étrangers venus de Saint-Boniface et des paroisses environnantes. Je devrais plutôt dire: nos amis sont venus nous encourager par leur présence, car ils sont toujours prêts au dévouement quand il s'agit d'oeuvres paroissiales. Nous leur disons un merci spécial.

Comme les précédentes, cette soirée a été très intéressante et le succès fut inespéré. L'animation la plus vive régna pendant toute la soirée. Quinze parties de whist furent jouées. Ensuite, les demoiselles de la paroisse apportèrent le goûter traditionnel: un morceau de gâteau et une tasse de café. Et l'on procéda à la distribution des magnifiques prix offerts aux vainqueurs dont voici les noms:

Dames — 1er prix, don d'un ami, gagné par Mlle Rosanna Pelletier; 2me prix, don du Dr Meindl, gagné par Mlle Adelaide Nelan; 3me prix, don d'un ami, gagné par Mme P.-J. Mulvihill; prix de consolation, don de la confiserie Glenburn, gagné par Mme Earl Racey.

Messieurs — 1er prix, don de M. E.-C. Ryan, gagné par M. A. Richards; 2me prix, don de M. J.-C. Clifford, gagné par M. M. Kelley; 3me prix, don de M. C.-O. Dozois, gagné par M. P. Malloy; prix de consolation, don de la confiserie Glenburn, gagné par M. A. Mitchell.

Le jambon de 12 livres fut gagné par M. James Farrell.

Pour compléter la soirée, un joli programme musical varié fut exécuté par les artistes distingués dont voici les noms: Mlles O. Hogan, L. Colnen, Mme E. Parker, MM. A. Ellis, H. Lennon, E. Rusk, W. Tate. L'accompagnement au piano fut fait par M. Ellis.

* * *

La prochaine partie de cartes-concert aura lieu le 26 janvier à 8 h. 15 précises. Cette soirée promet d'être un gros succès. Elle nous réserve, dit-on, une agréable surprise et une attraction nouvelle. Nos visiteurs et invités ne regretteront pas de s'être dérangés pour venir passer chez nous une bonne et joyeuse soirée. Tous sont cordialement invités. Le prix d'entrée est 25 sous.

* * *

Pour les personnes désireuses d'assister à nos soirées récréatives: Prenez le tramway Corydon, il vous conduira vers l'avenue Stafford, à quelques minutes de marche de notre salle paroissiale.

LA SESSION EN SASKATCHEWAN

Le budget de la province accuse un léger déficit

Régina — M. Dunning a prononcé son dixième discours du budget à la Législature. Il a déclaré que les conditions économiques générales, dans la Saskatchewan, sont meilleures aujourd'hui qu'à tout autre moment depuis la guerre. Le premier ministre a annoncé en même temps une bonne nouvelle: le gouvernement n'a en vue aucune taxe nouvelle ni aucune augmentation dans les taxes existantes.

Déficit de $166,388

La Saskatchewan a terminé l'année fiscale finissant le 30 avril 1925 avec un déficit de $166,388, mais cette somme se trouvait couverte un grand nombre de fois par l'argent dû à la province pour taxes du revenu public, taxes de terre inculte, taxes de revenu supplémentaire et droits de succession non payés, le tout s'élevant à un total de $1,935,143.

Ces arrérages ont été réduits d'un peu plus de $200,000, en comparaison avec l'année précédente. M. Dunning ne regarde pas ce déficit comme sérieux sur une dépense de plus de $12,000,000.

Profits sur les liqueurs

Le gouvernement a fait $264,384 en profits déboursables de la Commission des liqueurs pour la première période d'opération, du 15 avril au 30 juin 1925.

Les chiffres pour la seconde période, finissant le 31 décembre 1925, ne sont pas encore connus. Les profits provenant de la vente des liqueurs, comme on l'a indiqué, seront employés à réduire la dette publique de la province.

M. Dunning dit que le gouvernement étudie le fonctionnement d'une taxe sur la gazoline dans les autres provinces et déclare que l'enquête qui a été faite indique qu'une taxe de trois sous par gallon sur la gazoline ne permettrait pas une réduction de plus de $5 sur la licence d'auto.

Profits agricoles

En se basant sur des estimés très modérés, les fermiers de la Saskatchewan devraient retirer de la vente du surplus de leurs produits agricoles de 1925 un total de $285,210,383, contre $195,547,220 seulement l'année dernière, soit une augmentation de $89,663,000. L'opinion de M. Dunning est que le chiffre réel sera bien près de $100,000,000.

Amélioration générale

Il y a une amélioration marquée, dit-il, dans le moral de la population. La bonne récolte de 1925 a été distribuée plus généralement à travers la province que par le passé. Les districts qui ont souffert du manque de récolte, en totalité ou en partie, ont été moins nombreux que dans toute année antérieure.

A la fin de 1925 la commission de prêt agricole a payé tout l'intérêt qu'elle devait au gouvernement et a appliqué de plus $75,000 au remboursement des prêts administratifs faits par le gouvernement à la commission.

Le surplus de la Commission du blé

La Législature a adopté les suggestions du comité d'agriculture au sujet de l'emploi du surplus de la Commission du blé revenant à la province. Il sera consacré à des recherches agricoles et à des bourses pour des études agricoles. La somme de $254,200, reçue il y a quelques mois du gouvernement fédéral, sera donc placée et l'intérêt sera employé aux fins suivantes: 1. Recherches scientifiques par l'Université de la Saskatchewan portant spécialement sur les problèmes urgents des maladies chez les plantes et chez les animaux, ainsi que sur les problèmes du sol; 2. Recherches spéciales sur la vente des produits agricoles; 3. Bourses à des étudiants bien doués des écoles de la Saskatchewan pour le Collège d'Agriculture et à des gradués du Collège d'Agriculture. Chacune de ces bourses n'excédera pas $3,000 par année.

Amendement à l'acte de la Coopérative de Blé

On vient de déposer un amendement à l'acte d'incorporation de la Coopérative de Blé de la Saskatchewan. Cet amendement donne à l'organisation le droit légal de fixer des dommages à payer par ses membres en cas de rupture de contrat. Il stipule également qu'elle aura le droit d'injonction contre un membre qui violera son contrat. Le bill aura un effet rétroactif, sauf dans le cas d'une action pendante.

Projet d'amendement à la loi des liqueurs

L'hon. J.-A. Cross, procureur-général, a donné avis de motion amendant la loi des liqueurs de 1925. On ne croit pas que les nouvelles mesures contiennent de changements radicaux dans les dispositions de la loi de 1925.

Latta et Anderson

L'hon. S.-J. Latta, ministre de l'instruction publique, s'en prend à l'opposition et surtout à son chef, le Dr Anderson, au sujet de leurs critiques du système d'instruction de la province. Il reproche à ce dernier de manquer de sincérité et de pas croire à l'efficacité de certains remèdes qu'il préconise.

Femme accusée du meurtre de son mari

Saskatoon — Pendant la nuit de Noël, l'opératrice du téléphone de longue distance à Saskatoon recevait un appel d'une femme demandant l'aide de la police. Quand celle-ci vint à la demeure indiquée, elle trouva Mme Johnson les mains et les pieds ligotés avec des morceaux de draps de lit déchirés et son mari souffrant de plusieurs blessures à la tête infligées à coups de hache. La femme s'était servie d'un cure-dent placé dans sa bouche pour faire son appel au téléphone. Elle déclara que sa première connaissance de la tragédie lui était venue quand elle s'était trouvée ligotée et transportée, du lit où elle se trouvait avec son mari, dans le boudoir.

A la suite d'une longue séance de l'enquête, au cours de laquelle la veuve de Johnson a subi un interrogatoire d'une heure et demie, celle-ci a été mise en état d'arrestation.

Six personnes brûlées vives à Ottawa

Ottawa — Six personnes ont péri dans l'incendie de la maison de M. Albert Tanguay, à Clarkstown, banlieue d'Ottawa. Les victimes sont: Mme W.-E. Sarrazin, 23 ans, fille de M. Tanguay; Véronique Tanguay, 16 ans; Lorette, 13 ans; Lilliane, 11 ans; Harold et Gédéon Tanguay, 6 et 7 ans.

M. Victor Kelly, cousin des victimes, a été blessé sérieusement. Des enfants Tanguay, seuls Hattie et Sylvestre ont été sauvés. Mme Tanguay a dû sauter du deuxième étage pour se sauver et a été blessée. Elle est aussi brûlée à la figure. C'est un passant qui s'est aperçu de l'incendie et a donné l'alarme. Quatre des cadavres ont été retrouvés.

Le retour de nos compatriotes

Ottawa — L'immigration au pays pendant 8 mois de l'exercice terminé le 30 novembre 1925, s'est élevée à 70,112 âmes, suivant les statistiques officielles publiées aujourd'hui par le département de l'immigration et de la colonisation. De ce nombre, 30,022 sont de nationalité britannique, 13,939 de nationalité américaine et 26,151 de différentes nationalités.

Pendant ce temps, il est revenu au pays des Etats-Unis après une absence de six mois et plus, 26,606 Canadiens que l'on ne compte pas comme immigrants.

Le plus grand nombre d'immigrants américains vient de l'état du Michigan, 1,748. L'état de Washington vient ensuite avec 1,587 et le New-York, troisième avec 1,300. Il est intéressant de noter que la Californie a fourni 642 nouveaux colons au Canada.

Le nombre d'immigrants pendant le mois de novembre a été de 5,323, dont 2,083 d'origine britannique; 1,236 des Etats-Unis; et 2,004 d'autres pays. De plus, 4,231 Canadiens sont revenus des Etats-Unis.

Une statistique éloquente

Elle est tirée du livre que M. Béraud vient de publier à son retour de Russie sur les Soviets: c'est la statistique des fusillades: 28 évêques, 1,219 prêtres, 6,000 instituteurs, 9,000 médecins, 54,000 officiers, 260,000 soldats, 70,000 policiers, 12,950 propriétaires, 355,250 intellectuels, 193,200 ouvriers, 815,000 paysans; sans compter ceux qui sont morts au fond des steppes, ceux qui ont péri de misère et de faim, qui agonisent dans les geôles.

* * *

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 3870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 [illegible] h. 30